DEUXIEME ANNEE—No. 299 MONTREAL, SAMEDI 23 DECEMBRE, 1911 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:
RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

Coupure Rev. L. J. 15 Mars 12

Les plus touchantes

Oui, les plus touchantes de toutes,
Ce sont les cloches de Noël
Qui s'en vont par les blanches routes
Au coeur humain parler du ciel.

Ce sont les cloches musicales,
Dans le silence de la nuit,
Qui du clocher des cathédrales
Répandent un céleste bruit.

Pour le chrétien, ce sont les cloches
Que des anges vêtus de blanc,
Aux feux des étoiles plus proches,
Balancent d'un bras vif ou lent.

Ce sont les cloches d'espérance,
Les cloches de divin amour
Qui, pour consoler la souffrance,
Tintent longtemps et tour à tour...

Oui, les plus touchantes de toutes,
Ce sont les cloches de Noël
Qui s'en vont au loin, par les routes,
Au coeur humain parler du ciel.

ALBERT LOZEAU.

LE *GLOBE* JOUE CARTES SUR TABLE

Le *Globe*, qui s'était contenté, pendant toute la campagne électorale de l'Ontario, de taquiner M. Whitney et ses collègues, juge évidemment que le temps est arrivé de parler franc et net sur la question des écoles bilingues.

Avec une brutalité dont nous ne songerons pas à nous plaindre, puisqu'elle nous permet de voir le fond de sa pensée, il déclare (voir son premier-Toronto du mercredi, 20 décembre) que "l'Ontario est une province de langue anglaise, résolue à demeurer une province de langue anglaise;" que "l'anglais doit être la langue de toutes les écoles primaires, la langue qu'il faut que tout enfant apprenne à employer, la langue dont tout professeur d'école primaire doit être un maître reconnu;" que "l'anglais est et doit rester la langue des écoles de l'Ontario, que le gouvernement de l'Ontario doit être contraint de faire en sorte qu'il en soit ainsi." En d'autres termes, l'école doit servir à dénationaliser les petits Canadiens-français.

Avec une tranquille impudence, le *Globe* ajoute: "A son avis (il s'agit d'un commentaire sur le dernier discours de notre ami Lavergne), le Canada n'est pas et ne doit pas être plus un pays de langue anglaise qu'un pays de langue française. Il proteste que la minorité anglaise de Québec est plus généreusement traitée que la minorité française des autres provinces. Il demande l'égalité de traitement. Mais ceci n'est pas une question de plus ou moins grande générosité. C'est une question qui relève de la loi et de la politique scolaire de chaque province."

Ce n'est pas une question de générosité! Nous sommes heureux que le *Globe* veuille bien nous le dire aussi carrément, mais nous pouvons l'assurer que nous n'avons jamais fait le moindre fonds sur sa générosité. Nous savons parfaitement que, d'un côté comme de l'autre de la barricade, chez les libéraux comme chez les conservateurs, il est un certain nombre de gens tout prêts à faire chez nous ce que les Allemands ont tenté de faire en Pologne prussienne, ce qui a soulevé dans le monde entier une clameur de protestation.

Nous basons notre appel sur le droit naturel, sur l'esprit de la Confédération, sur l'intérêt évident du Canada et même de l'Empire.

Nous voulons que les petits Canadiens-français apprennent l'anglais, parce que — dans les provinces en majorité anglaise surtout — la chose est nécessaire, mais nous ne reconnaissons à aucun pouvoir le droit de les dénationaliser par l'école ou autrement.

Nous disons que l'esprit du pacte fédéral exige que l'on permette aux petits enfants canadiens-français de se développer suivant leurs traditions, et de continuer à apprendre et à parler le français. En posant cette thèse, nous faisons tout simplement écho à la parole fameuse de sir John Macdonald, affirmant qu'il n'y a pas, dans ce pays, de race supérieure ou de race inférieure, mais deux races alliées et jouissant de droits égaux.

Le *Globe* parle de loi et du droit exclusif des provinces à fixer leur politique scolaire. Que dirait-il, si, pour dénationaliser la minorité anglaise, la province de Québec décrétait demain que le français sera la *langue des écoles primaires, celle que les enfants devront apprendre à parler, etc.?* Il protesterait, il crierait à la persécution et au scandale, et il aurait raison. Estime-t-il que la persécution soit moins grande et le scandale moins odieux, si l'un et l'autre visent les enfants canadiens-français?

Et croit-il que nous ressentirons l'injustice avec moins de vivacité qu'il ne le ferait lui-même?

Si le *Globe* voulait envisager cette question d'un point de vue vraiment canadien, nous lui demanderions s'il juge que le vrai moyen de cimenter l'union des races au Canada, ce soit de faire de la province de Québec une sorte de réserve sauvage, en dehors de laquelle la minorité français n'aurait plus le droit de se développer suivant son idéal. Nous lui demanderions aussi s'il croit utile de jeter deux millions d'hommes sous l'influence directe de la presse et des revues américaines, et de faciliter ainsi le progrès des idées annexionistes. Ce sont des considérations qui ont fait réfléchir des hommes d'une autre valeur que la sienne.

* * *

Le *Globe* parle des projets antibritanniques (*anti-british schemes*) des nationalistes. Personne ne travaille plus directement, plus énergiquement à ruiner ici les institutions britanniques que les gens de son espèce, qui traitent en inférieure toute la minorité française, qui s'acharnent à la dépouiller de ses caractères distinctifs, à la désaffectionner du drapeau qui devrait être pour elle un symbole de liberté, et qui, par-dessus le marché, la calomnient de la façon la plus abjecte, comme le *Globe* le faisait lui-même au cours de la dernière bataille électorale, en affirmant que tout un grand parti menait ici campagne contre les intérêts britanniques.

Le *Globe* paraît avoir lu avec attention le discours de Lavergne. Il ferait bien de méditer l'une de ses dernières phrases, très courte, qui fut prononcée d'une voix très calme, et qui traduisait exactement le sentiment des deux millions d'hommes de race française qui habitent actuellement le Canada: "En tout cas, il est trop tard, nous parlons, nous continuerons de parler le français."

Le *Globe* est venu trop tard, dans un monde trop vieux.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

CRI DU COEUR!

En ce siècle où la réclame est le nerf du commerce, croiriez-vous qu'il est des marchands qui la fuient?

Cela pourtant est l'exacte vérité; l'histoire que l'on vient de me narrer le prouve.

Le héros est un Juif de la rue Craig. Je ne le nommerai point, puisqu'il abhorre l'annonce et, ensuite, parce que vous ne fréquentez point sa boutique.

Or donc, un certain jour, un agent d'une fabrique de timbres de caoutchouc se présente chez un Salomon quelconque. Le Juif, flairant un client possible, s'avance avec des airs de félin prêt à dévorer sa victime. La bouche en coeur il demande:

— You vant to puy?

Le Juif parle — si on peut dire — de préférence la langue de Shakespeare, malgré "Le Marchand de Venise."

L'agent répond non. Tout de suite le fils d'Israël change de masque et s'écrie en levant les mains à la hauteur de ses oreilles:

— I don't vant nothing!

L'homme aux timbres de caoutchouc ne se tient pas pour battu; il commence à vanter sa marchandise.

Il en démontre l'utilité:

—Tenez, dit-il, avec ces timbres vous pouvez, à peu de frais, avec un tampon encreur, imprimer votre nom et votre adresse sur les paquets, lorsque vous faites une vente.

—Vat's the use, anyway?

— Vos clients retiennent votre adresse et reviennent faire des achats.

— Get out! Ven a customer buys here, I vant him to forget de place... (authentique).

. . . . . .

NAP. TELLIER.

Le conflit Italo-Turc

Les derniers événements semblent indiquer que l'Italie et la Turquie sont sur le point de faire la paix. La cession de la partie orientale de la Cyrénaïque à l'Egypte par la Turquie et l'occupation de la frontière de la Tripolitaine par les troupes anglaises, n'ont pas dû s'opérer sans le consentement de l'Italie. On peut prévoir dès à présent quelles seront les bases des négociations préliminaires. L'Angleterre sera forcément partie au traité, et c'est pour s'appuyer sur son influence et son prestige que la Turquie l'a invitée à entrer indirectement en scène.

Le port d'Akaba, qui devient ainsi égyptien et britannique, est, dit-on, l'une des plus belles stations navales de l'Afrique septentrionale. Il est peu probable que l'Angleterre songe à le fortifier, mais en l'occupant elle empêche une autre puissance de s'en emparer. D'autre part, la Turquie a mis comme condition à la cession du territoire de Sollum que l'Angleterre observera la neutralité sur la frontière égyptienne, qu'elle usera de son influence pour maintenir la paix dans les Balkans et contrecarrer l'action navale de l'Italie dans les eaux turques.

Cette manoeuvre de la Porte est fort habile et cause une diversion qui sera tout à son avantage. En fait, l'Italie est aujourd'hui en excellents termes avec l'Angleterre et la France; par son aventure de Tripoli, elle a virtuellement brisé avec la Triplice et s'est rapprochée sensiblement de la triple entente. En conséquence, les conseils de l'Angleterre ne sauraient manquer d'avoir une influence considérable sur l'action future de l'Italie, d'autant que la présence de l'armée italienne à Tripoli est une sorte d'ôtage qui assure le respect scrupuleux des intérêts britanniques.

Il n'en est pas moins vrai que l'annexion de la Tripolitaine à l'Italie n'est plus qu'une question de jours. La Turquie ne subira de ce chef aucune perte sérieuse; Tripoli ne lui était d'aucun appoint, sauf comme déversoir de l'odieux trafic des esclaves, que la civilisation aurait sévèrement réprimé en tout autre lieu. L'empire ottoman se trouvera même fortifié par la concentration de ses territoires sur un seul point du globe et par le fait qu'il sera moins exposé aux pressions extérieures.

De son côté, la Tripolitaine, en passant sous la domination italienne, y gagnera sous tous les rapports. Elle sera mieux gouvernée; ses ressources seront mieux exploitées et une nouvelle ère de prospérité lui rendra une partie de la fertilité qui faisait de l'antique Cyrénaïque une sorte de paradis terrestre, au temps de l'empire romain.

ULDERIC TREMBLAY.

Encore sa politique d'affaires

LE "STAR" ET LES DREADNOUGHTS.

Le *Star* tient absolument à sa fameuse politique d'affaires dont nous avons démontré ces jours-ci toute l'absurdité, au point de vue financier.

Il écrivait jeudi soir à ce propos: "L'on prétend que notre projet coûterait trop cher au pays. Et, pour le prouver, l'on suppose comme admises deux choses fausses: 1o. — que nous aurons à payer quatre pour cent sur nos emprunts; 2o. — que nous serons obligés de rembourser le principal avant que nous puissions le faire facilement. Or nous calculons que, si nous pouvons induire le gouvernement anglais à s'occuper de mettre sur le marché nos "fonds consolidés canadiens", ils ne nous coûteront que deux et demi pour cent par an; ceci signifie que nous ne paierions qu'un million par an pour un emprunt de quarante millions, — montant sur lequel se base notre critique. Et puis, quant au reste une nation paie-t-elle seulement lorsqu'elle le peut, sans jamais ses dettes? Elle le fait se mettre à court d'argent, et seulement dans ce temps-là. Si les revenus abondent, une année, la dette diminue; dans les années de petits revenus, elle augmente. On ne la paie jamais à terme fixe, comme un homme fait d'une hypothèque. Et la dernière partie de notre dette que nous songerons à payer, ce sera certes celle qui nous coûtera deux et demi pour cent par an."

Admettons que le *Star* ait raison; admettons que nous ne paierons pas plus que deux et demi pour cent par an. Prenons ses chiffres, en tenant compte de ceci, que le *Star* propose de donner "trois dreadnoughts à tous les dix ans, ou leur équivalent, pendant cinquante ans." et qu'il faut calculer qu'un dreadnought coûte au moins dix millions.

1912 Premier emprunt de trente millions 1912-1962 Intérêts à 2½	$37,500,000
1922 Second emprunt de trente millions 1922-1962 Intérêts à 2½	30,000,000
1932 Troisième emprunt de trente millions. 1932-1962 Intérêts à 2½	22,500,000
1942 Quatrième emprunt de trente millions. 1942-1962 Intérêts à 2½	15,000,000
1952 Cinquième emprunt de trente millions. 1952-1962 Intérêts à 2½	7,500,000
Grand total des intérêts payés . . .	$102,500,000

Donc, en cinquante ans, nous aurons payé plus de cent millions en intérêts sur notre dette. A cette date, — 1962, — ou nous rembourserons le principal, ou nous ne le rembourserons pas. Si nous le remboursions alors, nous arriverions à ce résultat:

Cinq emprunts de trente millions . .	$150,000,000
Intérêts pendant cinquante ans . . .	102,500,000
Total déboursé par le pays pour quinze dreadnoughts....	$252,500,000

Mais le *Star* prétend que nous ne nous soucierons pas, en 1962, de rembourser ces emprunts, parce qu'ils ne porteront que deux et demi pour cent d'intérêts, — si toutefois l'Angleterre entreprend de les négocier et de les garantir à son compte, ce qui n'est pas certain; — Nous continuerons alors à payer indéfiniment, chaque année, $3,750,000, tout cela pour avoir eu à différentes époques quinze navires de guerre dont la durée moyenne aura été de dix ans. Au bout des cinquante ans, il y en aurait peut-être encore cinq à flot, quoique déclassés, et dix ans après, soit en 1972, quand nous aurions déboursé près de cent cinquante millions, en intérêts seulement, il n'y en aurait plus un en service, et cependant nous continuerions de payer près de quatre millions d'intérêts annuels, pour le simple plaisir de dire que nous avons eu des dreadnoughts, au temps jadis.

Le *Star* comparait récemment sa politique navale à une police d'assurance. Or que dirait un homme d'affaires, si un agent lui proposait: "Vous allez me payer une prime pendant cinquante ans, je vous assurerai contre les accidents pendant cette période. A échéance, vous me rembourserez le capital pour lequel je vous aurai assuré. Vous aurez aussi perdu vos primes Et si vous préférez ne pas me rembourser le principal, vous continuerez à me payer des primes et vos héritiers aussi, sans fin, mais vous ne serez plus assuré." L'homme d'affaires l'enverrait tout simplement paître.

Mais le *Star*, lui, très sûr de soi, appelle cette politique *"a stroke of genius,"* un trait de génie. Et c'est là d'une ironie exquise, mais inconsciente, et que l'auteur de la politique navale du journal de M. Graham ne saisira jamais, tant il semble ne plus avoir la notion des choses sensées.

Georges PELLETIER

LA VIERGE AU FUSEAU

LÉGENDE

Poésie d'ANDRÉ CHENAL — *Musique de* FERNAND KERNEVEL
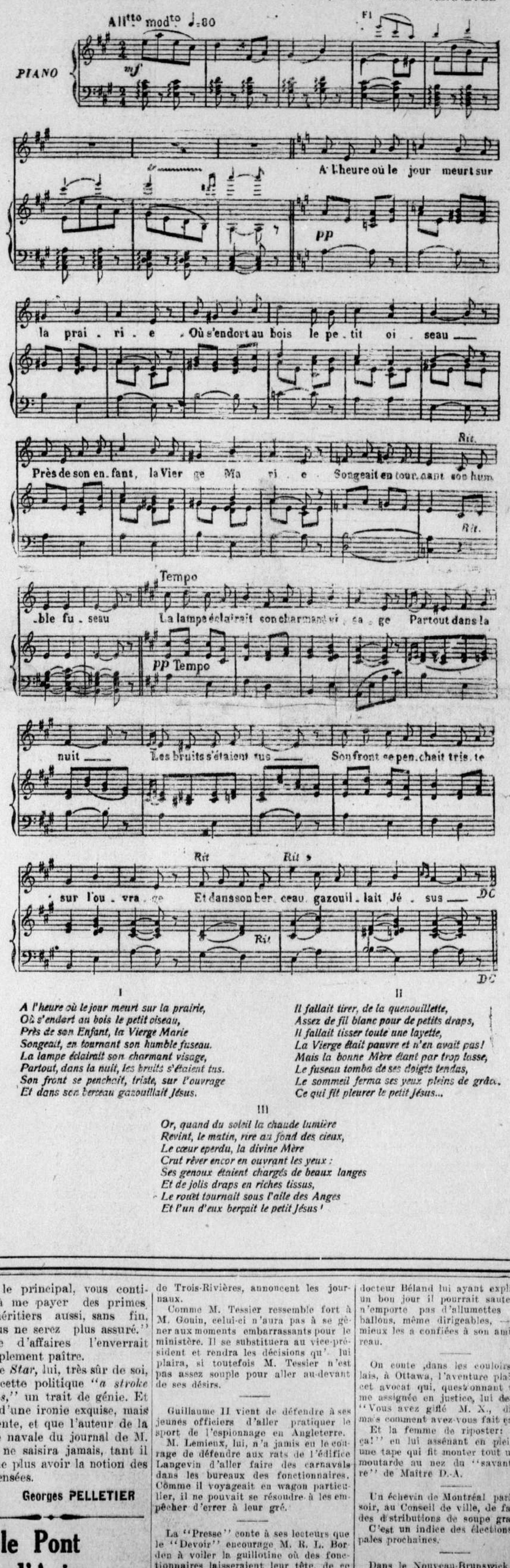
I

A l'heure où le jour meurt sur la prairie,
Où s'endort au bois le petit oiseau,
Près de son Enfant, la Vierge Marie
Songeait, en tournant son humble fuseau.
La lampe éclairait son charmant visage,
Partout, dans la nuit, les bruits s'étaient tus.
Son front se penchait, triste, sur l'ouvrage
Et dans son berceau gazouillait Jésus.

II

Il fallait tirer, de la quenouillette,
Assez de fil blanc pour de petits draps,
Il fallait tisser toute une layette,
La Vierge était pauvre et n'en avait pas!
Mais la bonne Mère étant par trop lasse,
Le fuseau tomba de ses doigts tendus,
Le sommeil ferma ses yeux pleins de grâce,
Ce qui fit pleurer le petit Jésus...

III

Or, quand du soleil la chaude lumière
Revint, le matin, rire au fond des cieux,
Le cœur éperdu, la divine Mère
Crut rêver encor en ouvrant les yeux:
Ses genoux étaient chargés de beaux langes
Et de jolis draps en riches tissus,
Le rouet tournait sous l'aile des Anges
Et l'un d'eux berçait le petit Jésus!

Sur le Pont d'Avignon....

Un monsieur, fort au courant de la science héraldique, nous affirme que les armes du nouveau club Taschereau, — ainsi nommé d'après M. Alexandre Taschereau, le ministre de M. Gouin, —sera: "un poing fermé sur un champ de gueules." Asselin les aurait dessinées.

M. Gouin a manifesté à plusieurs de ses amis sa crainte de voir le bonhomme Noël mettre dans son bas un couteau neuf. Ça gâterait le bas, en le trouant.

Le vice-président de l'Assemblée Législative sera M. J. A. Tessier, député de Trois-Rivières, annoncent les journaux.

Comme M. Tessier ressemble fort à M. Gouin, celui-ci n'aura pas à se gêner aux moments embarrassants pour le ministère. Il se substituera au vice-président et rendra les décisions qu'il lui plaira, si toutefois M. Tessier n'est pas assez souple pour aller au-devant de ses désirs.

Guillaume II vient de défendre à ses jeunes officiers d'aller pratiquer le sport de l'espionnage en Angleterre.

M. Lemieux, lui, n'a jamais eu le courage de défendre aux rats de l'édifice Langevin d'aller faire des carnavals dans les bureaux des fonctionnaires. Comme il voyageait en wagon particulier, il ne pouvait se résoudre à les empêcher d'errer à leur gré.

La "Presse" conte à ses lecteurs que le "Devoir" encourage M. R. L. Borden à voiler la guillotine où des fonctionnaires laisseraient leur tête, de ce temps-ci.

Le "Devoir" a tout simplement affirmé qu'il ne faut pas faire de destitutions à tort et à travers.

M. Laurier faisait récemment le tour de rédactions, au "Canada" et à la "Presse".

I la fait à ses amis la remarque que les plumes d'oies abondent dans ces deux journaux. Il n'a pas à s'en étonner.....

Un criminel avait laissé des allumettes dans une caisse de gargousses, à bord du "Léon Gambetta". Des marins les ont enlevées à temps pour empêcher un accident.

M. Rodolphe Lemieux portait jadis des allumettes dans ses poches, mais le docteur Béland lui ayant expliqué qu'un bon jour il pourrait sauter, — on n'emporte pas d'allumettes dans les ballons, même dirigeables, — M. Lemieux les a confiées à son ami, M. Bureau.

On conte, dans les couloirs du Palais, à Ottawa, l'aventure plaisante de cet avocat qui, questionnant une femme assignée en justice, lui demandait: "Vous avez gifflé M. X., dites-vous, mais comment avez-vous fait ça?"

Et la femme de riposter: "Comme ça!" en lui assénant en plein visage une tape qui fit monter tout un pot de moutarde au nez du "savant confrère" de Maître D.-A.

Un échevin de Montréal parlait jeudi soir, au Conseil de ville, de faire faire des distributions de soupe gratuite.

C'est un indice des élections municipales prochaines.

Dans le Nouveau-Brunswick et dans Ontario, les seuls comtés ruraux où la population s'est accrue sensiblement depuis 1901, sont ceux où il y a des Acadiens et des Canadiens-français.

Les vieilles provinces ont de la chance d'avoir les familles françaises pour garder leur rang dans la confédération!

M. Lemieux confiait ces jours-ci à un de ses amis que "ses rats" d'Ottawa passeraient un vilain jour de Noël sans lui.

Hélas! voilà que tous ces pauvres rats, — comme leur protecteur, — devront abandonner leur gras fromage des postes! Ils comptaient pourtant bien y mourir, mais on leur a changé leur roi, et ce n'est plus le roi soliveau qui les gouverne!

Noel Ancien et Nouveau

NOEL ANCIEN

I

A minuit fut fait un réveil
Jamais n'en fut ouy un pareil
Au pays de Judée
Noël!
Au pays de Judée.

II

Les Pasteurs estant endormis
Veilloient leurs moutons et brebis
Le long d'une verd prée
Noël!
Le long d'une verd prée.

III

Esbahis furent grandement
Quand en moins d'un petit moment
Ouyrent comme une armée
Noël!
Ouyrent comme une armée.

IV

C'estoient plusieurs anges des [cieux
Qui faisoient un bruit merveilleux
Tant devant que derrière
Noël!
Tant devant que derrière.

V

Entre autres estoit Gabriel
Messager du Roy éternel
Parlant de tel manière
Noël!
Parlant de tel manière:

VI

"Ne craignez rien, mes bons amis
Pour vous annoncer suis transmis
La paix universelle
Noël!
La paix universelle."

NOEL NOUVEAU

NOEL AUX CHAMPS

Poésie de Maurice Bouchor

I

Bergers, et vous, bergères,
Il faut ouvrir vos yeux.
Le son des harpes claires
Emplit les vastes cieux.
Soudain la nuit profonde
A rayonné.
L'Enfant promis au monde,
L'Enfant est né.

II

Là-haut, l'essaim des anges
S'en va louant Jésus.
Mais lui n'a point de langes
Ses pieds charmants sont nus.
Il dort: la paille sèche
Est son berceau.
Il dort dans une crèche,
Comme un oiseau.

III

Il vient pour faire entendre
Les mots du saint pardon;
Sa voix aimable et tendre
Dira toujours: Sois bon.
Berger, quel humble maître
Nous est donné!
Allons vers ce doux être;
L'Enfant est né!

La Musique à Montréal

La semaine prochaine à l'Opéra. — Le concert de cet après-midi. --- Audition de chant et de piano. --- Un gala d'étudiants. --- Pour le monument Dollard. --- M. Paul Dufault à l'étranger.

La huitième semaine d'opéra commencera lundi avec "Mignon", l'oeuvre si sympathique d'Ambroise Thomas. Mme Dereyne jouera le rôle principal, et M. Sterlin, celui de Wilhelm. Les autres rôles seront tenus par Mmes Bowman et Lavière; MM. Cargue, Stroesco, Panneton et Carmes.

A cause des nombreuses demandes, on jouera "Carmen" mardi, avec Mmes Ferrabini, La Palme, Pawlowska et Choiseul; MM. Darial, aCrgue, Stroesco, Carmes et Panneton.

Jeudi, pour la première fois en cette ville,on donnera "Chopin". MM. Colombini, Nicoletti, Cervi, Stroesco, ainsi que Mmes Ferrabini, Pawloska et Choiseul, interpréteront les principaux rôles.

Samedi, la "Bohème", avec Mme La Palme dans le rôle de Mimi. Mme Pawloska chantera le rôle de Musette. Le reste de la distribution est le même qu'auparavant.

On est prié de prendre note que le livret de chaque opéra avec traduction sont à vendre tous les soirs au foyer du théâtre His Majesty's. Ces livrets sont bien imprimés. Quelques-uns contiennent les principaux airs de certains opéras.

LE CONCERT DE L'OPERA

Cet après-midi, l'orchestre de l'opéra donnera en concert, les oeuvres suivantes:

1.—Le Messie, (ouverture), Haendel.
2.—Rédemption, C. Franck.
3.—2ième Rapsodie, F. Liszt.
4.—Romance, M. Sterlin.
5.—La Procession Nocturne, H. Rabaud.
6.—Oh! Divine Redeemer, Gounod. Mme Pawloska.
7.—La Grande Pâque Russe, Rimsky-Korsakow.

C'est M. Louis Hasselmans qui sera au pupitre.

M. George Hirst accompagnera les chanteurs.

CHANT ET PIANO

Le mercredi soir prochain, 27 décembre, à 8 h. 15, dans les salons Archambault, rue Sainte-Catherine, aura lieu un récital conjoint de chant et de piano par les élèves de Mme R. MacWilliam et ceux de M. Ernest Langlois.

Son Honneur le Maire Guerin a accepté de présider l'audition.

UNE GALA D'ETUDIANTS

MM. les étudiants en droit de l'Université Laval auront une grande soirée de gala à l'opéra de Montréal, le 10 janvier prochain. Cette soirée promet d'être éblouissante. L'oeuvre choisie est "Roméo et Juliette" avec l'admirable distribution suivante: Roméo, M. Paul Sterlin; Juliette, Mme La Palme; Frère Laurent, M. Huberty; Capulet, Cargue, Stephano, Mme Pawloska; Tybalt, M. Stroesco.

POUR LE MONUMENT DOLLARD

Tel que nous l'avons annoncé déjà, la soirée de gala donnée à l'opéra au profit du Monument Dollard aura lieu le 24 janvier prochain. Ce sera une fête inoubliable, et nous engageons tous ceux qui désireraient y assister à se procurer les billets, aussitôt qu'ils seront mis en vente. Nul doute qu'ils s'enlèveront rapidement.

A moins d'un avis contraire, on jouera "Madame Chrysanthème", d'André Messager.

M. PAUL DUFAULT

Nous lisons dans le "Musical America", l'appréciation suivante de la voix de notre compatriote Paul Dufault:

"La voix de Paul Dufault est admirable, et il sait la manier de façon à aborder tous les genres avec un égal succès. Il possède un timbre d'une chaleur, d'une richesse et d'un charme, que pas un homme ne peut entendre sans être ému. Il chante avec une verve et un enthousiasme qui convainquent son auditoire. C'est un grand artiste."

M. Dufault chantera à Montréal cet hiver.

Comme il a été décidé que les artistes de l'Opéra n'iraient pas à Ottawa, on annonce que Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught assisteront à quelques représentations de gala ici à Montréal.

Assistant-orateur à l'Assemblée Législative

Québec, 23 — M. J. A. Tessier, député des Trois-Rivières, sera assistant-orateur de l'Assemblée Législative, en remplacement de M. Cyrille Delâge, qui sera élu orateur.

M. L. P. Geoffrion, secrétaire particulier de Sir Lomer Gouin, premier ministre, a été nommé greffier de l'Assemblée Législative et de la Couronne en Chancellerie, en remplacement de M. L. G. Desjardins, qui a pris sa retraite.

M. Geoffrion pratiquait le droit à Montréal lorsqu'il a été appelé, en 1903, à succéder à M. Olivar Asselin comme secrétaire de Sir Lomer.

Cours Publics

Les séries de conférences et de cours faits sous les auspices de l'Association Saint-Jean-Baptiste au Monument National, seront interrompues, à l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'an, à compter du 24 décembre courant, jusqu'au 6 janvier prochain; ces deux dates incluses.

La Revue Franco-Américaine

SOMMAIRE DU NUMERO DE DECEMBRE

Corporation Sole — Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré et Réponses de Sa Grandeur Mgr Walsh.

. Chapman — L'Ouiatchouan, (poésie).

Eugène Brieux — L'Ecole des Belles-Mères.

Louis Gérenval — La politique canadienne et les Canadiens-français.

Vicomte F. de Fronsac — La nation Franco-normande au Canada.

J. L. K. Laflamme — Un décret romain et la loi de New-York sur les associations religieuses.

Michel Renouf — Ah! Vraiment!

Léon Kemner — Revue des faits et des œuvres.

Valentin - A. Landry — Voix d'Acadie

J. A. Lefebvre — Chronique financière.

On s'abonne en s'adressant à M. Arthur Langevin, 79 St-Jacques.

VINS et LIQUEURS de CHOIX

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur

LIQUEURS FINES—P. Garnier, Enghein les Bains.
CLARETS ET SAUTERNES—A. Delor & Cie, Bordeaux.
VIN DE BOURGOGNE—Morin Père et Fils, Beaune.
VIN SHERRY—Favorito, Diez Hermanos, Jerez.
VIN DE PORT—Real Companhia Vinicola, Oporto.
CHAMPAGNE — Cardinal, Epernay.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE, Agents. - MONTREAL

LETTRE DE FRANCE

A PROPOS DE THEATRE. — UN RENOUVEAU MORAL. — LE SURSAUT DU PATRIOTISME. — UNE NOUVELLE VAGUE DE NATIONALISME. — LA SITUATION INTERNATIONALE. — LE PROCHAIN CABINET. — LES RADICAUX ET LA CUREE. — LES CHEMINS DE FER D'ETAT.

Paris, 8 décembre. — Exceptionnellement, je vais vous parler "théâtre", et je donne même aux théâtres la première place dans cette lettre. Vous pensez bien que je ne le fais pas sans un motif tout particulier. Ce qui est vrai, nouveau et intéressant, c'est que le théâtre parisien subit à cette heure même une double évolution, qui nous satisfait pleinement. Elle nous satisfait d'autant plus qu'elle est accueillie avec la plus grande faveur par le public: on n'en peut douter, puisque les recettes augmentent, et que la satisfaction qui se traduit de manière sonnante et trébuchante est le témoignage le plus significatif.

Cette évolution heureuse se produit d'abord dans l'ordre moral: durant quelques années, trop nombreuses étaient les pièces où le vice, le désordre, étaient sinon glorifiés, du moins présentés sous un jour trop favorable et excusés, dans une certaine mesure, comme l'expression d'un droit individuel. La doctrine "chacun a droit de vivre sa vie" avait trouvé des sympathies, des adhésions nombreuses parmi tous ceux que la loi morale peut gêner dans leur égoïsme, dans leurs ambitions ou dans leurs plaisirs; et, bien que ceux-là, parmi les hommes et plus encore parmi les femmes, ne soient qu'une infime minorité, ils menaient si grand tapage que, de loin, on pouvait imaginer qu'ils représentaient l'opinion publique.

Voici qu'ils sont très heureusement remis à leur place — laquelle est médiocre et effacée — et que les héros et les héroïnes présentés, cette saison, sur nos scènes dramatiques, appartiennent au contraire à la lignée des personnages de notre grand Corneille et inclinent leurs passions devant l'idée du devoir.

Ce délaissement de la littérature affadissante et démoralisatrice ne se produit pas seulement sur les théâtres importants, fréquentés principalement par une clientèle bourgeoise, mais tout aussi bien sur les scènes de deuxième et de troisième ordre, dans les *music-halls* et cafés-concerts, dans les cinématographes. Permettez-moi de vous citer l'exemple d'un établissement de ce genre, situé dans mon quartier et jusqu'à présent agent de démoralisation, qui se transforme cette année même de telle sorte que les familles les plus sévères y puissent fréquenter.

Mais la préoccupation moralisatrice n'existe, de quelque manière, qu'en fonction de la préoccupation patriotique, qui s'affirme tous les jours davantage — c'est un détail souvent: ainsi, sur la scène d'un *music-hall*, l'apparition du "petit tambour d'Arcole", évoquant le souvenir des gloires de l'Empire; ainsi, dans un grand cinéma, la reproduction des tableaux représentant les grandes victoires françaises. Depuis deux jours, une de nos principales scènes des boulevards fait mieux: elle donne "la Flambée" — qui est tout entière consacrée à l'exaltation du patriotisme et qui a reçu l'accueil le plus enthousiaste du public et de la critique.

L'angle sous lequel l'auteur a présenté son oeuvre est d'ailleurs assez particulier, et fort significatif. Il a mis en opposition un officier supérieur français et un espion, dont le nom est, comme par hasard, celui d'une ville prussienne — ce qui inspire à son endroit l'hostilité que nous gardons à l'Allemand et le mépris ue nous avons pour le Juif. L'espion tente de corrompre l'officier français qui, dans un sursaut d'indignation et de révolte, étrangle le tentateur. Et ce geste brutal est applaudi frénétiquement: c'est la revanche du sentiment patriotique blessé par l'acquittement infâme du trop fameux traître Alfred Dreyfus.

* * *

Dans la *Libre Parole*, voici trois jours, mon ami Henri Bazire constatait qu'une nouvelle vague de nationalisme passait sur la France, moins violente en apparence que celle de 1899-1902, où la politique intérieure se mêlait à l'exaltation patriotique, mais tout aussi intense et plus étendue encore, régnant à la fois sur les villes et sur les campagnes, dominant les partis politiques et les animant tous, jusques et y compris un certain nombre de socialistes "internationalistes."

Quelles pourront être les conséquences de ce réveil dans l'ordre intérieur? On peut croire qu'il favorisera les partis modérés et libéraux par cela même que l'amour de la patrie est difficilement conciliable avec le sectarisme et la pression démagogique; il en sera sûrement ainsi, à mon sens, si du moins nul groupement politique n'essaie, fort inopportunément, d'accaparer et de transformer en arme de parti ce qui est et doit être la dominante de l'âme de tous les Français.

Mais surtout cette saine exaltation aura évidemment des conséquences très importantes, et très heureuses en ce qui concerne notre situation internationale. Tous les nuages sont loin d'être dissipés. Bien au contraire, l'attitude de l'Autriche, le ton des journaux allemands les plus modérés, et jusqu'à la hâte avec laquelle la Russie s'empare d'une partie de la Perse, tout concourt à rendre une guerre générale sinon imminente, du moins possible. Est-il besoin que j'insiste sur cette pensée de bon sens que nous serons d'autant moins exposés à une agression, ou même à une insolence, que nous nous montrerons plus fermes, plus résolus, et, partant, plus calmes?

La décision qui vient d'être prise par la Chambre prouve que, jusque dans les milieux politiques, l'heureux réveil du patriotisme produit d'excellents effets. En fixant au 14 décembre l'examen par la Chambre des accords franco-allemands, il a été convenu: d'abord que tout membre de la Chambre pourrait parler librement, parce que le vote silencieux, préconisé par quelques-uns, serait susceptible d'être considéré comme une abdication; ensuite, que toutes les questions et interpellations relatives à l'organisation et aux actes de notre diplomatie seraient discutées seulement après le texte même du traité — en sorte de ne pas mêler aux préoccupations nationales le souci d'ébranler ou de consolider la situation ministérielle.

A la vérité, le cabinet Caillaux est condamné à mort, — et on ne lui a accordé un sursis que par impossibilité de décider quelqu'un, fût-ce M. Clémenceau, à accepter tout de suite la situation ultra embrouillée qu'il a créée au point de vue international. Mais la chute suivra de près la discussion du traité; elle sera sans doute un fait accompli vers le temps de Noël.

* * *

Quelles que soient les personnes qui recueillent la succession de M. Caillaux et de ses collègues, on peut croire que leur politique sera beaucoup plus modérée encore. De moins en moins, l'opinion publique n'est favorable à une politique sectaire et démagogique, et, jusque dans la Chambre, les 150 à 200 énergumènes que nous y comptons semblent manquer, sinon de sincérité, au moins de la foi ardente qui enfante les victoires. Voyez ce qui se passe à propos de "la défense laïque": on en parle toujours, mais on n'essaie même pas d'aborder la discussion d'un texte quelconque...

Tout l'effort des radicaux et socialistes est absorbé à l'heure actuelle par la nécessité de garder les positions occupées, de défendre les oeuvres accomplies au cours des dernières années, et de se maintenir au pouvoir. Ce n'est plus un parti qui grandit et qui pousse ses avantages. C'est — au moins en ce qui concerne les radicaux — un parti de satisfaits et de repus, dont l'énergie est sollicitée exclusivement par les soins de protection qu'exige le butin recueilli dans les précédentes campagnes.

Sur ce point, les radicaux sont d'ailleurs intraitables. Nous terminons, au sujet de la manière fantastique, déconcertante, dont sont administrés les chemins de fer de l'Etat une discussion qui aura duré près de quarante heures. Les arguments, les faits, les preuves, ont été apportés par centaines, qui établissent que sur ce réseau le gaspillage financier, l'incurie administrative et l'anarchie dans le personnel règnent sans conteste. Aucune dénégation sérieuse n'a été apportée aux deux douzaines de réquisitoires qui ont été prononcés; et les chiffres sont là, faisant ressortir un déficit de 73 millions. Il n'importe! les radicaux, parce qu'ils ont voté le rachat, considèrent comme un crime et comme une trahison les critiques adressées à leur oeuvre: nous tous qui nous sommes permis de formuler des blâmes sévères, nous risquons fort d'être frappés de suspicion, voire exclus de la République!

Mais l'opinion publique, en cette affaire, est nettement favorable à l'opposition libérale. Il n'est personne — j'entends sauf les sectaires qui nient la lumière du jour, — il n'est personne, dans aucune classe sociale, qui ne condamne l'extension des monopoles, et des régies d'Etat. L'exploitation détestable des chemins de fer a donné de l'incapacité de l'Etat une démonstration tellement évidente — par comparaison avec les progrès énormes accomplis sur les réseaux qu'administrent des compagnies privées — que les projets de socialisme d'Etat sont frappés du plus profond discrédit.

Joseph DENAIS,
Député de Paris

Candidat en retard

Ottawa, 23. — A la mise en nomination des candidats à la mairie hier, il s'est produit une chose assez regrettable. M. A. E. Caron, un candidat en perspective, s'est trompé d'heure, et est arrivé trop tard pour être mis en nomination. Comme résultat les candidats à la mairie sont MM. Hopewell, K. P. Ross, et E. J. Laverdure.

"DOW"
LA BIERE DU CONNAISSEUR

L'OPINION DES AUTRES

PETITE REVUE DE LA PRESSE

LES FAMILLES HINDOUES. — "Les Hindous établis au Canada auront la permission de faire venir leur femme et leur famille. Cela est bien. Le Canada n'est pas un pays qui doit tenir ses citoyens respectables séparés de leur famille."—"Reformer", Galt, Ont.

REFORMONS LE SERVICE CIVIL. — "Une dépêche d'Ottawa dit que les cent employés du Parlement remerciés de leurs services la semaine dernière avaient été nommés peu de temps avant le 21 septembre. Ces hommes étaient donc payés à même le trésor public pour raccoler des votes à un parti politique. Ce n'est pas le fait d'un gouvernement qui se respecte. Le temps n'est-il pas venu pour le Canada de mettre fin pour tout de bon à ce système? Les conservateurs sont-ils tellement affamés de dépouilles qu'ils imiteront sir Wilfrid Laurier qui disait qu'il n'y avait rien de trop bon pour un grit? Le trésor public doit-il être regardé comme une boîte à piller par ceux dont l'appui pour un parti ou pour l'autre doit être acheté par un emploi ou une faveur quelconque? Ou les affaires du pays seront-elles conduites comme celles d'une bonne maison d'affaires? Le ministère ne doit pas hésiter à frapper un grand coup dans l'intérêt du bon gouvernement et de la liberté politique. Si les partis politiques ne peuvent se maintenir qu'au moyen du système des dépouilles, il est temps de considérer s'il n'est pas possible de trouver une forme de gouvernement basé sur un principe plus sûr.". — "Free Press", London, Ont.

L'INTERET DE QUEBEC. — "Maintenant que le gouvernement prépare les crédits pour la prochaine session, tous les députés de ce district à quelque parti qu'ils appartiennent devraient s'unir pour sauvegarder les intérêts de Québec. Nous avons déjà l'assurance de plusieurs ministres que notre port sera mieux traité dans un avenir prochain, et il nous reste à voir que ces promesses s'accomplissent. La foi est une grande vertu mais nous sommes fatigués de croire aux choses que nous ne voyons pas. Il nous faut quelque chose de tangible en matière d'améliorations au port.". — "Chronicle", Québec.

REFORME DU SERVICE CIVIL. — "Chaque promesse faite par M. Borden sera remplie en son temps, celle de la réforme du service civil non moins promptement et complètement que les autres. Le choix de MM. A. B. Marine, G. N. Ducharme et R. S. Lake comme commissaires enquêteurs sera généralement approuvé. Personne ne désire plus que les ministres un changement dans les méthodes actuelles d'administration d'une grande partie du service public. Il leur est intolérable d'avoir à examiner dans chaque cas la compétence des fonctionnaires ou des candidats qui aspirent à le devenir. Chaque destitution ou nomination devient une question de parti. De la part du gouvernement le changement est défendu au nom de l'intérêt public, et de la part de l'opposition, il est condamné comme un exercice arbitraire du pouvoir au détriment d'un partisan du parti vaincu et en faveur d'un vautour du parti victorieux." — "Mail and Empire", Toronto.

L'ENCYCLOPEDIE BRITANNIQUE — "L'édition revisée de l'Encyclopédie Britannique est un bon ouvrage à laisser de côté par les catholiques. Les vieux mensonges historiques et doctrinaux qui pullulent dans la littérature anglaise surgissent ici et là à de fréquents intervalles. Nous reconnaissons que les éditeurs ont fait quelque chose pour éliminer les articles les plus injustes et qu'ils ont engagé des écrivains catholiques pour traiter des sujets spéciaux, mais il y a tant d'autres sujets où la partialité protestante et l'absence de justice sautent aux yeux que nous ne pouvons pas dire un mot en sa faveur." — "Catholic Register", Toronto.

LA VOIE NATIONALE DU TRANSPORT. — "L'amélioration du chenal du St-Laurent, la grande voie du Canada vers la mer, est un projet public qui n'a pas manqué d'avocats en ces dernières années. Le 21 septembre dernier, le peuple canadien a décidé que le commerce doit se faire de l'est à l'ouest. Sa décision a déjà donné une impulsion nouvelle au projet du canal de la Baie Georgienne, au projet de creuser le canal Welland, et aura le même effet sur tout ce qui a trait aux améliorations du St-Laurent, la dernière grande artère de la route du commerce avec la Grande-Bretagne." — "Free Press", London, Ont.

EDUCATION POLITIQUE. — "Il faut que les parents et les enfants comprennent, à la manière de faire des pouvoirs publics, que l'argent destiné à l'éducation est plus noble et surtout plus sacré, que celui qui est destiné à favoriser les bons partisans, à réparer les ponts, les routes et les quais ou à améliorer les races bovines et chevalines: toutes fins qui peuvent être légitimes et bonnes, mais qui sont d'ordre incomparablement inférieur.

"Aujourd'hui, en partie, il est vrai, par la faute du public, s'introduit la coutume irrégulière de solliciter les secours extraordinaires désirés pour l'éducation, non du surintendant, mais du secrétaire provincial. Un brave homme qui nous révélait cette manière de faire, dont il avait usé avec succès, nous disait que "c'est la meilleure manière de réussir, car les gens du gouvernement aiment mieux ça."

Nous ne savons jusqu'à quel point le propos est fondé, mais il est vrai. Et s'il est fondé, il indique dans le public un manque de clairvoyance et dans certains hommes politiques de regrettables tendances.

"Car c'est abaisser l'instruction, l'avilir, aux yeux des parents et aux yeux des enfants que de la faire dépendre même partiellement, des marchandages politiques qui préparent, accompagnent ou suivent les élections. C'est abaisser l'oeuvre et les progrès de l'instruction que de les entendre proposer et promettre comme résultat d'un vote donné à tel ou tel candidat, que de voir les chèques de l'argent des écoles aux mains des députés qui s'en servent plus ou moins pour faire la cour à leurs électeurs. C'est là ce que nous appelions l'autre jour des "secours irréguliers", qui mêlent indûment la politique à l'éducation, pour l'abaissement et quelquefois la déviation de cette dernière. Or, on nous a dit, et nous ne demandons pas mieux que de publier tout éclaircissement sérieux qui nous sera donné sur cet important sujet, qu'une part considérable de l'argent destiné à l'instruction publique est ainsi soustraite au contrôle du Conseil, qui devrait régulièrement en faire la distribution." — "L'Action Sociale", Québec.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ASSISTANT DE BUREAU

demandé, 18 à 19 ans, parlant les deux langues avec connaissance de la tenue des livres. Donnez votre âge, etc., et salaire désiré. S'adresser par lettre à Casier 27 "Le Devoir".

INSTITUTRICE

On demande une institutrice diplômée, capable d'enseigner les deux langues facilement. Salaire, $19.00 par mois pour le reste de l'année scolaire. S'adresser à E. Mercier, secrétaire-trésorier, Gracefield, Qué. 290—6

HOMME DEMANDE

On demande un homme d'une bonne trempe, franc, honnête, connaissant bien les affaires, possédant de bonnes recommandations, et capable de prendre la direction d'un magasin général de campagne. Bon salaire payé à un homme compétent. Ecrire en mentionnant ses qualités, à Casier 28, "Le Devoir".

À LOUER

CHAMBRES A LOUER

Chambre simple et double dans famille privée. S'adresser à 151 Sanguinet.

MAISON A LOUER

Cinq chambres et bain, lumière électrique, gaz, on vendra une partie de l'ameublement à prix réduit. Loyer de $18.00 réduit à $10.00 pour l'hiver. S'adresser le soir seulement. 242 Montcalm.

A VENDRE

A VENDRE

Carrioles de charretiers de première classe, chariots à pain, d'hiver, sleighs de laitiers et toutes sortes d'autres sleighs, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Papineau.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

LAMPE A ARC

Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté $55.00, vendra pour $25.00. S'adresser au "Devoir", 71A rue St-Jacques.

TERRE A VENDRE

A Kiamika, comté Labelle, à 6 milles du chemin de fer, 264 acres, 60 acres en culture, le reste en bois de service. Moulin à scie et à farine, pouvoir d'eau de 500 H. P. à eau basse, le bois venant par eau pour être scié. Gros arrondissement pour moulin à farine, 2 granges, sucreries, porcherie, poulailler, aqueduc sur ferme. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à J. N. Cabana, 10 rue St-Jean, Montréal, résidence 380 Durocher ou à V. Dufort, Kiamika, comté Labelle, Qué.

TABACS CANADIENS

en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la malle. Tél. Bell Est, 1487.

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANO

M. M. Dionne, autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 Amherst. Téléphone Est, 5442.

ARGENT A PRETER

sur hypothèque par gros et petits montants, à bonnes conditions. J. A. Beauchamp, notaire, Ch. 706 Power Bldg., 83 Craig Ouest.

ARGENT A PRETER.

Nous règlerons toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

CHAMBRE DEMANDEE

Jeune homme bien élevé, tranquille, désire chambre avec garde-robe dans famille privée, déjeuner si possible, prix modéré, seul locataire préféré; rues Saint-Hubert ou Berri, entre Sherbrooke et Roy.

CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamothe, 626 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main 2101.

CALENDRIERS

Calendriers de fantaisie pour annonces, modèles nouveaux appropriés pour tous commerces. Nous imprimons et livrons à quelques heures d'avis. Royal Lithographing Co., 56 Notre-Dame Est. Tél. Main 599.

Matériaux de Construction

Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, Ciment, Briques, Poil. Rouge à mortier, Tuyaux de grès, etc. Canada Lime & Builder's Supply Co., 126 avenue Laurier Est. Phone: St-Louis. 1987 le soir, 926.

PATISSERIES PARISIENNES

PATISSERIE parisienne Fernand. Goûtez nos spécialités. Croissants frais, gâteaux mocha, gâteaux de noces, plum-puddings, et tous les chocolats, Meurisse, articles de fantaisie pour les fêtes. Demandez nos prix pour euchres et banquets. 640 Ste-Catherine Ouest. Tél. Up 2023. Livraison à domicile.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

Mort du docteur O. M. Lannelongue

Paris, 23. — Le professeur Odilon-Marc Lannelongue le célèbre chirurgien, est mort hier à minuit.

Né le 4 décembre 1840, à Casteraarduzan, dans le département du Gers, le Dr Lannelongue s'était consacré spécialement à la chirurgie et il s'est acquis une grande réputation tant en pratique que pour la théorie.

Plusieurs de ses ouvrages sur la chirurgie sont considérés comme des modèles du genre.

Il était membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, sénateur pour le département du Gers et commandant de la Légion d'Honneur.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

LANE, J.-A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre. Québec. Téléphone 382.

MEUNIER, L.-C.,

AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hppotèque à bonne condition, et achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405 Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., NOTAIRE PUBLIC de Lighthall et Lighthall, 303 Edifice Banque de Québec. Tél. Main 531. Bureau du soir, 196 Versailles. Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau. Dr Conrad Gendreau.

NOLIN Dr JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 308 Sherbroke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

ROUSSEL EMERY, A., chirurgien-dentiste 502 St-Catherine Est, Montréal. Tél. Est. 2971.

MEDECIN

Dr E. E. LAURENT, 96, RUE SHERBROOKBOUEST

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Le docteur Laurent a réouvert ses bureaux, fermés depuis deux mois à cause de la maladie et de la mort de sa femme, et de l'état de sa propre santé.

Consultations : de 2 à 5 p. m., et sur rendez-vous.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 200 Rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell. Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier. Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR
Berthiaume, J. A., 455a Avenue Fullum, Téléphone Bell Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
J.-A.-W. DUFAULT, entrepreneur de pompes funèbres. No 784, Ontario Est. Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands, 1704.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques, - - - - - Montréal.
Téléphone Main 401

L'Evénement Social de la Saison.
Souper de la veille du Jour de l'An
AU WINDSOR
Réservez-vous votre table de bonne heure en en faisant la demande à "Césare" ou au garçon de table en chef.

Porcupine Three Nations Gold Mining Co
LIMITED
Mines à Porcupine, Edifice Royal Trust, Chambre 67, 107, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 7306.

VILLE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve, que le rôle de perception des taxes foncières, tant municipales que scolaires, pour l'année commençant le premier mai 1911 et se terminant le 30 avril 1912, a été complété et qu'il est déposé à mon bureau, après avoir été dûment homologué par le Conseil de la Ville de Maisonneuve, suivant résolution en date du 13 décembre courant.

Je requiers toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées, d'en payer le montant à mon bureau dans les vingt jours qui suivront la publication du présent avis.

Un escompte de cinq pour cent (5 p.c.) sur le montant de ces taxes sera accordé à toute personne qui en effectuera le paiement dans les quinze jours de cette date.

Donné à Maisonneuve ce treizième jour de décembre mil neuf cent dix.

(Signé), M. G. ECREMENT,
Secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve.

l'Oiseau d'Argile

Emanibus Jesu vivat volavit avis

A Nazareth, ville fleurie,
Sous un palmier, dans la prairie,
Près de la maison de Marie,
Vingt enfants se sont rassemblés;
Leurs deux mains pleines de roses
Et de ces fleurs rouges écloses
Dans les blés.

Près d'une source au lit d'argile,
Ils posent leur fardeau fragile;
Et le chef de la bande agile
Leur crie: "Arrêtons-nous ici!
Près de cette eau, sous cet ombrage,
Je propose un joyeux courage,
Que voici.

"Voyez-vous cette terre rousse?
Faisons-en, du doigt et du pouce,
L'oiseau qui chante sous la mousse
Ou qui prend nos toits pour séjour.
Ceux dont l'oeuvre sera parfaite
Seront les rois de notre fête,
Tout un jour."

On court au travail, on s'empresse;
L'espérance exclut la paresse;
Chacun, avec ou sans adresse,
Pétrit l'argile du ruisseau.
Bientôt pris d'une ardeur jalouse,
Tous étalent sur la pelouse
Leur oiseau.

Mais, dans l'enfantine assemblée,
Tous veulent l'emporter d'emblée,
Et la plaine est soudain troublée
Par des débats et par des cris:
Et le prix.

Or, au milieu de la querelle,
(Aux artistes si naturelle)
Une gentille tourterelle
Vient s'abattre près du chemin.
L'un des enfants prend une rose,
La lui montre, et l'oiseau se pose
Sur sa main.
Chacun fait valoir son ouvrage,
Chacun réclame le suffrage

De l'autre il prend une poignée
De cette argile façonnée;
Et, devant la troupe étonnée,
L'enfant, sans bruit, souffle dessus.
Une tourterelle pareille
Eclot sous la lèvre vermeille
De...Jésus!

Sur son doigt l'oiseau se balance,
Regarde le ciel, et s'élance...
D'abord, on admire en silence,
On sourit, mais avec effroi;
Puis la foule joyeuse crie:
"Vive Jésus, fils de Marie,
Notre Roi!"

Sous ses pas l'on jette des branches.
On sème bluets ou pervenches...
Roses rouges et roses blanches...
A la fin, tout front s'incline,
Et tous chantaient: "Vie et victoire!
Au Roi Jésus, au Roi de la gloire,
Hosanna!

Je suis ce pauvre oiseau d'argile,
Mon âme a l'aile bien fragile:
Mais, Jésus, par votre Evangile
J'ai reçu la Vie et la Foi.
Par vous je vis, en vous j'espère:
O mon Dieu! vous êtes mon Père
Et mon Roi!

V. DELAPORTE.

Une lettre-circulaire de Mgr l'Archevêque de Montréal

Nominations : Vicaire-Général et chancelier. --- Enseignement du catéchisme. --- Paiement des places de bancs à l'église.

Demain, dans toutes les églises du diocèse de Montréal, sera lue une lettre de Sa Grandeur Mgr Bruchési, au clergé de son diocèse.

Nous citons dès aujourd'hui les paragraphes I, IV et VI de cette lettre :

Mes chers collaborateurs,

I

NOMINATIONS : VICAIRE-GENERAL ET CHANCELIER

Je constate à mon grand regret que la santé de Mgr l'évêque de Pogla s'est affaiblie depuis quelque temps. Vous savez les services rendus au diocèse par ce pieux et zélé prélat. Le Saint-Siège me l'avait donné, à ma demande, pour m'aider dans les labeurs de ma charge pastorale. J'avais trouvé en lui l'auxiliaire le plus précieux.

Il ne s'est pas plus épargné dans l'épiscopat qu'il ne l'avait fait dans le ministère sacerdotal.....

Mais aujourd'hui ses forces déclinent, les responsabilités et les soucis de l'administration sont devenus trop onéreux pour lui, et je regarde comme un devoir de lui procurer tout le soulagement dont il a besoin.....

Pour cette raison, je me suis adjoint un second vicaire-général en la personne de M. le chanoine Emile Roy. Vous savez la part notable que ce digne prêtre a prise déjà dans l'administration du diocèse. Vous avez eu maintes fois l'occasion d'apprécier sa science pratique, son activité, son grand dévouement. En lui confiant ces fonctions nouvelles avec le titre et les prérogatives auxquels elles donnent droit, je récompense des mérites universellement reconnus.

Mgr Roy sera remplacé à la chancellerie par M. l'abbé Harbour, actuellement vicaire à la cathédrale.....

IV

ENSEIGNEMENT DU CATHECHISME

Je vous invite à relire ce que je vous écrivais dans ma lettre circulaire du 4 décembre 1905 sur cet important sujet.

Eu égard à l'âge auquel les enfants font maintenant leur première communion, voici ce qu'il m'a paru opportun de régler ou de vous recommander.

1o. Rappelez souvent aux parents l'obligation grave où ils sont de faire donner une instruction religieuse aussi complète que possible à leurs enfants. Qu'eux-mêmes mettent toute leur bonne volonté à enseigner aux tout petits les éléments de la religion.

2o. Les maîtres et les maîtresses d'école doivent enseigner le catéchisme comme autrefois dans toutes les classes du cours. Qu'ils donnent une attention spéciale aux jeunes communiants afin de compléter les notions premières que ceux-ci ont reçues.

3o. Partout où la chose est facile, je demande aux prêtres de faire un catéchisme le dimanche, comme le prescrit l'Encyclique "Acerbo Nimis" du 15 avril 1905. Qu'ils choisissent l'heure la plus favorable et qu'ils invitent les parents à y assister avec leurs enfants.

4o. A la campagne, les prêtres feront le catéchisme en visitant chaque école au moins une fois par mois. En outre, il devront, chaque année, réunir pendant quatre semaines, les enfants de neuf, dix et onze ans, comme ils réunissaient jadis ceux qu'ils voulaient préparer à la première communion. Ils leur feront voir et leur expliqueront pendant ce temps le catéchisme entier. Ils termineront ces classes par un examen, et les enfants de onze ans pourront recevoir s'ils le méritent un certificat d'instruction religieuse. Mais tous, jusqu'à cet âge, seront tenus de suivre ces leçons annuelles. Les quatre semaines de catéchisme terminées, on fera faire une petite retraite aux enfants et on les conduira à l'église, pour une communion générale. Il pourra aussi y avoir une première communion pour les plus jeunes à cette occasion. Ce sera une fête de paroisse à laquelle les familles seront conviées.

VI

PAIEMENT DES PLACES DE BANC A L'EGLISE

Que les fidèles fassent une légère offrande pour la place de banc ou la chaise qu'ils occupent aux messes du dimanche, c'est justice. Cela apporte à la Fabrique un revenu dont elle a besoin pour faire honneur aux obligations qu'elle a contractées et pour défrayer les dépenses du culte. L'usage de cette offrande est général, en Europe comme dans les autres pays.

Et quand il s'agit de paroisses nouvelles où tout est à créer, où le concours de chaque paroissien est nécessaire, il apparaît plus légitime encore. Aussi, je ne crois pas que l'on s'y oppose nulle part.

Naturellement, je fais exception pour les pauvres qui doivent être traités partout et toujours avec les plus grands égards. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas pour entrer dans l'église où l'on va remplir un devoir religieux qu'une contribution est sollicitée: cela serait odieux.

Encore une fois il ne s'agit ici que d'une pratique adoptée pour aider à l'entretien et à l'embellissement de la maison de Dieu.

Depuis quelques années, dans plusieurs églises de la ville on recevait le prix des places de bancs à l'entrée, parce que la chose semblait plus expéditive et plus facile. J'ai laissé faire. Mais des objections se sont élevées contre ce mode de procéder. On s'en est plaint, on l'a critiqué, et parfois sévèrement. Quelques actes imprudents ou des malentendus ont sans doute donné lieu à ces plaintes et à ces critiques. Quoi qu'il en soit, je désire y mettre fin. Désormais, il ne sera plus permis de recevoir l'argent des places de bancs à l'entrée des églises. La collecte se fera aux bancs même, et l'on aura soin de donner à ceux qui sont chargés de la faire les avis nécessaires afin qu'ils procèdent toujours avec réserve et discernement.

Quant aux fidèles, ils comprendront leur devoir, je n'en doute pas, et l'accompliront généreusement, eux qui partout ont à coeur le succès et le développement de toutes les oeuvres de leur paroisse.

Recevez, mes chers collaborateurs, l'assurance de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

PAUL,
Arch. de Montréal.

LES DÉCORATIONS DU JOUR DE L'AN

On dit que M. Borden sera fait chevalier. --- Une longue séance du Conseil des Ministres

Ottawa, 23. — Si on en croit une information reçue ici, l'hon. M. Borden ne sera pas oublié dans la distribution des faveurs royales à l'occasion du Jour de l'An. On assure que l'an prochain il s'appellera sir Robert Laird Borden.

Une longue séance du cabinet a eu lieu de 11 heures de l'avant-midi à 1 heure de l'après-midi, hier; reprise à 2 heures, elle a duré jusqu'à six heures. Les ministres ont étudié les estimés budgétaires. Aucune nomination n'a été faite.

L'hon. M. Borden restera à Ottawa pour la fête de Noël, il ne pourra réaliser le projet qu'il avait fait d'aller passer quelques jours à Halifax. La plupart des ministres partent aujourd'hui, il n'y aura pas de séance du cabinet avant mercredi. L'hon. M. C. J. Doherty et l'hon. M. Monk s'en vont à Montréal, l'hon. M. Burrell va à Sainte-Catherine, l'hon. M Hughes, à Lindsay; l'hon. M. J. White à Toronto; l'hon. M. Hazen à Saint-Jean; l'hon. M. Pelletier, à Québec; l'hon. M. Cochrane à Toronto; l'hon. M. Foster aussi; l'hon. M. Rogers est déjà parti pour Winnipeg et l'hon. M. Nantel reste à Ottawa.

UN IMMENSE LOCKOUT EN ANGLETERRE

Manchester, Angl., 23. — Le comité des filatures de coton du Lancashire et l'association des manufacturiers ont décidé hier après-midi un lockout général des ouvriers employés dans les établissements appartenant à leurs membres.

La fermeture aura lieu le 27 courant.

Ce lockout est une protestation contre les tentatives des ouvriers Unionistes pour forcer ceux qui ne sont pas syndiqués à se joindre à eux.

On s'attend à ce que la mesure affecte 160,000 travailleurs.

Les Capitalistes ou Rentiers ont à l'aide de

La Société d'Administration Générale

le moyen de faire fructifier leurs capitaux avec une sécurité absolue, tout en obtenant un revenu régulier.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société.

35 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

A Outremont

LE CITOYENS TIENNENT UNE ASSEMBLEE AU SUJET DES AFFAIRES MUNICIPALES.

L'Association des Citoyens d'Outremont a tenu une assemblée, hier soir, à l'hôtel de ville.

Le Conseil ayant décidé de ne pas s'y rendre en corps, seuls M. le maire Beaubien et les échevins Bessette, Little et Stuart, assistaient à titre privé à cette assemblée. Ont été élus présidents-conjoints de l'assemblée, MM. R. Neville et D. Lamoureux. La discussion a commencé sur la question de la redistribution des trois quartiers d'Outremont. Les membres de l'Association ont prié les représentants du conseil présents de se rappeler que la promesse a été faite de donner aux quartiers, une représentation égale ou à peu près; tandis qu'à l'heure actuelle, le quartier Nord compte actuellement un nombre presque double d'électeurs que n'ont les deux autres quartiers. Les représentants du Conseil ont répondu que le quartier Nord avait spontanément pris un développement presque imprévu, mais que justice serait certainement accordée dans la redistribution prochaine.

Les réponses données par les membres du Conseil au sujet des argents votés et alloués à des achats de terrains pour établir des parcs publics et l'ouverture des rues Lajoie, Bernard, Maple Wood, Springrove, Rockland, ont paru satisfaire les membres de l'Association.

Cette dernière manifeste le désir qu'il serait peut-être utile de faire insérer dans les amendements à la charte, une clause, disqualifiant tout propriétaire qui n'aurait pas payé ses taxes pour le premier janvier de chaque année. Cependant cette mesure paraît ne pas réunir l'unanimité des suffrages et a été laissée à l'initiative du conseil.

Le tunnel de la rue Iberville

DONNE NAISSANCE A UNE RECLAMATION DE $39.295 CONTRE LA VILLE ET L EC.P.R.

MM. Daoust et Lalonde, importants manufacturiers de chaussures, ont intenté, hier après-midi une poursuite contre la Ville et le Pacifique Canadien en réclamation de $39,295 dommages-intérêt.

Il s'agit du tunnel que le Pacifique est à faire construire sous sa voie, rue Iberville. Les demandeurs prétendent que le creusement de ce tunnel cause de grands dommages à leur tannerie, située à cet endroit. Les entrées et les sorties en sont bloquées, prétendon, et les fondations des édifices sont minées par les excavations. Il faudra même changer de place diverses bâtises et plusieurs bassins.

MM. Martineau et Jodoin agissent pour les demandeurs.

Le bain O'Connell

ON L'A INAUGURE HIER ET M. WANKLYN A DECLARE QUE CETTE SORTE D'ETABLISSEMENT DEVRAIT AVOIR UN GYMNASE.

Le maire et les échevins ont assisté hier, avec les commissaires à l'inauguration du bain situé au marché à foin. L'échevin O'Connell, dans le quartier de qui se trouve l'édifice, a fait les honneurs.

Le bain, qui coûte $35,000 renferme un bassin de 84 pieds de longueur et de trente pieds de largeur, contenant cent mille gallons d'eau à 74 degrés en hiver. Le maire a déclaré qu'il voudrait voir un bain dans tous les quartiers de la ville et M. Wanklyn a ajouté que les nouveaux bains devraient aussi renfermer un gymnase et une salle de lecture pour ceux qui désirent se reposer.

Le bain du marché à foin porte le nom de l'échevin O'Connell, c'est le second qu'on construit dans le quartier Ste-Anne.

Dans les gares

L'ACTIVITE ES TPLUS CONSIDE-L'ACTIVITE EST PLUS CONSIDE-

Plus Noël approche, plus l'activité est grande.

Chez les compagnies de chemins de fer jamais on n'avait vu une telle affluence. Les gares Bonaventure, Viger, Windsor et Grand-Nord sont encombrées de voyageurs arrivant à Montréal et de voyageurs partant pour tous les coins du pays. Aujourd'hui, alors que les billets de retour sont accordés au prix de billet simple, l'activité sera encore plus grande et chaque train qui partira sera littéralement bondé.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

JOYEUX NOEL A TOUS

C'est décidé, venez choisir vos cadeaux chez

O. LEMIRE & CIE, RUES SAINT-DENIS ET SAINTE-CATHERINE

Vous y verrez l'assortiment le plus complet et le mieux choisi de la ville.

Poupées et Jouets au 3ième étage

Poupées habillées, poupées articulées, poupées parlantes, jouets mécaniques, chevaux berçants, carrosses de poupées, traîneaux, traînes sauvages, traîneaux pour fillettes, tout y est.

POUR CE SOIR ET MARDI
200 poupées habillées, marquées 50c, au choix **39c**

N'Allez pas l'Oublier !

Il vous faut voir notre superbe installation d'articles de fantaisie au 1er étage.

Boîtes de toilette, depuis . . **$1.19** à **$15.00**
Services de manicure, depuis . . **75c** à **$8.00**
Services à barbe, articles de fumeurs, depuis **25c** à **$8.00**
Bronzes français, depuis 50c à **$65.00**
Vases d'ornement, verre taillé, Jorcelaine chinoise, articles en cuir, cuivre doré, argenteries, etc.

OUVERT TOUS LES SOIRS. ORCHESTRE SPECIAL.

Cloches d'Eglises de la Célèbre Fonderie

PACCARD Fondeurs de la Savoyarde 43,365

Plus de 700 cloches sont placées au Canada. Garantie de 10 ans.
Parfaite Harmonie. Sans retouche après la coulée.

Z. O. TOURANGEAU, 358 rue Rachel Est, Montréal

C. EMILE MORRISSETTE, Représentant Général, 203 et 208 rue Latourelle, Québec.

Machine pour carillonner brevetée, Coussinets à secteurs mobiles, Battants Retro-Lancés brevetés.

EXAMENS DES CLOCHES SUR DEMANDE. Demandez notre Catalogue

De Saint-Lambert à Longueuil

UN MAGNIFIQUE BOULEVARD SERA CONSTRUIT SUR L'EMPLACEMENT ACHETE POUR LES CASERNES.

Les casernes seront construites sur l'île de Montréal, comme l'a annoncé l'hon. M. Hughes au banquet de l'hôtel Windsor, mercredi. En retour, M. J. H. Rainville a obtenu l'assurance que le gouvernement fédéral cèdera les terrains qu'il possède entre Longueil et Saint-Lambert pour l'établissement d'un beau boulevard le long du fleuve. L'hon. M. Monk, ministre des Travaux Publics, et l'hon. M. Hughes ont promis au député de Chambly-Verchères que cette belle promenade sera construite d'après les dessins les plus pittoresques et les plus appropriés au sport de l'automobilisme comme pour la promenade en voiture.

Au cours de l'entrevue qu'il a eue avec les deux ministres après le banquet, M. Rainville a fait ressortir la nécessité qu'il y a d'améliorer la route qui conduit de St-Lambert à Longueuil. Il a obtenu satisfaction entière à ce sujet.

Pour vous Mesdames

Occasions superbes dans le département de la broderie. 12,600 verges de belle broderie en mousseline suisse, brodée, très large, pour robes. Valeur réelle 75c, $1 et $2.00 la verge, offerte cette semaine à 29c, 49c, 99c la verge. N'y manquez pas.

VIAU,

Magasin à rayons de l'est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

NOUVELLES MARITIMES

LES ALLANIERS.

—Le "Sardinian", de Hâvre à St-Jean, a été signalé à 117 à l'Est de Cap Race, hier midi.

—Le "Corsican", de St-Jean, est arrivé à Liverpool Bar, à 11 heures hier.

—Le "Numidian", est parti de Boston à 2 heures 30 hier après-midi en route pour Glasgow, avec 76 passagers en 2ème et 25 en entrepont.

—Le "Grampian", est parti de Liverpool à 6 heures hier soir en route pour Halifax et St-Jean, avec 13 passagers en 1ère, 58 en 2ème et 319 en entrepont.

L'EQUIPAGE DU "CHESAPEAKE".

Gibraltar, 22. — Quinze homme d'équipage du "Chesapeake" qui a brûlé en mer, le 10 décembre, sont arrivés, ici, à bord du navire allemand "Adam Strum". Le second du "Chesapeake" et 32 matelots chinois manquent à l'appel.

L'"EASTPOINT" EST ARRIVE.

Philadelphie, Pa., 22. — La transatlantique "Eastpoint", que l'on disait perdu est arrivé hier après un retard de cinq jours et une traversée excessivement rude. L'"Eastpoint" partit de Londres le 2 décembre. Il avait une cargaison de 400 caisses de dynamite et à chaque instant, dans le roulis, une explosion aurait pu se produire. Heureusement le voyage s'est fait sans accident.

LES ARRIVAGES.

Paquebot.	A	De
Amerika	New-York ...	Hambourg
Prinzess Irene	New-York	Gênes
Oceania	New-York	Trieste
Graf Waldersee .	Philadelphie .	Hambourg
Corsican	Liverpool	St-Jean
Lusitania ...	Fishguard ...	New-York
New-York ...	Plymouth ...	New-York

Cadeau

Le cadeau qui sera le plus apprécié est certainement un

Graphophone COLUMBIA

Il est durable et sera un véritable concert à la maison. Il est à la portée de toutes les bourses.

$20.00 Joli Graphophone couleur acajou, jouant les disques de 10 ou 12 pouces.

$30.00 ET **$45.00** Graphophones sans cornet (très forts).

$60.00 Magnifique Graphophone d'une sonorité merveilleuse. Boîte et cornet en acajou solide.

$65.00 Grafonola Favorite. Valeur extraordinaire, pour un prix aussi modique.

$180.00 ET **$250.00** Grafonolas de luxe, véritables objets d'art.

Les Disques COLUMBIA doubles de 10 et 12 pouces peuvent d'adapter sur n'importe quelle machine à Disques.

Le plus grand choix de Graphophones et Disques COLUMBIA

Canadian Graphophone Co.
641 STE-CATHERINE OUEST

A travers la Ville

LA COUR JUVENILE

Il est rumeur, enfin, que la cour juvénile va ouvrir au commencement du mois de janvier. Ce ne sera pas trop tôt, car, il y a longtemps, que le besoin d'une semblable institution se fait sentir. C'est presque tous les jours que des enfants comparaissent à la cour de police, au milieu des prisonniers et des criminels. Les parents des enfants, et les intéressés seuls auront le droit de se tenir à la cour juvénile; chaque cause sera entendue privément.

M. Gouin, dit-on, fera connaître bientôt le nom des officiers qu'il a choisis pour la cour.

On croit que M. le juge Choquette, qui s'est particulièrement occupé de la criminalité chez les enfants, et qui a beaucoup contribué à l'établissement de la nouvelle cour, en sera le président.

UNE PREUVE INSUFFISANTE

M. le juge Greenshields a renvoyé la poursuite intentée par Mme Anna Hartenstein contre les propriétaires du Nationoscope. La plaignante, un jour, reçut des blessures, en tombant dans la rue sous la poussée d'un ivrogne que les employés du théâtre mettaient à la porte. Elle réclamait $5,000 de dommages. La cour déclara que la demanderesse n'a pas prouvé que les défendeurs ont agi imprudemment ou négligeamment et que, en conséquence, elle n'a pas droit à des compensations. Action renvoyée avec dépens.

PLUS D'ARMES A FEU!

L'appel de Nicolas Papillo, un Italien qui fut arrêté, puis condamné à $25 ou deux mois de prison, pour avoir été trouvé en possession d'un revolver, s'est plaidé hier, en Cour du Banc du Roi, section des appels criminels. En cette cause, il a été démontré, par des témoignages que Papillo avait "obligé" un ami en lui ôtant son arme, car cet ami devait prendre son service sur un chemin de fer et il n'avait pas le droit de la porter.

M. le juge Cross a renvoyé l'appel et confirmé le jugement de M. le juge Lanctôt.

APRES TROIS MOIS DE SOUFFRANCES.

Joseph Robidoux, 59 ans, qui fut blessé au cours d'un accident qui se produisit il y a trois mois, dans une carrière de pierre, à Acton Vale, est mort hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu. Le cadavre a été transporté à la Morgue. Il y aura enquête aujourd'hui.

Robidoux demeurait à Acton Vale.

POURSUIVI POUR 15 SOUS.

Un nommé Bissonnette est poursuivi en Cour de Police pour le vol d'une bouteille de lait évaluée à 15 sous. L'accusé se dit innocent. Il a dû fournir un cautionnement de $100 afin d'être remis en liberté.

Mort du président de l'Equateur

Guayaquil, Equateur, 22 — Le président de la république de l'Equateur, Emile Estrada, est mort subitement, à minuit, la nuit dernière.

Estrada avait été élu président le 11 janvier 1911 et avait pris son siège le 1er septembre. Le 15 du même mois, il tombait gravement malade et ses médecins lui ordonnaient le séjour de Quito pour se rétablir.

La malle de Noel

Les sacs de malles continuent à augmenter en nombre et en volume à l'hôtel des Postes, et nos facteurs auront une dure journée à faire. Il nous est arrivé soixante-trois sacs par le "Kronprinzessin Cecilie" et six sacs par l'"Amerika". Les malles de "l'Empress of Britain" sont arrivées ce matin; elles comprennent 409 sacs de lettres et 291 paniers de paquets.

Marmot millionnaire

Washington, 23. — Vinson Walsh McLeath, petit-fils de John R. McLeau, fils de Thomas F. Walsh, et héritier d'une fortune s'élevant à cent millions, célébrait hier son troisième Noël. Les hôtes du marmot millionnaire étaient l'ambassadeur russe, son grand-oncle par alliance; l'amiral Dewey, un autre grand-oncle; le comte de Moltke et vingt-cinq autres multi-millionnaires.

Notre Page Littéraire

LES TROIS FILLES

Trois filles,—c'est à l'heure où la journée expire,—
S'en vont le long des prés et la main dans la main.
L'une chante gaiment en suivant le chemin,
L'autre rêve et sourit, la troisième soupire.

L'une dit:—"Qu'est-ce donc que l'amour, ô mes soeurs?"
—Je l'ignore, répond la seconde; en un livre
J'ai lu que sans l'amour un coeur ne saurait vivre.
—L'amour, je le connais, reprend l'autre, et j'en meurs!"

Achille MILLIEN.

LES VIEUX

L'hiver nous incite à penser aux vieilles gens, à méditer sur la vieillesse. L'humanité a toujours représenté cette saison sous la figure d'un vieillard : toutes les tristesses, les déchéances du déclin de la vie se retrouvent en images dans le froid de l'hiver, dans le dépouillement de la campagne, dans la brume et les longues obscurités de ces jours noirs, dans les pluies interminables qui font songer à des pleurs inconsolés, dans les sifflements du vent qui ont quelque chose du sanglot humain. Conformons-nous donc à la leçon de la Nature et parlons des Vieux.

Les femmes d'ordinaire, sont tournées toutes du côté de l'enfance. La vue d'un petit bébé les touche au coeur, elles s'apitoient sur la misère des nouveau-nés ; elles se multiplient pour assurer, par des oeuvres, les soins au premier âge. Les enfants grandissent aujourd'hui, on peut le dire, couvés par la magnifique vigilance féminine, bénéficiant de cet attendrissement ineffable que provoque chez la femme la seule idée des tout petits.

Et c'est très bien ainsi. Il y a sous ce sentiment une logique utilitaire, et c'est le Destin de la race qui l'inspire. Ce sont toutes les promesses, toutes les espérances sociales, c'est la vie même que ce divin instinct protège et défend.

Mais si j'admire cet instinct et les dévouements qu'il suscite, combien je trouve plus noble encore, dans son désintéressement, la sainte pitié qu'inspirent les vieux. Nous n'attendons plus rien d'eux; ce sont des êtres qui finissent; ce que nous leur donnons, ils ne nous le rendront jamais. Ils sont, dans la société, des charges sans bénéfices, et c'est pourquoi le moindre acte de bonté à l'égard des vieillards prend une valeur morale qui dépasse celle de toute autre bienfaisance.

D'ailleurs ne sont-ils pas tout aussi touchants que les enfants? Ils ont la même faiblesse, et avec cette aggravation qu'ayant connu naguère la vigueur, la puissance vitale, l'exercice des plus belles forces, ils sont conscients et douloureusement conscients de leur débilité d'aujourd'hui, alors que l'enfant ignore la sienne. Puis l'enfant, n'ayant nulle science de la souffrance, peut la subir sans qu'elle l'atteigne complètement. Mais le vieillard, dont la machine parachevée a fait toutes les expériences, peut mesurer sa douleur et la sentir jusque dans les derniers replis de son être.

L'enfant, en dehors de tout soin, possède pour l'aider tous les apports, tous les afflux d'une vie grandissante. Mais il semble que la nature, n'ayant plus que faire des vieillards, s'en désintéresse, les laisse s'arranger de leurs ressources finissantes pour être toute ailleurs, au renouvellement, à l'éternel rajeunissement de l'espèce. Plus même, la nature cruelle et impitoyable s'acharne après le vieillard, elle l'accable, elle ne demande qu'à le pousser au tombeau. Mais ce qu'il y a de meilleur dans l'homme intervient alors pour soutenir celui dont les jours s'achèvent, pour le raviver, protéger et embellir encore sa précaire existence. Et c'est l'honneur de l'humanité que, dans les sociétés antiques les plus inaccessibles à ce que nous appelons "le sentiment", on ait connu le culte de la vieillesse.

C'est qu'il ne faut pas seulement considérer dans le vieillard la déchéance physique, le vêtement usé, l'état misérable digne de toutes les compassions. Il est grand, il nous dépasse par tout ce qu'il a vu et enduré. Il est le voyageur qui nous précède sur la route montante, et qui a découvert avant nous le mystère des régions lointaines que nous n'apercevons pas encore. Toute la douleur humaine, dont, une à une, nous vivons les phases successives, elle est à l'état de cycle parfait dans le coeur du vieillard. Et toutes nos joies y sont aussi, comme des fleurs précieuses dans un herbier desséché. Il a espéré, il a aimé, il a vu mourir l'un après l'autre les objets de sa tendresse. Il est souvent pareil à ces arbres de la forêt dont on a coupé toutes les branches et qui demeurent dans les clairières comme un bloc encore vivant, souvenir informe de l'arbre de jadis, trop las et trop mutilé pour donner désormais nulle preuve de sa vie secrète. Il a passé par où nous passons, et il a franchi d'autres stades encore. Enfin, il a vécu. Quel mystère! Allez voir au Louvre, dans la Grande Galerie, le portrait d'une femme inconnue, de Philippe de Champagne, cette femme vieillissante, qu'on a pu appeler "l'autre Joconde", et constatez la supériorité presque divine de l'âge dans ce visage hermétique si serein qui semble détenir l'énigme de la vie. A peine si le temps l'a ravagé; une légère pâleur, un léger amaigrissement et c'est tout; mais le plus émouvant des romans est écrit dans le modelé complexe de ces joues ivoirines, dans ces rides de tristesse, si discrètes, si effacées, qui encerclent le front et la bouche, dans ce tragique sillon qui s'est tracé sous les yeux, dans les yeux surtout, ces yeux sans étincelle, qui ne livrent rien, qui gardent tout ce qu'ils ont vu et qui ont vu tant de choses! Que de sourires et que de larmes ont tour à tour passé sur ce visage; que de mouvements d'attente, de déception, d'ardeur, de désespoir, d'énergie, d'anéantissement, de tendresse, d'indignation et finalement de résignation apaisante ont tourmenté et fixé les traits de cette femme! Qu'elle a dû aimer et souffrir! Aussi, à la contempler, quelle émotion profonde nous prend, quel respect, quelle envie de nous mettre à genoux!...

Et ne croyez pas que cette élévation morale qui nous en impose soit due, en cette aristocratique figure, à la finesse de la race, à la quintessence féminine qu'elle représente. Certes, cette image a tous les caractères d'un symbole. Mais voyez n'importe où, dans la rue, dans l'omnibus, la première vieille femme du peuple venue, en mèches grises, en caraco usagé, et lisez sur sa face tiraillée de rides, dans ses bons yeux écrasés sous la chute des paupières, toutes ses luttes, toutes ses misères, ses maternités, ses inquiétudes, ses grosses peines, son éternelle résignation. Tout cela moins affiné que chez la grande dame du Louvre, mais tout aussi humain et non moins poignant.

Cette beauté de la vieillesse, tous les vrais artistes l'ont comprise. En l'interprétant, en nous la donnant à admirer dans leur oeuvre, ils nous ont appris que ce n'est pas seulement de la pitié qu'il faut aux vieux, mais une sorte de culte, l'honneur que les Anciens réclament pour les leurs.

Comme il faut les aimer, surtout! Ils ont si peu de temps à demeurer parmi nous, et ils goûtent si avidement les témoignages affectueux que nous daignons leur donner! Souvent ils ne sont point gâtés; la jeunesse les fuit; il y a un abîme entre leurs âmes et celles des jeunes gens. Ils demeurent dans leur isolement; ils se voient délaissés par ceux qui jouissent encore des trésors de la vie; ils mesurent leur détresse; ils se meurent de regret, d'amertume. Il est si bon, pourtant, quand, en leur compagnie, on s'est ennuyé quelque temps, bénévolement, à leurs radotages, de voir leur rajeunissement, leur épanouissement! La vie semble rentrer en eux; pour ce rien, toute leur gaieté revient, et ils sont heureux, et leur vieux visage se plisse de contentement, et ils oublient tout, et leurs infirmités, et leur faiblesse, et ce qu'ils ont perdu, et le sinistre Inconnu qui les attend... Quelle sensibilité est la leur! Un geste les blesse, mais un sourire les ramène. Ils sont pareils à ce vieux bois desséché qui flambe pour une allumette.

Ne laissons pas souffrir les vieux. Il y aurait là une férocité. Examinons-nous sur ce point. Est-ce que nous faisons notre devoir? N'y a-t-il pas, dans le nombre de nos amis, tout au bout de la ville, — oh! très loin, dans un quartier impossible, — quelque octogénaire, quelque paralytique, quelque rhumatisante que nous oublions complètement? Tout conspire pour nous empêcher de l'aller voir. Le temps nous manque, les moyens de communication, surtout, avouons-le, le courage, car il semble que nous n'ayons plus rien de commun avec ces êtres d'une autre époque. D'autres aussi pensent de même. Et, pendant ce temps, les pauvres vieux amis, qui ont vu se rétrécir de jour en jour le cercle de leurs relations, tombent au terrible, à l'indicible isolement de coeur. A l'heure où tout leur fait défaut, où la vie même se retire d'eux comme goutte à goutte, l'amitié, elle aussi, leur tourne le dos. Et cependant, songeons que dans les longues oisivetés de leur solitude, eux pensent à nous, ils nous attendent, ils nous désirent, ils nous appellent. N'est-ce pas affreux? Quelle faute subtile, mais grave, nous commettons et qui devrait être une honte pour cette sensibilité dont nous nous flattons !

Ne souffrons pas surtout qu'à notre époque de charité raisonnée et organisée, des vieillards indigents s'éteignent dans la misère. Faut-il ne se laisser émouvoir que par l'enfance inconsciente, quand de pauvres vieux artisans, des aïeules qui portent tout le poids d'une longue vie laborieuse, qui, replets sur eux-mêmes, ressassent leurs maux et des analysent amèrement, ont faim et froid? Est-il convenable même que des êtres qui se sont usés en donnant à la grande oeuvre commune, à l'oeuvre sociale, toutes leur forces, leur activité, leurs énergies, finissent sans dignité, comme de misérables choses devenues inutiles? Un vieillard pauvre ne devrait pas avoir à demander l'aumône. Le secours devrait aller à lui spontanément, religieusement, comme un tribut.

Je sais bien qu'il y a les asiles, les hospices, les maisons de refuge; il y a les Petites Soeurs des pauvres qui ont si bien compris, elles, le devoir d'amour envers les vieux! J'en ai connu de toutes jeunes, dont le fin et joli visage, sous la cornette, disait assez la naissance, et qui dorlotaient leurs bonshommes comme elles l'eussent fait de petits enfants. Ces vieux corps décharnés, desséchés, déformés, souvent abîmés d'ulcères répugnants, leur inspiraient une idée douce et courageuse, et de leurs mains patriciennes il fallait les voir, en leur geste évangélique, baigner et soigner les pieds de leurs vieux, ces pieds tannés par les pas de toute une vie, et où les sueurs et les poussières de soixante années s'étaient incrustées sans que nul savon y eût mis d'opposition systématique.

Oui, elles sont là, et il faut les aider, comme il faut aider les oeuvres similaires et toutes les initiatives de mutualité officielle ou privée qui ont cette idée magnifique d'assurer à la classe ouvrière une vieillesse tranquille et digne. Mais il y a aussi, par les rues, ces vieux mendiants, si vénérables en dépit de leur passé douteux, de leur sobriété équivoque. On les voit sous une houppelande verdie, leurs maigres genoux perçant le pantalon déguenillé ouvert à tous les rhumatismes, un feutre de haute dèche coiffant leur longue chevelure grise. Ils se font tirer par un bâton qui tremblote sur le pavé, et ils vont, le vant au vent leur belle barbe blanche leur face travaillée comme une magnifique eau-forte, leurs yeux clignotant sous les sourcils en broussailles. Quand ils tendent la main, que notre générosité ne s'attarde pas trop sur leur responsabilité et leur imprévoyance. Ce furent sans doute de joyeux ouvriers, légers et insouciants, n'ayant jamais pensé qu'au présent, et l'avenir les a surpris sans qu'ils l'aient préparé. Qu'y peuvent-ils maintenant et à quoi bon notre sévérité? Sommes-nous d'ailleurs leurs juges? Voyons-les plutôt en beauté, ornés de cette noblesse que l'âge confère à tous les êtres, et payons largement la leçon qu'en passant ils nous donnent.

Car le temps va vite en nous ne serons pas toujours jeunes...

COLETTE YVER.

("L'Echo de Paris".)

BIBLIOGRAPHIE

"AMES JUIVES", PAR MONSIEUR L'ABBE S. COUBE.

Sous la forme d'un roman historique rempli de scènes idylliques et dramatiques, l'auteur a évoqué le monde si varié et si complexe des temps évangéliques. Il a voulu exprimer l'impression que le Christ a dû produire sur son entourage. Il a peint ce milieu juif où apparut la plus grande figure de tous les siècles. Autour de Jésus, il a campé dans leur fière attitude de dévouement ou d'égoïsme, ces âmes juives énigmatiques, si hautes ou si basses, si tendres ou si dures, animées de passions vivaces, immortelles, amour ou haine, dont vit ou meurt l'humanité.

Il nous fait assister à l'éclosion de deux Israëls : "L'Israël de Dieu", qui sera le Christianisme, et l'Israël apostat, qui se maudit lui-même. Il décrit la race bénie et la race des vipères se différenciant peu à peu sous le verbe de Jésus. Il montre dans la douceur des printemps de Galilée, la beauté croissante d'âmes pures et fortes, dégagées peu à peu de la gangue originelle et affinées par un amour supérieur ; et, dans des scènes d'un réalisme poignant la descente vers le crime d'âmes puissamment perverses. Il explique l'origine psychologique des profanations d'hosties, des meurtres rituels et autres fureurs démoniaques qui ont passé des ghettos et des sabbats aux arrière-loges maçonniques, créant l'antichristianisme d'une part et l'antisémitisme de l'autre. Outre son intérêt palpitant, cet ouvrage présente une oeuvre de haute valeur apologétique, où s'enlèvent en un vif relief, dramatisées par le récit, mais sans rien perdre de leur précision philosophique, les grandes preuves du Christianisme, la divinité du Christ, la certitude de ses miracles et de sa résurrection, la réalité de sa présence dans la communion : les épisodes eucharistiques en particulier constituent une exposition neuve et originale du mystère qui a le plus rebuté les Juifs.

C'est une oeuvre captivante et d'une grande valeur littéraire.

Dans une petite localité de Provence devait avoir lieu une course de taureaux, mais, au dernier moment, les taureaux firent défaut. L'affiche fut ainsi libellée :

Demain, grande course de taureaux
Le public est prévenu que les taureaux seront des vaches.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

DESSUS DE BLOUSE POUR DAME

Ce vêtement est on ne peut plus commode pour porter avec une blouse; il est simple de dessin et facile à confectionner. La blouse ferme sur le côté à l'épaule et sous le bras. Le tour de bras ample et l'épaule longue sont des caractéristiques des styles de cette saison. La blouse peut être faite de tissu assorti à la jupe ou d'un tissu faisant contraste, comme le satin ou le velours.

La patron 5,680 est taillé en grandeurs de 32 à 42 pouces mesure de buste. La taille 36 exige 1 verge 1-4 de tissu de 36 pouces.

On peut se procurer le patron ci-dessus en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes :

Remplir le coupon ci-dessous et retourner le au DEPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 71a rue St-Jacques Montréal.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 5,680

Nom .....

.....

No. ..... Rue .....

Ville .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS, AU "DEVOIR", avec 10 cents, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

NOUVELLE

Mademoiselle Perpétue

Les Parisiens d'autrefois ne redoutaient pas les rues étroites; leurs larges chambres aux tavures élevées prenaient l'air sur des cours spacieuses et de souriants jardins; ils préfèrent, de nos jours, s'étioler dans de petites boîtes le long de monotones avenues. La rue Férou se glorifie d'avoir compté parmi ses hôtes l'un de ces héros célèbres qu'on appelle les "trois mousquetaires"; c'est rue Férou que d'Artagnan rendait visite à son grand ami Athos. Les Gascons qui continuent de venir à Paris pour le conquérir, ne consentiraient plus à s'y aventurer; ils ne trouveraient pas les terrasses des cafés nécessaires à la faconde qui remplaça leurs coups d'épée.

Dans l'une des quatre ou cinq maisons qui forment une partie de la rue, s'adossant aux bâtiments de l'ancien séminaire où Renan pria, un médecin occupait l'appartement du premier étage. Pourquoi le docteur Liénard, libre-penseur, mangeur de prêtres, adversaire déclaré de ce qu'il appelait les derniers vestiges de la superstitition, logeait-il à côté d'un séminaire, presque en face d'une église, non loin des rues où l'on ne voit, aux vitrines, qu'objets de piété ou livres de religion ?... Tout d'abord, il lui plaisait de penser que les jeunes hommes aux soutanes noires, qui bourdonnaient sous les voûtes ou dans le jardin du séminaire, en avaient été chassés "par une loi libératrice"; il lui plaisait aussi d'espérer que l'église Saint-Sulpice serait un jour, comme sous la Révolution, désaffectée (souhait imprudent, pour le cas où, de nouveau, l'édifice sacré abriterait un banquet offert à un général victorieux qui, comme Bonaparte ramènerait, par un Concordat, la paix entre l'Etat et l'Eglise); la désaffectation prononcée, les magasins d'objets ou de livres religieux cédedaient vite la place, selon le voeu du docteur, a de plus modernes : des cabarets, sans doute ? Le docteur Liénard ne bornait pas ses espérances à ces expropriations successives. Il voulait, arrachant le quartier Saint-Sulpice à la réaction, y écraser "l'infâme à tout jamais" et représenter au Palais-Bourbon des citoyens désormais acquis aux idées de progrès et d'indépendance. Les médecins de nos jours abandonnent volontiers leur profession pour se tourner vers la politique. C'est pour cette raison, sans doute, que les clients négligés se portent si bien, et que l'on voit, chez nous, la durée de la vie humaine s'allonger; mais aussi, peut-être que la France est un peu malade.

Un soir, en sortant d'une réunion publique où il s'était particulièrement échauffé contre l'obscurantisme des "calotins", le docteur Liénard prit froid. Pour avertis que soient les médecins, ils sont ce que nous sommes, aurait pu dire Voltaire; la maladie les atteint comme les autres hommes. Célibataire, le docteur n'avait à son service qu'un domestique du sexe masculin, capable d'épousseter les meubles et recevoir les visiteurs, mais non de donner les moindres soins à un malade. Les connaissances culinaires du valet se limitaient au premier déjeûner du matin ; il se faisait apporter ses repas d'un cabaret proche, tandis que son maître se rendait dans un restaurant connu du voisinage, rue de Tournon; les prêtres d'Esculape se dispensent volontiers des régimes sévères qu'ils imposent à leurs ouailles. Aussi le confrère appelé par le docteur alité ne tarda pas à découvrir, à côté de la pleurésie, des complications diabétiques; comme la situation lui semblait grave, il exigea la présence continuelle d'une garde-malade attitrée; il se chargea de la trouver.

Mlle Perpétue n'était point de ces garde-malades de larges dimensions, fortes en couleurs, exigeantes, qui asservissent toute une maison à leurs caprices. Toute mince, toute menue, habillée d'une robe noire boutonnée sur le devant comme les corsages de nos grand'mères, dont la simplicité ne s'ornait que de lingerie, d'un col rabattu et de manchettes retroussées, coiffée de bandeaux plats, elle glissait d'une chambre à l'autre, silencieuse et discrète, imperceptible, immatérielle. Un observateur attentif eût remarqué que la simplicité de la robe n'altérait ni la finesse de la taille ni la souplesse des hanches et que, sous les bandeaux plats de la chevelure, il fallait admirer une figure aux traits délicats et des yeux d'une idéale beauté, purs et calmes, les yeux que Raphaël vénère dans la Madone.

Pendant les jours et les nuits où la pleurésie du docteur Liénard traversa la période dangereuse, Mlle Perpétue ne s'éloigna pas un instant du malade. C'est à peine si, le matin, elle s'absentait quelques minutes pour les ablutions nécessaires, et elle ne prenait guère plus de temps pour le repas frugal que le valet de chambre lui apportait aux heures habituelles. Toujours, quand il ouvrait les yeux, le docteur pouvait apercevoir debout ou assise dans un large fauteuil, tout près de lui, la jeune femme dont, confusément, il sentait que les soins le disputaient à la mort.

Aidée par la science, la garde-malade obtint gain de cause. Le malade entra en convalescence. Il aurait pu, dès lors, laisser un peu de liberté à Mlle Perpétue. Il se montra aussi difficile que pendant les heures les plus douloureuses de la maladie à l'aigu. En général, les hommes, qui bravent courageusement la mort sur un champ de bataille, n'aiment pas la souffrance; il lui résistent moins que les femmes; ils sont douillets. Le docteur avait été un malade insupportable; ce fut un convalescent d'une exigence extrême. Il appelait la garde pour un rien; il voulut, quand son confrère lui permit un peu de nourriture, qu'elle prît ses repas non pas dans la salle à manger, mais près de lui, sur un guéridon; il ne s'opposa point à ce que, la nuit, elle s'étendit sur un lit, mais il le fit placer dans sa chambre derrière un paravant. Lorsque Mlle Perpétue, constatant la guérison presque complète de son malade, parlait de son prochain départ, le docteur lui répondait : "Vous avez bien le temps: êtes-vous mal ici ? et puis, je pourrais avoir une rechute; les rechutes sont très graves, dans ce genre de maladies. Je m'y connais".

La conversation ne s'en tenait pas à ces seuls propos. Le docteur interrogeait Mlle Perpétue sur sa vie, sur ses origines, sur ses projets; Mlle Perpétue répondait assez brièvement; elle disait qu'elle était de Vendée, qu'elle appartenait à une famille honorable, mais nombreuse et à demi-ruinée par des revers de fortune, qu'elle ne formait d'autres projets que de gagner une vie modeste en soignant des malades. Pour lui donner confiance, les docteur racontait sa propre existence, pas toujours exemplaire, exposait ses projets politiques, manifestait ses opinions; Mlle Perpétue l'écoutait patiemment, sans interrompre, se bornant, par un mouvement singulier, à remuer les lèvres, quand son malade se livrait à quelque diatribe contre les prêtres et la superstition. Aussi le docteur se plaignait de son isolement, de la tristesse de sa maison, avant ou après les heures de la consultation, et où ses visites finies, il hésitait à entrer; il déplorait la nécessité où il se trouvait de prendre ses repas au restaurant ; il imaginait une autre existence dont il dressait les plans et il disait enfin à Mlle Perpétue: "Pourquoi ne prendriez-vous pas la direction de ma maison ? Vous tiendriez mes livres. Vous auriez votre chambre, celle qui est au bout de l'appartement et dont je ne me sers jamais; je ne sais même plus ce qu'elle renferme. En un mot, vous auriez la haute main sur l'administration de la maison." Mlle Perpétue souriait, remerçiait et disait seulement : "Cela n'est pas possible". Le docteur insistait: "Pourquoi n'est-ce pas possible?" Mlle Perpétue se taisait.

Enfin, le docteur reçut de son confrère, devant Mlle Perpétue, l'autorisation de se lever. C'était, pour la garde-malade, le signal du départ; désormais, le valet de chambre pouvait se substituer à elle et prendre auprès de son maître son service coutumier. Elle se mit tout de suite à réunir les petits objets qui lui appartenaient, sans bruit, comme toujours. Le docteur s'impatienta : "Laissez-donc tout cela", dit-il sèchement.—"Je ne puis pourtant pas vous les laisser !" répondit très doucement Mlle Perpétue.

—"Hé bien ! si, vous les laisserez !.... continua le docteur avec une animation que chaque parole augmentait, vous laisserez tout cela et vous ne partirez pas. Vous resterez ici. Je ne sais pas exactement qui vous êtes, mais vous finirez bien par me le dire. En tout cas, je vois que vous êtes une femme délicieuse, jolie comme un ange—et, dans ma bouche ce compliment n'est pas banal—physiquement et moralement, accomplie en tout, telle qu'il en est peu qui vous ressemblent, certainement, et qui vous vaillent. En est-il une seule ? Mademoiselle Perpétue, vous changeriez ce nom-là, par exemple, voulez-vous être ma femme ?"

Un sourire mélancolique vint sur les lèvres de Mlle Perpétue, mais elle ne laissa voir ni hésitation ni embarras pour sa réponse : "Monsieur le docteur, dit-elle, vous êtes bon et je vous remercie : mais, si flatteuse qu'elle soit, je ne puis accepter votre proposition. Je suis bien comme je vous l'ai dit, de Vendée. Je porte un nom glorieux. Dans nos vieilles familles, souvent très nombreuses, les fils sont soldats et quand, faute d'une dot suffisante, les filles ne se marient pas, elles entrent au couvent et prennent le voile. Sixième et avant-dernière fille d'une famille de onze enfants à peu près ruinée, j'ai pris le voile. J'entrai dans une congrégation qui élève les petits enfants et soigne les grands. Vos amis, les adversaires de ce que vous appelez l'obscurantisme, ont pensé que donner de bons principes à des enfants, secourir des pauvres et soigner des infirmes, c'était un crime intolérable : ils nous ont dispersées, chassées, brutalisées. Parmi nous, les unes se sont exilées, loin de leur cher pays, les autres sont mortes de chagrin ou de misère; d'autres ont essayé de continuer, sous un autre vêtement, la mission qu'elles avaient commencé sur la terre. Je suis de celles-là... Mais si nous revêtons les habits du siècle, nous restons fidèles aux engagements que nous avons contractés devant Dieu. Tous nos voeux subsistent, tous... Et c'est pourquoi, docteur, je ne peux pas être votre femme. Je ne peux que prier pour vous, comme je le faisais à voix basse lorsque devant moi, vous profériez des paroles sacrilèges... Je continuerai de prier pour vous, de loin... Je prierai pour que vous soyez moins injuste envers nous; nous avons quelquefois du bon... Vous l'avez vu ?

.....

Mlle Perpétue a quitté la rue Férou, simplement, sans bruit, comme elle y était venue. Elle n'y est jamais retournée. Il arrive encore au docteur Liénard d'ouvrir la bouche pour quelque violente parole contre la prêtraille et l'obscurantisme; mais il s'arrête : il pense à Mlle Perpétue.

Adolphe ADERER.

Joli "mastic" typographique, trouvé dans un journal de France qui a mélangé le compte rendu d'un concours d'animaux gras avec un article sur l'avancement obtenu par un magistrat :

M. Benoist, écrit notre confrère, a été pendant de longues années l'honneur de notre tribunal. Magistrat éclairé, M. Benoist est aussi "un cochon extraordinaire, un des plus beaux spécimens de la race dite des porcs d'Andalousie" le type du parfait homme du monde.

On ne saurait trop applaudir au choix du gouvernement. Dans l'accomplissement de ses fonctions, M. Benoist continuera à se montrer "des plus faciles à nourrir, bien qu'il préfère des épluchures de pommes de terre mélangées avec du son".

une intelligence ouverte à tout ce qui est vraiment généreux; un grand coeur, en un mot.

On va courir la "Guignolée"

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul de la Paroisse de Saint-Pierre ont accepté avec plaisir et empressement, cela va de soi, la gracieuse offre du club de raquetteurs "Champêtre", pour courir la "guignolée" mardi et mercredi, les 26 et 27 décembre.

Nous savons que la générosité reconnue de cette paroisse promet des surprises aux dévoués organisateurs de ce concours de charité et que les résultats dépasseront toutes leurs espérances.

Pour éviter toute méprise, on nous prie de faire remarquer que ceux qui doivent aller ainsi de porte en porte auront un insigne spécial sur lequel se lira le mot "guignolée".

Rendez-vous en Foule chez VIAU—Venez Admirer

les jolies bagues garnies de pierres émeraude et zéphyr pendants d'oreilles et chaines pour enfants que nous avons à nos magasins et que vous pourrez acquérir gratuitement avec tout achat de deux dollars ($2.00) ou plus pendant 3 jours, Mercredi, Jeudi et Vendredi.

VIAU,

Magasin à rayons de l'est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne. Orchestre tous les jours. Nos magasins sont ouverts tous les soirs

Fourrures

POUR LES

FETES

Vous ne trouverez pas de meilleur endroit pour choisir vos fourrures que dans notre établissement. Nous sommes manufacturiers et nous ne vendons que les fourrures que nous manufacturons ; de cette manière nous savons ce que nous offrons à notre clientèle et la garantie que nous offrons est réelle.

NOS PRIX SONT DES PRIX DE MANUFACTURIERS

Qu'il que soit le prix que l'on vous fasse ailleurs, il est de votre intérêt...

(A moins que vous ne sachiez que faire de votre argent de ce temps-ci.)

de ne pas acheter avant d'avoir comparé nos marchandises et nos prix.

Ce que nous avons en stock comprend les derniers styles dans les toilettes de

Mouton de Perse	*Poney Russe*
Renard noir	*Loutre*
Renard brun	*Vison*
	Hermine

Laberge, Chevalier & Cie,

516 RUE ST-PAUL, Près de la rue Saint-Pierre.

PIANOS

Voulez-vous un Piano des marques les plus célèbes, venez le choisir ici. Vous pourrez, selon votre convenance, avoir les marques suivantes :—

HAZELTON-HEINS BROS.
MARSHALL - WANDALL

Ces pianos possèdent des tonalités harmonieuses, caisse du fini le plus artistique et constituent un véritable ornement.

Graphophone :

Nous vendons les graphophones "Edison", à réputation mondiale. Rien ne peut les égaler. Les entendre, c'est les adopter. Notre répertoire est sans rival.

Musique :

Nous avons un assortiment complet de musique en feuilles, de tous les plus célèbres compositeurs. Venez faire votre choix chez

ED. ARCHAMBAULT,

312 RUE STE-CATHERINE EST

Musique

Graphophones

LES Gants Perrin

UNE BOITE ASSORTIE DE

GANTS PERRIN

Le cadeau chic pour Noel et le Jour de l'An.

Les "Billets du Soir"

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Condoléances

Québec, 22. — Les membres de la Presse Associée de la Province de Québec, à leur réunion mensuelle tenue le 20 du courant, ont adopté à l'unanimité la mition suivante proposée par MM. F. X. J. Dorion, de l'"Action Sociale" et J. E. A. Piu, du "Soleil", appuyée par MM. Valère Desjardins, du "Soleil", et Victor Bédard, de la "Vigie":

D'exprimer à leur estimé confrère, l'un des vice-présidents de l'Association, M. Jos. E. Barnard, rédacteur en chef à l'"Evénement", leurs très vives condoléances à l'occasion de la mort de son épouse, arrivée le 20 du courant.

Ils partagent très cordialement le chagrin qui accable leur confrère, chagrin d'autant plus profond que Mme Barnard possédait des qualités qui la distinguaient particulièrement et la faisaient hautement apprécier dans les cercles intimes et sociaux.

Pour témoigner de leurs sincères sympathies, les confrères se feront un devoir d'assister en plus grand nombre à la cérémonie funèbre.

(Extrait des minutes).

Par ordre,

LE SECRETAIRE.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

La Vierge à la Crèche

I

Dans ses langes blancs, fraîchement cousus,
La Vierge berçait son enfant Jésus;
Lui, gazouillait comme un nid de mésanges,
Elle le berçait et chantait tout bas
Ce que nous chantons à nos petits anges...
Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas!

II

Etonné, ravi de ce qu'il entend
Il rit dans sa crèche, et s'en va chantant
Comme un saint lévite et comme un choriste:
Il bat la mesure avec ses deux bras;
Et la sainte Vierge est triste, bien triste,
De voir son Jésus qui ne s'endort pas.

III

—Doux Jésus, lui dit la mère en tremblant,
Dormez, mon agneau, mon bel agneau blanc,
Dormez, il est tard, la lampe est éteinte
Votre front est rouge et vos membres las.
Dormez, mon amour, et dormez sans crainte!...
Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas.

IV

Si quelques instants vous vous endormiez
Les songes viendraient en vol de ramiers
Et feraient leurs nids sur vos deux paupières;
Ils viendront: dormez, doux Jésus—Hélas!
Inutiles chants et vaines prières
Le petit Jésus ne s'endormait pas.

V

Et Marie alors, le regard voilé,
Pencha sur son fils un front désolé;
—Vous ne dormez pas, votre mère pleure.
Votre mère pleure, ô mon bel ami...
Des larmes coulaient de ses yeux: sur l'heure,
Le petit Jésus s'était endormi.

ALPHONSE DAUDET.

CONTE DE NOEL

Les Grands Souliers

A PAMPILLE.

Elle allait, la petite fille, traînant ses vieilles espadrilles trop grandes sur le trottoir humide de brume de la rue de Belleville.

C'était le soir de Noël. En attendant le réveillon, tout le quartier était dans la rue. Le funiculaire faisait son tintamarre; la foule grouillait autour des étalages en plein air; des gamins jouaient de la trompette: des ouvriers entraient par bandes chez les marchands de vin, dont les vitres flambaient; et, se tenant par la main, des demoiselles du faubourg barraient le trottoir, serrées dans des fichus de laine, un gros rouleau de cheveux sur le nez.

* * *

La petite fille s'appelait Célestine. Elle avait sept ans. Elle aurait été jolie si elle avait été lavée et si ses yeux verts avaient souri. Mais ils ne souriaient guère, car Célestine était une petite fille très malheureuse. Son père et sa mère, de bons forains pleins de courage, lui, lutteur, elle gymnaste, étaient morts tous deux, lui, d'un chaud et froid, elle, d'un saut périlleux manqué; et d'autres forains avaient recueilli Célestine, non par tendresse ni même par pitié, mais pour profiter d'elle en la forçant à mendier.

Elle devait rapporter dix sous tous les soirs. Et, souvent, elle ne les avait pas; et, d'autres fois, quand elle les avait, elle ne pouvait s'empêcher d'en distraire de quoi acheter un ou deux gâteaux, sachant bien qu'elle serait battue; de quoi elle prenait bravement son parti.

* * *

Ce soir-là, ses faux parents étaient allés boire chez le marchand de vin, et l'avaient envoyée mendier dans la rue. Et elle se sentait encore plus malheureuse que de coutume parce que, tout autour d'elle, il y avait des parents qui achetaient de belles choses à leurs enfants, et parce qu'elle savait que, cette nuit-là, l'enfant Jésus ou quelque ange du ciel venait déposer des jouets et des bonbons dans les souliers des petits.

Une vitrine surtout l'arrêta. Elle eut quelques moments d'extase devant une poupée riche, habillée de soie rose et de dentelle, dont les bras courts avaient des petits gants de peau, qui fermait les yeux quand on la couchait, et dont la bouche entr'ouverte était si petite qu'elle ne laissait voir que deux dents de souris.

Célestine, grelottante dans sa méchante robe trouée, songeait:

—Bien sûr, je n'aurai jamais cette grande poupée-là: mais je n'en aurai même pas une petite. Car, si l'enfant Jésus voulait m'en donner une, il ne saurait pas où la mettre, puisque, moi, je n'ai pas de souliers.

* * *

Tout à coup, elle aperçut à un étalage en plein air des souliers de toutes sortes, — brodequins, souliers Molière, bottines à boutons, à lacets, élastiques, pantoufles, babouches, "kroumirs", — soigneusement alignés, ou disposés en larges fleurs dont les pétales étaient formés de bodillots, et le cœur, d'escarpins délicats.

Derrière ces magnificences, le marchand, un gros vieil homme, somnolait.

Le désir de Célestine fut tel, que sa petite conscience oublia de l'avertir. D'un geste de singe, elle tira à elle par les lacets, — n'ayant pas eu le temps de choisir, — une paire de souliers énormes, des souliers de charretier ou de terrassier, qui se trouvait au bord de l'étalage; et elle s'enfuit avec, en les serrant sur son cœur.

* * *

Dans les ténèbres, en tâtonnant (car le concierge avait éteint le gaz), elle monta les six étages qui menaient à sa mansarde. Comme elle savait où étaient les allumettes et la bougie fichée dans la bouteille, elle fit de la lumière, et déposa les grands souliers au pied du mauvais poêle éteint. Puis, elle se blottit dans la caisse d'emballage qui lui servait de lit, et s'endormit presque tout de suite.

Une grande lueur emplit la mansarde. Un ange est là, sans qu'on puisse savoir comment il est entré; un ange long et mince, avec deux grandes ailes dont le bout frôle la poussière du plancher, et une tête de jeune fille sage, dont les cheveux bouffants sont partagés au milieu par une raie bien droite.

Il tient un gros registre, où sont inscrites toutes les rues avec les numéros des maisons et les noms des locataires. Il le feuillette de son doigt d'ange, qu'il mouille de temps en temps; et, quand il est arrivé à la page qu'il cherchait, il regarde tout autour de la chambre, aperçoit Célestine dans sa caisse d'emballage et dit tout haut:

—Oui, voilà bien la petite fille qui est marquée sur le registre. J'ai quelque chose pour elle.

A ces mots, il tira de dessous sa robe la magnifique poupée que l'enfant admirait quelques heures auparavant, et se baissa comme pour la déposer dans un des souliers... Mais il interrompit son geste:

—Qu'est-ce que cela signifie? dit-il. Ce sont là les souliers d'une grande personne, et non pas d'une petite fille. Est-ce qu'on se moque de moi?

Là-dessus, l'ange remet la poupée dans sa robe. Puis, il regarde longuement Célestine d'un œil triste et d'un air de reproche, et disparaît subitement.

* * *

Célestine pleura et sanglota longtemps; mais elle finit par se rendormir dans ses larmes.

Quand elle se réveilla le lendemain, ses faux parents n'étaient pas encore rentrés. Son premier regard fut pour les souliers: elle vit qu'ils étaient vides et se ressouvint de la visite de l'ange et de la façon dont il l'avait regardée.

Alors, ayant réfléchi sur tout cela, elle s'habilla très vite, prit un soulier dans chaque main, dégringola les six étages, et courut à la maison du vieux cordonnier qui, tout justement, était sur le seuil de sa boutique.

Célestine lui tendit les deux grands souliers neufs au bout de ses petits bras, lui demandant pardon, et lui racontant des choses où le bonhomme ne comprit rien, sinon que cette petite lui rapportait sa marchandise.

Il appela sa femme, qui faisait le café au lait dans l'arrière-boutique:

—Ecoute la gosse, lui dit-il. Toi, tu la comprendras peut-être.

Et Célestine recommença son histoire, et la femme du cordonnier la comprit parfaitement.

Elle embrassa l'enfant et dit à son mari:

—Voilà vraiment une honnête petite fille, et elle y a d'autant plus de mérite qu'elle est très pauvre et très malheureuse. Ce qu'elle vient de faire montre qu'elle a du cœur. Elle paraît douce et elle sera jolie quand elle sera débarbouillée. Depuis vingt ans nous désirons une petite fille: si nous adoptions celle-là, mon ami? Nous le pouvons facilement, puisque les mauvaises gens avec qui elle demeure ne sont pas ses parents.

Et le bon cordonnier et la bonne cordonnière adoptèrent Célestine. Ses faux parents voulurent la reprendre; mais M. Lépine leur fit dire de se tenir tranquilles.

Jules LEMAITRE.
de l'Académie française.

BIERES et PORTERS DOW
POUR LES VISITES.

QUESTIONS ECONOMIQUES

"Les Prévoyants de l'Avenir"

Voilà une association qui a bien fait parler d'elle depuis quelques années, même parmi nous. Son développement prodigieux a captivé l'attention et a suscité des imitateurs. Ceux qui conservaient des soupçons sur les résultats définitifs de cette aventure mutualiste passaient pour des esprits arriérés, incapables de se rendre compte des effets merveilleux de calculs transcendants. Mais la période d'attente étant enfin expirée, et le jour où ces calculs devaient être mis à l'épreuve décisive des réalités tangibles, les résultats sont venus donner raison à la défiance manifestée.

Pour renseigner notre public sur la valeur du système des "Prévoyants de l'Avenir" et pour le mettre en état de juger de ce qu'on doit en attendre, nous reproduisons l'extrait suivant que nous empruntons à un ouvrage publié en France en 1909 par un mutualiste distingué et convaincu, M. E. Blanchet. Nous nous abstenons de tout commentaire, l'extrait étant suffisamment explicite par lui-même. Du reste notre but vise seulement à éclairer nos lecteurs, et à leur fournir les éléments nécessaires à une saine appréciation de ce système, non pas à en faire pour le moment le procès. L'auteur ne met aucune amertume dans ses critiques. Il se contente de s'appuyer sur des données irréfutables, et en tire des conclusions qui méritent d'être pesée. Sous le titre: "Les Sociétés civiles de retraite", l'auteur écrit:

"Le plus imposant des organes dont ce groupe est composé reçut, de ses fondateurs, un titre, quelque peu ironique: "Les Prévoyants de l'Avenir".

On n'imagina jamais méthode en contradiction plus formelle avec le sens pratique. Jamais on ne vit entraînement plus prodigieux. Jamais, par contre, communauté n'aura expié plus durement, sous l'effondrement complet de ses espérances, l'excès de sa crédulité.

Les règles appliquées sont les suivantes:

Coût de la cotisation, 12 francs;

Entrée ou admission à partir de quinze ans;

Liquidation de la pension, quel que soit l'âge, après vingt années de présence;

Division du montant intégral des arrérages, par égales parts entre les ayants droits.

A signaler encore une prescription de la loi du 3 février 1902, limitant à 360 francs, le quantum des premières pensions.

Ce chiffre, maintenu pendant les années, 1901, 1902, et 1903, fut réduit, en 1904, à 261 fr. 70; en 1905, à 162 fr. 75; et enfin, en 1906 et 1907 à 120 francs. Pour l'année courante on annonce une rente de 54 fr. 90, destinée à descendre, par suite d'abaissements successifs inéluctables, à un minimum de 20 francs environ.

Ces indications attristantes sont malheureusement fondées. Malgré des ressources, considérables en apparence, l'écrasement prédit se produira. On en trouve la preuve irréfutable dans les renseignements fournis par le compte rendu des opérations de l'année 1907, présenté à l'Assemblée Générale des sections, le 23 février dernier.

Il contient, en effet, ces éléments d'appréciation:

Nombre des sociétaires, au 31 décembre 1887, 47 mille 460;

Nombre des pensionnés, en 1907, 28 mille 744.

Cela donne une proportion de survivants un peu inférieure à 65 pour cent.

Même en ramenant cette proportion à 60 pour cent, la quantité des inscrits ayant été de

74 mille 301 en 1888
101 mille 779 en 1889
126 mille 591 en 1890
145 mille 614 en 1891
160 mille 919 en 1892
172 mille 738 en 1893
183 mille 981 en 1894
194 mille 400 en 1895
209 mille 042 en 1896
223 mille 862 en 1897
237 mille 344 en 1898
251 mille 320 en 1899
261 mille 998 en 1900
262 mille 403 en 1901
296 mille 092 en 1902
347 mille 951 en 1903
435 mille 301 en 1904
503 mille 817 en 1905
541 mille 851 en 1906
571 mille 774 en 1907

Il y aura à servir:

En 1908, au moins 44 mille 580 pensions
En 1909, au moins 61 mille 067 pensions
En 1910, au moins 75 mille 954 pensions
En 1911, au moins 87 mille 368 pensions
En 1912, au moins 96 mille 551 pensions
En 1913, au moins 103 mille 642 pensions
En 1914, au moins 110 mille 388 pensions
En 1915, au moins 116 mille 640 pensions
En 1916, au moins 125 mille 425 pensions
En 1917, au moins 134 mille 317 pensions
En 1918, au moins 142 mille 406 pensions
En 1919, au moins 150 mille 792 pensions
En 1920, au moins 157 mille 198 pensions
En 1921, au moins 157 mille 441 pensions
En 1922, au moins 177 mille 655 pensions
En 1923, au moins 208 mille 770 pensions
En 1924, au moins 261 mille 180 pensions
En 1925, au moins 302 mille 290 pensions
En 1926, au moins 325 mlile 110 pensions
En 1927, au moins 343 mille 064 pensions

On ne saurait prétendre à l'exactitude dans le calcul des arrérages, le pouvoir de pénétrer les secrets de l'avenir faisant défaut. L'Association, aidée dans sa propagande infatigable par la naïveté des masses, verra peut-être les adhésions affluer par milliers chez elle, comme par le passé. Son recrutement peut cesser, au contraire, tari par l'intensité même de la désillusion éprouvée. En tout cas, tabler sur le maintien du personnel à son niveau actuel pendant les vingt années qui vont suivre, c'est adopter, il semble, la moyenne des probabilités. Le fait admis, il en résulterait pour le capital, fixé au premier janvier dernier, réserve non comprise, à plus de 67 millions, une progression annuelle de 7 millions environ. Il atteindrait en conséquence:

Au premier janvier 1909:
74 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 2,220 mille francs.
Au premier janvier 1910:
81 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 2,430 mille francs.
A premier janvier 1911:
88 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 2,640 mille francs.
Au premier janvier 1912:
95 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 2,850 mille francs.
Au premier janvier 1913:
102 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 3,060 mille francs.
Au premier janvier 1914:
109 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 3,270 mille francs.
Au premier janvier 1915:
116 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 3,480 mille francs.
Au premier janvier 1916:
123 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 3,690 mille francs.
Au premier janvier 1917:
130 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 3,900 mille francs.
Au premier janvier 1918:
137 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 4,110 mille francs.
Au premier janvier 1919:
144 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 4,320 mille francs.
Au premier janvier 1920:
151 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 4,530 mille francs.
Au premier janvier 1921:
158 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 4,740 mille francs.
Au premier janvier 1922:
165 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 4,950 mille francs.
Au premier janvier 1923:
172 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 5,160 mille francs.
Au premier janvier 1924:
179 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 5,370 mille francs.
Au premier janvier 1925:
186 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 5,580 mille francs.
Au premier janvier 1926:
193 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 5,790 mille francs.
Au premier janvier 1927:
200 millions dont l'intérêt à 3 p. c. égale à 6,000 mille francs.

Le taux de la pension serait donc:

En 1909 de 2,220,000 francs
61,067 francs
francs 36.35

En 1910 de 2,430,000 francs
75,904 francs
francs 32.35

En 1911 de 2,640,000 francs
87,368 francs
francs 30.21

En 1912 de 2,850,000 francs
96,551 francs
francs 29.51

En 1913 de 3,060,000 francs
103,642 francs
francs 28.52

En 1914 de 3,270,000 francs
110,388 francs
francs 29.62

En 1915 de 3,480,000 francs
116,640 francs
francs 29,83

En 1916 de 3,690,000 francs
125,425 francs
francs 29.42

En 1917 de 3,900,000 francs
134,317 francs
francs 2900

En 1918 de 4,110,000 francs
142,406 francs
francs 28.86

En 1919 de 4,320,000 francs
150,792 francs
francs 28.64

En 1920 de 4,530,000 francs
157,198 francs
francs 28.81

En 1921 de 4,740,000 francs
157,441 francs
francs 30.10

En 1922 de 4,950,000 francs
177,655 francs
francs 27.91

En 1923 de 5,160,000 francs
208,770 francs
francs 24.71

En 1924 de 5,370,000 francs
261,180 francs
francs 20.56

En 1925 de 5,580,000 francs
302,290 francs
francs 18.45

En1926 de 5,790,000 francs
325,110 francs
francs 17.80

En 1927 de 6,000,000 francs
343,064 francs
francs 17.48

Ces évaluations, bien entendu sont approximatives. L'emploi de la réserve, s'élevant à 2 millions 56 milles 688 francs 09, aura contribué à rendre la situation des rentiers un peu meilleure, au moins pendant quelques années. Mais après son épuisement, les administrateurs se heurteront à des difficultés insurmontables. Et leur responsabilité morale apparaîtra d'autant plus grave que les conséquences, si regrettables, de l'erreur commise, étaient faciles à prévoir.

Créer une société de 100 membres, payant chacun douze francs par an de cotisation; combler, au fur et à mesure, les vides occasionnés par une cause quelconque, supposer même le payement intégral des cotisations au début de l'année, c'est-à-dire dès le premier janvier, capitaliser enfin à intérêts composés à 3 p. c., pendant 20 ans, c'est aboutir à la constitution d'un fonds commun s'élevant à 33 mille 211 francs 78 centimes. L'intérêt à 3 p. c. étant de 996.35 centimes, si le nombre des ayants-droits—et c'est le cas de l'Association dont nous nous occupons—comprend 60 p. c. de l'effectif total, la part individuelle, représentée par la soixantième partie de 996 francs 35, ressort à 16 francs 60. Le capital, grossissant ensuite à raison de 1,200 francs par an, les 36 francs produits par l'intérêt représenteront une augmentation annuelle de 60 centimes. D'où la certitude que, pour retrouver la pension de 360 francs primitivement accordée, une période à peine inférieure à six cents ans est nécessaire.

Cette chute lamentable à tous égards, aura son utilité, cependant, si la population tient compte de la rude leçon qui s'en dégage. Le gros du publique, ordinairement attiré, non par le langage de la sincérité, mais par les flatteries intéressées et les fallacieuses promesses, fera bien désormais, avant d'agir, de songer à cette vérité de la Palice: Si avec rien on n'obtient rien, on ne saurait avoir beaucoup avec peu de chose. Les fondateurs de cette société, dont la vogue éphémère aura été stupéfiante, semblent d'ailleurs avoir accumulé les éléments d'insuccès comme à plaisir. Pas de membres honoraires, aucune subvention de l'Etat, mais par contre, des frais d'administration énormes, un taux d'intérêt réduit, des rentiers de 35 ans. Telle, l'œuvre apparaît dans son incohérence, attestant malgré tout, la puissance du nombre par la formation de ressources importantes, dont une réforme intelligente peut assurer plus tard le judicieux emploi.

Pour ne rien oublier, signalons ce dernier détail: La pension, quel qu'en soit le chiffre, est diminuée des 12 francs 60 représentant le coût de la cotisation, plus 60 centimes affectés par les sections au payement de leurs frais généraux.

Est-il besoin de le dire? Les sociétés civiles de retraite victimes d'une erreur initiale commune, sont appelées, à des degrés divers, à subir un sort commun. Le travailleur avisé doit donc les fuir".

Voilà ce qu'un mutualiste dit et pense des "Prévoyants de l'Avenir". Nous livrons ces lignes aux méditations de tous ceux qu'elles peuvent intéresser, et il y en a peut-être un bon nombre qui se trouvent en cette posture.

Miville DESCHESNES.

Association Catholique

de la Jeunesse Canadienne Française

Adresse: Le Semeur, 1075 Rachel, Montréal

ENQUETE SUR L'OBSERVATION DE LA "LOI LAVERGNE"

Nom de la compagnie qui fait l'objet du rapport. Nom de l'endroit où les observations ont été faites.

TEXTE DE LA LOI: Code Civil, articles 1682c et 1682d:

1682c.—Doivent être imprimés en français et en anglais les billets des voyageurs, les bulletins d'enregistremen des bagages, les imprimés pour lettres de voitures, connaissements, dépêches télégraphiques, feuilles et formules des contrats, faits, fournis ou délivrés par une compagnie de chemin de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transports et de messageries ou d'énergie électrique, ainsi que les avis ou règlements affichés dans ses gares, voitures, bateaux, bureaux, usines ou ateliers.

1682d.—Toute contravention par une compagnie de chemin de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transports, de messageries ou d'énergie électrique, faisant affaires en cette province, à une des dispositions de l'article précédent, sera punie d'une amende n'excédant pas vingt piastres, sans préjudice du recours pour dommages.

(De toutes les pièces dont il est fait mention dans ces deux articles, quelles sont celles qui sont imprimées dans les deux langues et celles qui ne le sont pas:)

1.—Billets des voyageurs.

2.—Bulletins d'enregistrement des bagages.

3.—Imprimés pour:
a Lettres de voitures.
b Connaissements.
c Dépêches télégraphiques.

4.—Feuilles et formules de contrats.

5.—Avis et règlements.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

6.—Les employés de cette compagnie parlent-ils le français?

7.—Des plaintes ont-elles été portées contre cette compagnie?

8.—S'il y a eu conflit, quels ont été les incidents et les résultats de l'affaire?

Nom et adesse de la personne ou du groupe qui a recueilli les renseignements.

AVIS

1.—Il n'est pas nécessaire de trouver des réponses pour chacune des questions posées au recto de cette feuille.

2.—Si les réponses ne peuvent pasêtre contenues dans l'espace en blanc, il est facile de n'inscrire qu'un renvoi et de se servir d'autres feuilles blanches annexées à celle-ci.

3.—Par suite du nombre restreint de nos groupes, beaucoup de centres importants échapperont à notre contrôle. Il conviendrait alors que chaque groupe confiât à ses membres la tâche de faire des observations aux endroits que chacun d'eux pourrait visiter à l'occasion des fêtes de Noël. C'est ici surtout que les groupes des collèges peuvent nous être d'une aide efficace.

4.—Les groupes peuvent encore étendre leur champ d'action et mettre leurs amis à contribution en adressant une ou plusieurs copies de cette "feuille de renseignements" à qui veut bien faire sa quote part de travail.

5.—Les "feuilles de renseignements" sont numérotées. En conséquence chaque groupe devra "remettre" au Comité Central, entre le 1er et le 15 février 1912, "autant de feuilles de renseignements qu'il en a reçu", que ces feuilles aient servi ou non à la présente enquête.

6.—Peu d'observations générales, s'il vous plaît, puisqu'elles seront pratiquement inutiles; par contre recueillez beaucoup de "faits précis, d'anecdotes vécues et de documents vrais"; chaque "feuille de renseignements" devant être accompagnée d'un dossier composé d'horaires, de billets, d'avis, de formules de contrats, d'imprimés de toutes sortes.

7.—En plus de tous ces dossiers particuliers chaque groupe est prié de préparer pour la même date un rapport contenant des remarques plus générales sur l'observation de la Loi Lavergne, et sur les bons et mauvais effets auxquels cette loi peut avoir donné lieu.

8.—Comme certaines pièces sont à peu près connues de tout le monde, nos amis voudront bien s'attacher à celles qui ont le plus de valeur par suite de la difficulté que l'on a de se les procurer.

9.—Quand il y a impossibilité de nous remettre certaines pièces comme les billets de voyageurs ou les avis et règlements affichés dans les gares, bateaux, etc., les enquêteurs sont priés d'en donner une description suffisante pour permettre au Comite Central de distinguer les unes des autres et d'en apprécier l'importance.

10.—Les groupes peuvent demander autant de "feuilles de renseignements" supplémentaires qu'ils le désirent.

EN RESUME: Peu de verbiage, beaucoup de documents et de fait précis.

LE COMITE CENTRAL
de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Mercredi prochain, à 3 heures à l'Hôpital aura lieu la fête de l'arbre de Noël.

Sans doute tous nos amis viendront se joindre à nous et ajouter à la joie générale en contribuant par une aumône sous quelque forme que ce soit, à la fête de nos petits enfants.

Tous les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance: volailles, provisions de toute sorte, bonbons, jouets, etc.

Prière d'adresser tout envoi au No 820 Avenue Delorimier.

Dispensaire tous les jours de la semaine, au No 1107 Ave. DeLorimier, à 10 heures.

Tous les jours: Médecine.

Lundi et vendredi: Yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi: Maladies de la peau.

Mercredi et vendredi: Chirurgie.

Jeudi: Dentiste.

Goutte de lait, distribution tous les jours, au No 1107 Ave. DeLorimier, à 10 h. a.m.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURES.

Le Révérend Père L. Hudon, S.J., directeur général de la Ligue du Sacré-Coeur au Canada, est venu parler aux ouvrières, membres de l'Association Professionnelle des Employées de Manufactures, de l'oeuvre qui lui est si chère.

Le Révérend Père Hudon félicita d'abord les initiatrices de l'association, il les félicita au nom du Sacré-Coeur de Jésus et en son nom, d'être les premières pionnières des oeuvres ouvrières catholiques en Canada. Il expliqua ensuite l'origine, le fonctionnement et les grands avantages qu'en retirent les adhérents de l'Apostolat de la Prière.

En France, nous dit-il, distingué conférencier, on appelle ligne, une association d'hommes, recrutés par groupements paroissiaux, mais ce dont j'ai l'intention de vous parler aujourd'hui, c'est de l'Apostolat de la Prière. L'Apostolat de la Prière, dit-il, est une ligue de prières et de zèle en union avec le Sacré-Coeur de Jésus. Cette association de prières devient une oeuvre sociale, par les rapports constants des chefs de groupes et des zélatrices avec les membres de leur quinzaine, par les visites et la distribution des feuillets mensuels qui fait connaître à chaque membre l'intention générale de chaque mois.

L'origine de l'Apostolat de la Prière est très humble; vers 1860, des jeunes religieux de la Compagnie de Jésus, brûlants du désir de se dévouer pour les âmes firent part à leur Supérieur de leur anxiété; ce dernier leur permit d'organiser entre eux une association de prières qui se transmit ensuite aux religieux de la communauté, puis aux fidèles, hommes et femmes. L'oeuvre compte aujourd'hui 25 millions de membres subdivisés en 66,458 centres, par tout le globe.

L'oeuvre a pour organe le "Messager du Sacré-Coeur" dont le siège social est en France, nous avons au Canada, le "Messager Canadien". L'Apostolat de la Prière publie par tout l'univers 39 Messagers du Sacré-Coeur de Jésus, en 24 langues différentes. Ces messagers sont lus par 761,399 abonnés, sans compter que les zélatrices le font lire à chaque membre de leur quinzaine.

Le Révérend Père Hudon insista que l'on prie beaucoup pour que le règne du Sacré-Coeur arrive, parce que, avec tout le travail il y avait encore bien des endroits où les âmes ne le connaissent pas, et il termina par cette belle poésie:

ADVENIAT REGNUM TUUM

Que votre règne arrive, ô coeur de Jésus!
Voilà mon chant d'amour et mon cri d'espérance,
Le voeu qui doit sauver l'Eglise et la France.
La prière qui sait peupler le ciel d'élus.
Sur ma poitrine il faut que je l'écrive,
Ce mot en lettres d'or!
Mais dans mon âme il brille mieux encore,
Que votre règne arrive!

Que votre règne arrive à l'usine, au magasin, à l'atelier!
Que l'hymne de l'amour y succède au blasphème!
Que l'ouvrier partout, vous connaisse et vous adore,
O vous que l'on nommait le Fils du Charpentier!
Ouvrez au peuple une source d'eau vive
Dans votre divin coeur:
Là seulement il boira le bonheur,
Que votre règne arrive!

Avant la conférence le Rév. Père Tourangeau, O.M.I., nous fit part que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque accordait aux membres de l'Association la faveur d'une bénédiction apostolique et quarante jours d'indulgences aux membres qui porteront leur insigne. A chaque assemblée, notre vénéré aviseur spirituel bénira les insignes des personnes qui s'en procureront.

Mlle Emma Vauthier nous avait préparé le joli programme suivant:

Chant—La Bohème, Air de Mimi, par Mlle Yvonne St-Hilaire.
Duo de piano—Banner of Victory, par Mlles Alice et Agnès Godcharles.
Déclamation—Le Testament, Edmond d'Arricourt, par Mlle Legault, élève de Mlle Idola St-Jean.

—Mlles M. Robert et M. Auclair furent les heureuses gagnantes des prix de présence: un volume intitulé "L'Esprit de Saint-François", et un bronze de l'Enfant Jésus de Prague, dons de Mme J. D. Rolland.

—Sept jours de bénéfices en maladie furent payés.

—Les conseillères et les zélatrices qui ont recruté les membres de l'année dernière, devront s'adresser à Mlle Anna Prud'homme, pour se procurer les billets de l'année 112 afin que les membres puissent assister à la prochaine fête annuelle qui aura lieu à la fin de janvier.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE BUREAUX.

Dimanche prochain, le 24 courant, à 4 heures précises de l'après-midi, l'A. P. E. B. tiendra son assemblée générale mensuelle au Monument National, salle No 15.

La seance sera sous la présidence de Mlle C. Bélanger, trésorière.

Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de jeunes filles, car tout fait prévoir un succès égal à celui des assemblées précédentes.

Comme d'habitude, le programme musical et récréatif sera particulièrement soigné. Il y aura musique, chant et récréation.

La partie substantielle pour l'Association ne sera pas négligée, car plusieurs questions intéressantes seront soumises à l'assemblée.

Puis, pour couronner le tout, nous aurons l'avantage d'entendre une conférence par M. l'abbé Anatole Martin, chapelain de l'Asile de la Providence, sur "la conscience". Inutile d'insister sur l'intérêt que présente un tel sujet qui se recommande par lui-même; aussi, espérons-nous que toutes se feront un devoir d'y assister.

Les jeunes filles qui seraient disposées à faire quelque don à notre bibliothèque, pourraient profiter de l'occasion pour emporter les volumes à cet effet, et les remettre aux deux nouvelles bibliothécaires, Mlles Perron et Lécuyer, vice-présidentes de l'Association qui leur en seraient très reconnaissantes.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES, 14 RUE CHURCH,

(Edifice de l'Ecole Technique).

Téléphone de l'Ecole: Est 3706.
Tél. de la directrice: Est 4447.

A l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année, l'Ecole Ménagère sera fermée du 22 décembre 1911 au 3 janvier 1912.

Le 22 janvier, il s'ouvrira un premier Cours Normal pour les personnes désirant s'initier à la formation de maîtresses ménagères.

Sont admises à ce cours les personnes possédant le Diplôme Modèle.

Le 2ième Cours Normal n'aura lieu qu'en juillet.

GRATIS

A tous nos nos clients nous donnerons gratuitement un magnifique cadeau. Un "Set" comprenant un Couteau à Beurre, Fourchette à Cornichons, Cuillers à Sucrier en argent monté en Ivoirine pour chaque achat de $5.00 et plus.

VIAU 1321 A 29 EST RUE SAINTE-CATHERINE
Coin Dufresne.

Nuit de Noel

— Femme! le feu s'éteint, tu vois: sur l'âtre noir
Se pâment des lueurs mourantes de veilleuses...
Viens! ne restons pas là! C'est trop triste, ce soir,
D'écouter les cloches joyeuses!...

— Elles disent: Noël! Noël!..."Mon pauvre ami,
Ailleurs, en cet instant, que de foyers en fête!
Je songe au gai réveil qu'une autre mère apprête
Pour son bel enfant endormi!...

Femme! Laisse assoupis les souvenirs trop tendres!
Cela fait trop de mal d'agiter le passé!
Viens! le dernier tison est mort: l'âtre glacé
Ne montre plus qu'un tas de cendres...

Dans l'ombre étendons-nous, le coeur anéanti,
Comme pour un sommeil qui n'aurait point d'aurore!...
— Nos yeux, en se fermant, contempleront encore
La place du berceau parti!...

VOIX DE L'ENFANT

Noël! Noël! C'est moi, ma mère,
Dont vient vous consoler l'esprit.
C'est votre Ange qui vous sourit
Sous sa couronne de lumière!

Et toi, mon père trop aimant,
Il faut que la Foi te soutienne:
Courage! Dans la nuit chrétienne
Monte une étoile au firmament!

Mon souffle est sur vous. Je devine,
Je sais ce qu'à votre âme il faut:
Je vous apporte de Là-Haut
L'Espérance et la Paix divine.

Tout le Ciel chante illuminé:
Plus de petits enfants qui meurent!
Plus de parents dont les yeux pleurent!
Noël! Noël! Jésus est né!

Gustave ZIDLER.

(Pour retrouver l'Enfant.)

CONTE DE NOEL

LE PETIT JÉSUS DU VIEIL IMAGIER

I

"Noël! Noël!" — chantent les cloches de la vieille cathédrale Angélique, et dans la bise qui souffle, tourbillonnent les flocons de neige comme les notes blanches du chant de Noël! "Noël!"

Entre deux contreforts de l'énorme cathédrale, un petit logis se blottissait à la façon d'un nid d'oiseau aux enfourchures d'un grand arbre. C'était le logis de l'imagier, Claude Barrier.

L'imagier "en os", en buis, en ivoire, des bienheureux du Paradis aux manches de couteaux", était un homme qu'une longue vie et un long travail avaient taillé lui-même comme un saint de bois. Tous les Barrier vivaient et mouraient imagiers, à la même place. Claude n'avait pour voisin qu'un très vieux Chanoine Pauvre de Notre-Dame, de ceux que Charlemagne y avait fondés pour le service de la Vierge Noire.

Il n'avait encore pour famille que sa fille et son petit-fils. Sa fille — veuve d'un apprenti, qu'au bout des sept ans exigés par les statuts des tailleurs d'images, il avait donné pour mari à Véronique après son remarquable chef-d'oeuvre, un martyr en poirier, "aux sourcils et aux yeux branlants". Véronique ressemblait aussi à une sainte d'alors avec sa robe toute d'une venue et sa tête d'une piété naïve. Quant au petit-fils — Claudinet — il avait six mois. Mais déjà fort, déjà gros, il rappelait, lui — avec sa figure toute ronde, toute rose — une tête d'angelot peinte dont on aurait seulement rabattu et caché les ailes sous un bonnet mignon.

Claude n'avait plus d'apprenti maintenant et encore moins "les valets en nombre" que les règlements de la corporation lui permettaient. Il était trop pauvre, pourtant bon imagier et l'on se souvenait toujours "d'un saint Georges à cheval de cinq pieds et demi de haut, tant lui que le cheval, une fille sur un rocher près de lui et un serpent près de la fille, faisant contenance de la vouloir engluir et gaster." Malgré qu'il restât pauvre, il tenait pour noble son "métier" — qui l'exemptait du guet.

Mais Claude Barrier se sentait vieillir et vieillir mécontent de ses oeuvres, et se considérait même comme un grand pécheur pour n'avoir pas assez artistement sculpté les Crucifix nus, les trois personnes de la Trinité et les Notre-Dame portant son fils. Cette nuit de Noël surtout — les bonnes vieilles cloches de la cathédrale semblaient le lui reprocher tout haut vilainement et le crier au loin à tout le monde. Il en était bien marri et en demandait fermement pardon à Dieu le Père, quand une petite lumière s'épanouit soudain dans une maille de son vitrail comme une étoile de Rois Mages. C'était la lanterne du vieux Chanoine Pauvre qui — dans la neige et sur sa crosse — se rendait au choeur pour la messe de minuit.

Il éprouvait tant de joie de cette belle nuit, le pieux chorier, qu'en passant devant le logis de l'imagier, il en poussa l'huis et cria:

—Hé bien, Claude, il est né, le divin enfant! "Magnificat anima mea Dominum!"

—Oui. Mais les cloches me disent que je n'ai pas assez fait pour lui, Dam Combes, et je m'en lamentais dans l'âme. Si je n'ai pas été ambitieux et si je ne me suis point aidé des côtes, comme le serpent, pour avancer, je n'en ai pas moins — dans ma prime jeunesse — représenté, sur les miséricordes des stalles, quelques moines sourds se faisant un cornet des deux mains, quelques renards dévorant des colombes, quelques truies jouant de la cornemuse. Ce sont là fautes graves peut-être que je dois racheter avant de mourir, et je suis un vieil homme déjà, Dom Combes.

—Malices de maître Satanas que ces scrupules, Claude! "Deus in adjutorium meum intende". N'avez-vous pas grandement révéré, au contraire, les quatre sculpteurs martyrs que le vilain empereur Dioclétien fit occire de compagnie, saint Clodio, saint Nicostrato, saint Sinforiano et saint Castorio?

—Il est vrai; mais chaque coup de battail des cloches de minuit m'a enfoncé dans la cervelle d'exécuter, pour la rémission de mes péchés, "un bel oeuvre de Noël". Ferai-je bien, mon ami?

—On fait toujours bien, Claude, d'ouvrer pour la gloire de Dieu. En attendant, il est né le divin enfant. "Venite, exultemus!"

Et le vieux Chanoine Pauvre — la main sur sa crosse et sa lanterne au poing — s'éloigna, se rapetissa, s'effaça, comme un insecte noir dans la neige blanche.

II

"Noël! Noël!" chantent les cloches de la vieille cathédrale Angélique et dans la bise qui souffle tourbillonnent les flocons de neige comme les notes blanches du chant de Noël! "Noël!"

Ce bel oeuvre de Noël, qu'avait projeté le vieil imagier, était une crèche avec un saint Joseph, une sainte Vierge et un petit enfant Jésus. Après une neuvaine contrite, une fervente communion, il se mit à l'ouvrage. Il avait choisi un billot de noyer très vieux et très épais, car il devait trouver son groupe dans un seul bloc, comme l'exigeaient encore les statuts de la corporation — qui en exceptaient seulement les couronnes pour les images des saints et les deux bras des crucifix.

Claude Barrier — comme excellent imagier et comme parfait chrétien — travaillait avec amour et avec foi. Mais, toujours mécontent, parfois découragé, il ne fallait rien moins — pour le réconforter — que la voix de Véronique, les cris de Claudinet, et le latin du chanoine. Il taillait pieusement, lentement — si lentement même qu'il n'avançait guère. S'il eût pu encore travailler la nuit? Mais non! Les règlements le défendaient — sous peine d'une amende de cinq sols. Pour y contrevenir, il était d'abord trop loyal et ensuite trop dénué. Cependant Noël approchait et Claude Barrier se désolait au fur et à mesure davantage. Saint Joseph était bien là, debout, sa tige de lis aux doigts, avec une attitude respectueusement penchée et une vénérable tête de patriarche; mais — était-il suffisamment recueilli? La sainte Vierge, agenouillée et les mains jointes, priait et adorait de son mieux; mais — n'avait-elle pas plutôt l'air d'une mère de par là que de la mère de Dieu?

Ce fut bien pis le jour où il s'aperçut qu'entre le père nourricier et la bonne Vierge il ne lui restait pas assez de bois pour l'enfant. Il pensa devenir fou; tandis que Véronique et Dom Combes le croyaient fou tout de bon. On le raisonna, on le consola — et il prit son parti d'en agir avec le petit Jésus comme avec les bras des crucifix, c'est-à-dire de le "souder". Hé bien! il aurait à payer une amende — assez forte même — et encore qui la paierait?

—Moi! répondit le vieux chanoine qui avait précisément reçu du bailli dix écus pour nombre de messes aux intentions des nobles âmes de sa famille. Seulement, hâte-toi, mon brave Claude, ou remets ta crèche à l'année prochaine.

—Qui peut se flatter de vivre jusqu'à l'autre Noël? Je suis déjà assez vieux et je me sens bien las. Depuis quelque temps, l'ombre de chaque passant, aux rayons du soleil ou au clair de lune, me semble son cercueil qui le suit. C'est mauvais signe.

—Dieu est le maître et sait, répondit le Chanoine Pauvre. Quoi qu'il arrive, "Laus Deo!"

III

"Noël! Noël!" — chantent les cloches de la vieille cathédrale angélique et, dans la bise qui souffle, tourbillonnent les flocons de neige comme les notes blanches du chant de Noël! 'Noël!'

Le monde est gai, la nuit est gaie — mais le vieil imagier a l'âme noire de désolation, et les yeux gros de larmes. La crèche serait achevée, s'il n'y manquait encore le petit Jésus, hélas! Croiriez-vous qu'il en avait cependant taillé trois, l'un après l'autre; mais — le premier n'était pas assez vivant; le second, pas assez beau et le troisième, pas assez vrai.

Les trois Jésus étaient donc là, par terre, abandonnés — et à la lueur morne d'un lumignon noyé dans l'huile — ils avaient l'air de trois petits cadavres d'Innocents, de ceux massacrés par le méchant roi Hérode. Il lui faudrait donc attendre la prochaine Noël, recommencer un petit Jésus ? Et voilà pourquoi — assis par terre — devant la crèche, il pleurait à chaudes larmes, dans ses deux vieilles mains.

Sa fille Véronique, en robe de deuil, accroupie sur un escabeau, la tête sur son Claudinet, et le sein hors du corsage, regardait l'enfant et écoutait pleurer l'aïeul. Le patriarche saint Joseph, planté là, debout, semblait surpris de ne point voir le petit Jésus à ses pieds, et la sainte Vierge-Marie, à genoux, bien réellement attristée sans le petit Sauveur. Peut-être était-ce la lueur morne du lumignon qui faisait paraître ainsi ces braves gens?

Il neigeait, il ventait, il sonnait — et, dans cette nuit et dans sa solitude, le froid logis des vieux imagiers semblait un caveau plein de morts. Enfin et tout à coup, une voix s'éleva qui disait doucement:

—Père? Père? Mais le voici, le petit Jésus de Noël!

L'imagier écarta soudain les deux mains dans lesquelles il pleurait, leva la tête et n'en put croire ses yeux. Et cependant, il voyait bien, là, couché entre le patriarche qui semblait joyeux et la Vierge-Marie qui semblait heureuse, un petit enfant, tout rose, si beau, si vrai, si vivant — et qui dormait, souriant aux anges.

C'était son petit-fils Claudinet.

La jeune mère, dolente — obéissant à une pieuse inspiration de son coeur maternel — avait déposé, à la place du divin enfant, son cher et joli poupon. Puis, elle avait doucement appelé son père, afin d'accoiser son chagrin, s'il se pouvait.

Un rayon de joie avait, en effet, illuminé le front de l'imagier, et — machinalement — il s'était courbé, s'était agenouillé, avait joint les mains et — le bonheur aux yeux, la piété aux lèvres — il contemplait le petit Jésus avec attendrissement, avec ferveur, avec adoration.

"Oui, oui, c'est un vrai petit Jésus que Claudinet — murmurait-il — très vivant aussi et fils des hommes comme lui. Comme lui, son père est au ciel. Il est de même bien chétif et bien pauvre dans mon misérable logis, ainsi que dans l'étable de Bethléem, mais avec ce nimbe, pas encore éteint, que les enfants apportent autour de leur tête en nous venant du Paradis! Dieu a eu pitié de moi."

La petite lanterne qui — chaque minuit de Noël — mettait son étoile de Roi-Mage dans le vitrail, y reparut comme jadis. C'était le Chanoine Pauvre qui se rendait au choeur. Il ouvrit — selon son habitude.

—Hé bien, Claude, il est né le divin enfant!

—Oui, Dom Combes, et il s'est arrêté dans la lamentable masure de l'humble imagier. Entrez et voyez!

Le chanoine un peu inquiet — s'aidant de sa crosse — entra et, avançant sa lanterne, regarda. Il reconnut — entre le saint Joseph et la sainte Vierge de bois — Claudinet qui dormait et souriait bien roulé dans son maillot si blanc.

—Béni soit Dieu! exclama le vieux prêtre, car il a inspiré Véronique en récompense de ta foi et de tes peines. J'ai une idée. Mais, accompagne-moi. "Gloria in excelsis et pax hominibus bonae voluntatis!"

Le vieil imagier — à l'issue de la messe de minuit se mit au lit avec la fièvre. A la messe de l'aurore, la fièvre avait augmenté; quand toutes les cloches carillonnèrent pour la messe du jour, il était bien malade. On vint à la hâte quérir Dom Combes, tandis qu'il chantait les Grandes Vêpres. Au bout de sa confession, l'imagier rendit l'âme.

Le Chanoine Pauvre avait eu une idée, en effet. C'était que le Chapitre de la vieille cathédrale Angélique achetât la crèche, et on la plaça — dans une une chapelle très basse, très obscure — sous une tribune avancée de l'église.

Elle a disparu; il y a si longtemps que cela se passait! Mais, jusque-là, chaque nuit de Noël, les jeunes mères se disputaient pour faire, de leur petit garçon endormi dans ses langes du dimanche, un petit Jésus de Noël. Celles qui n'avaient que des filles étaient jalouses. On attendait son tour et chaque enfant reposait une heure — au son des cloches, aux rayons des cierges — entre le saint Joseph et la sainte Vierge en bois du vieil imagier.

Il arrivait toujours — et on le remarqua — que ces garçons devenaient d'honnêtes gens, de bons chrétiens, et même des saints... quelquefois.

AIME GIRON.

NOEL--Bonbons Gratis à nos Clients

1600 belles boites de chocolats Fry distribuées gratis avec un achat de $1 et $2 ou plus à nos magasins, pendant trois jours, Mercredi, Jeudi et Vendredi.

Faites vos achats de bonne heure.

VIAU,

Magasin à Rayons de l'Est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne. Nos magasins sont ouverts tous les soirs.

Directeur du G.T.P.

M. WM. MOLSON MACPHERSON SUCCEDE A M. HUGH A. ALLAN.

A la réunion des directeurs du Grand Tronc Pacifique, tenue hier, M. William Molson Macpherson, de Québec, président de la banque Molson, a été choisi comme successeur de M. Hugh A. Allan, démissionnaire.

M. Macpherson est un de nos plus grands financiers. Il est le petit-fils de William Molson, un des premiers directeurs du Grand-Tronc. Son père, Sir David Macpherson était un de ceux qui contribuèrent le plus à la construction du Grand-Tronc, de Toronto à Sarnia et Détroit.

Imprudence fatale

Halifax, 23. — Richard McLeod, troisième cuisinier sur le rapide du C.P.R. est tombé à bas d'un train et s'est tué, hier soir, à deux milles de Truro, en allant pou sauter d'un convoi à un autre. Il était âgé de 26 ans et natif de Glasgow.

DERNIERES LECTURES

Ce sont des livres canadiens que je viens de lire.

Il m'en reste une impression de fraîcheur et de repos qui me fait dire: J'en lirai plus souvent. Une impression comme celle qu'on ressent à la rentrée d'une promenade à travers champs, fin de mai: l'air est encore un peu froid, le soleil perce de belles trouées à travers les nuages gris, la campagne s'étend en labours pleins de promesses, les premières fleurs, frissonnantes et frileuses ouvrent leurs yeux au ciel. On se dit: J'y retournerai.

Il y a dans les pages canadiennes que je ferme à l'instant, un peu de ciel gris, des rayons caressants, des fleurs craintives en un terroir plein de promesses.

Les *Billets du Soir*, d'Albert Lozeau, ont passé les premiers. Ils m'ont abrégé, très agréablement le trajet en chemin de fer de Québec à Montréal. Ils m'étaient déjà un peu connus, comme le trajet lui-même; et, beaucoup plus que lui, ils sont courts et variés.

Il ne faut pas dire à Lozeau qu'il est philosophe; il s'en effraie. Ce grand mot lui paraît ambitieux, et il a horreur de tout ce qui semble une pose. Mais, philosophe, il l'est tout de même. Sa philosophie n'a rien de profond ni de nuageux. C'est une psychologie à l'oeil nu, de l'observation à fleur de peau. Il parle comme il convient à quelqu'un qui désire plutôt vous distraire un instant que vous instruire. Ses pensées passent, filent, courent sans éclats de mots tapageurs, comme passent sous nos yeux sa Chatte, la Fumée de sa pipe, le spectacle du haut des toits, la lumière du soleil printanier dans sa fenêtre, les amies discrètes qui visitent sa chambre d'artiste.

D'autres écrivains se servent des mots pour exprimer les pensées dont ils sont en travail, — c'est un genre encore bien porté.— Lui, semble-t-il, se sert de ses pensées, et juste assez, pour permettre à ses mots de jaillir, de carillonner, de papillotter, de sonner des rimes, des fugues et des métaphores. On les regarde et on les écoute jusqu'au bout, avec plaisir. Comme souvenir, on en retient ce qu'on retient d'une sonate entendue, ou d'une chanson sans paroles de Chopin. Et ce serait bien dommage qu'on n'entendît plus de notes et de chansons sans paroles le Chopin!

On me dit que ces *Billets* de Lozeau n'ont pas de souffle, que ce ont de *petites choses* à bon marché, que c'est profaner un très grand nom que d'appeler littérateur celui qui ajoute ces miettes u trésor de nôtre littérature.

J'imagine que le forgeron, s'il s'aventurait dans les lettres, pratiquerait la critique sous cette forme. Tandis qu'il manie son lourd marteau et que, au milieu des étincelles, il bat sur l'enclume et assouplit le fer rouge, il doit trouver bien misérable le travail de l'orfèvre qui polit des bijoux et taille es facettes de ses diamants.

Tel *Billet*, ma *Chatte*, par exemple, est un pur diamant dont Albert Lozeau a taillé les facettes.

Je crois que l'auteur des *Billets du Soir* serait lui-même un critique fort judicieux, à condition qu'il se défiât de sa sensibilité excessive et de certaines antipathies, sans doute, très involontaires.

* * *

Et cette remarque me fait songer au *Centurion*, que j'ai parcouru il y a déjà longtemps, et à deux discours de sir Adolphe Routhier, que j'ai lus immédiatement après les *Billets*. — Le voyage a de ces soubresauts imprévus et de ces passages sans transition.

Ces deux discours ont été prononcés à quelques jours d'intervalle: l'un au Congrès de la Tempérance, à Québec, l'autre au Congrès eucharistique, à Montréal. Dans les deux se retrouvent les belles qualités de l'orateur, du moraliste, du catholique, j'allais dire du théologien qu'est M. Routhier. De fortes pensées, en style chaleureux et clair, de l'élégance qui n'ôte rien à la vigueur, des arguments bien enchaînés et concluants, une peinture vive et vraie du fléau de l'alcoolisme, un tableau à grands traits de la vie surnaturelle et de Dieu vivant parmi nous, dans l'Eucharistie, — voilà plus qu'il n'en faut pour faire lire et relire ces deux discours.

Ils ont été publiés dans le volume-souvenir des deux Congrès. Mais l'auteur a bien voulu les éditer en des brochures séparées, et nous l'en remercions.

* * *

Ma dernière lecture ne ressemble aux autres en rien du tout.

C'est un livre de récits vécus et d'anecdotes savoureuses, d'histoire, de notes biographiques brèves, de vie écolière photographiée au jour le jour, avec, çà et là, des sorties dans la vie publique de quelques-uns de nos grands hommes, de belles leçons d'éducation, de patriotisme, de foi, de dévouement civique. Le volume est intitulé: *Les Etapes d'une Classe au Petit Séminaire de Québec*, 1859-1868,— et il a pour auteur M. l'abbé D. Gosselin. Il est illustré de plusieurs gravures et des photographies d'un grand nombre d'évêques, de prêtres et de aïques qui, depuis cinquante ans, ont été la gloire de Québec et du Canada.

Ce livre, "commencé comme un pensum", à la demande d'un condisciple (M. Gosselin l'appelle "un confrère"), a eu bientôt fait de passionner l'auteur. Il passionne de même, et vite aussi, le lecteur, qui coupe les pages, lit, lit, et va jusqu'au bout.

Encore qu'il ne soit pas écrit "pour le grand public", ce volume du curé de Charlesbourg ne sera pas lu que par des condisciples et les élèves du Petit Séminaire. C'est que, aussi bien, les neuf années qu'il fait revivre font revivre bien d'autres neuf années, dans le coeur et la mémoire de tous ceux qui, sans être de la fameuse classe 1859-1868, ont eu tout de même leurs jours de collège, de joie, de lumière, d'heures perdues ou fécondes, de pensums mal brochés, de professeurs aimés ou mal menés par "cet âge sans pitié", de piété, de rêves et d'espérances folles. C'est que, par-dessus tout, au récit des faits et gestes des écoliers et de leurs maîtres, les *Etapes* renferment d'admirables exemples d'abnégation, de succès, de travail tenace et de belle humeur. Le tout écrit avec une plume qui a la bride sur le cou. La simplicité y fait bon ménage avec l'esprit, les mêmes faits n'empêchent pas certaines vérités générales et des principes profonds de s'y trouver à l'aise; les traits originaux, les mots d'écoliers et les espièglerie mêmes y font une diversion charmante aux enseignements les plus graves.

ADRIEN DORVILLE.

Quoi offrir à l'occasion des fêtes

Voici quelques suggestions: Parfumerie, Bonbonnières, Plumes-fontaine, Brosses, Miroirs, Manicures, Nécessaires de voyage pour dames et messieurs.

Les Kodaks et Cameras plaisent à tous, jeunes ou vieux, Trousses d'instruments, Thermomètres, Sacoches, etc. pour médecins, étudiants, et gardes-malades.

La Pharmacie Lecours et Lanctôt offre un choix varié de tous ces articles. Coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. r.

L'anarchie en Macédoine

LE MEURTRE, LE PILLAGE ET LE BRIGANDAGE SONT A L'ORDRE DU JOUR.

Londres, 22. — Une dépêche de Salonique, Turquie d'Europe, à une agence de nouvelles rapporte qu'un état d'anarchie règne dans toute la Macédoine. Le meurtre, le pillage et le brigandage sont à l'ordre du jour. Les voyage de Salonique, Toutes les victi- armées. Vingt-sept assassinats ont eu lieu depuis un mois à deux heures de voyaeg de Salonique. Toutes les victimes sont des Grecs.

Les chrétiens se sentant dans l'impossibilité d'obtenir justice, s'organisent en bandes pour tuer les Turcs.

Sofia, Bulgarie, 22. — A l'assemblée nationale, aujourd'hui, une interpellation a été faite au sujet des massacres des chrétiens en Macédoine. Le premier ministre Gurechoff a annoncé qu'un certain nombre d'arrestations ont été faites en rapport avec les massacres d'Istib et que les personnes qui en sont responsables seront traduites en cour martiale.

La guérison du cancer

UNE IMPORTANTE DECOUVERTE D'UN SAVANT ALLEMAND.

Berlin, 22. — Le professeur Auguste Von Wasserman et les docteurs Keisser et Michael, s'attirent depuis quelques temps, par leurs expériences pour guérir le cancer, l'attention de tous les médecins allemands. Le professeur Von Wasserman a obtenu un résultat particulièrement satisfaisant en injectant dans les veines d'une souris atteinte par le cancer, d'une préparation de caséine et de selenium. Après la quatrième injection, les tumeurs causéreuses étaient presqu'entièrement disparues et, au bout de dix jours, étaient complètement guéries.

Le professeur, néanmoins, n'est pas prêt à affirmer que les résultats seront aussi magnifiques dans le traitement des êtres humains.

Jubilé de Mgr Ireland

St-Paul, Minn., 22. — Mgr Ireland vient de fêter le cinquantenaire de son ordination à la prêtrise. Sur sa demande expresse il n'y a pas eu de démonstration publique mais seulement une réception privée à l'archevêché.

Service des trains du C. P. R. durant les fêtes

SUBDIVISION D'OTTAWA. — Les trains partant de la Place Viger à 8.30 a.m. et 5.30 p.m. pour Ottawa (Rive Nord), et partant d'Ottawa (Broad Street), pour Montréal à 8.30 a.m. et à 6.20 p.m., circuleront les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

ST-LIN ET ST-EUSTACHE. — Un train spécial partira de Montréal, à la Place Viger, à 9.00 a.m., pour St-Lin et St-Eustache, les dimanches 24 décembre et 31 décembre. Au retour, le train spécial partira de St-Lin à 6.45 p.m. et de St-Eustache à 7.10 p.m., les lundis 25 décembre et 1er janvier.

SUBDIVISION ST-GABRIEL. — Un train spécial circulera, les dimanches 24 et 31 décembre, entre St-Gabriel et Lanoraie, raccordant avec les trains du dimanche matin et soir entre Montréal et Trois-Rivières.

DIVISION DES LAURENTIDES. — Le train 454 d'Ivry à 6.15 p.m., de St-Agathe à 6.30 p.m., dû à Montréal à 8.55 p.m., le dimanche, sera retranché les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

Le wagon-salon sera, de même, retranché sur le train partant d'Ivry et St-Agathe pour Montréal, les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

Un train spécial avec wagon salon attaché partira d'Ivry à 6.15 p.m., de Ste-Agathe à 6.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.55 p.m., les lundis, 25 décembre et le 1er janvier, circulant à la même heure que le train 454. r

La démission de M. Shuster

ELLE MET FIN AU DIFFEREND RUSSO-PERSAN.

Téhéran, 23 — Le Parlement persan a avisé hier la Russie du fait que M. Shuster a démissionné. Le Trésorier Général déclare qu'il se retire de bon gré et qu'il remercie la Chambre de son appui si loyal, puisqu'elle a résisté jusqu'a mettre en danger l'indépendance du pays.

La nomination de son successeur devra être ratifiée par la Russie et l'Angleterre.

On rapporte officieusement que la Perse se soumet entièrement aux conditions posées par la Russie.

D'un autre côté, il semble que l'excitation causée par l'annonce de l'approche des troupes russes était sans fondement, car ces troupes avaient reçu l'ordre de ne pas quitter Kasbin.

Un voyage orageux

M. le commissaire Dupuis a reçu hier un télégramme de New-York qui lui dit que le "Karpathia", de la ligne Cunard, à bord duquel se trouvent ses deux fils, Pierre et Rosaire, est arrivé avec trois jours de retard. Le "Karpathia" vient de Naples et a subi des tempêtes violentes pendant la traversée.

ECOLIERS, COMMIS, APPRENTIS, JEUNES GENS

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

LA BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

(FONDEE EN 1846)

BUREAU-CHEF ET 12 SUCCURSALES A MONTRÉAL

CAPITAL SOUSCRIT	$2,000,000
CAPITAL PAYE	$1,000,000
FONDS DE RESERVE	$1,100,000
TOTAL DE L'ACTIF au-delà de	$30,000,000

Nombre de déposants, plus de 100,000.

LA SEULE BANQUE

fondée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargnes, faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de toutes les autres banques) est rédigée de manière à donner toute la protection possible aux déposants.

ELLE A POUR BUT SPECIAL de recevoir les épargnes, quelque petites quelles soient des veuves, des orphelins, de l'écolier, commis, apprentis, des jeunes gens, des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire **UN PLACEMENT SUR.** — Nous vous réservons l'Accueil le plus Courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPÉRANCE, Gérant.

Demandez une de nos petites "BANQUES A DOMICILE," ceci vous facilitera l'Epargne

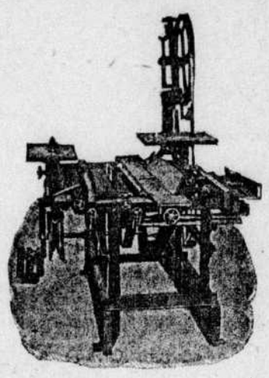

MONSIEUR L'OUVRIER

Remarquez cette Scierie Mécanique Combinée.

C'est la réunion sur un même bati, de six machines les plus utiles dans un atelier.

Solidement charpentée en fer-angle, son mécanisme combine les services

d'une machine à moulurer, dite toupie
d'une scie circulaire
d'une scierie à ruban
d'une machine à percer,
d'une machine à corroyer,
d'une petite machine à raboter.

En outre, on peut faire des **mortaises, des tenons, des raînures, des enfigurages** etc., etc. etc.

Demandez notre catalogue, nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE,
No 333 Notre-Dame Est, Montréal.

AVIS est donné que Soeurs Madeleine Michel de Villebois, en religion Mère Marie de Sainte-Elisabeth de France, Aline Planchenault, en religion Mère Marie du Bienheureux Gonzalès, Marguerite de Toucheboeuf-Clermont, en religion Mère Marie de Sainte-Domitilla, et Maud Cameron, en religion Mère Marie de Stella Maris, toutes de Montréal, dans le district de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi pour les constituer, elles et toutes autres personnes qui forment actuellement et pourront former partie de leur communauté, sous le nom de "LA SOCIETE DE MARIE REPARATRICE", en une corporation dont le siège d'affaires sera à Montréal pour des fins pieuses et de charité, avec pouvoir de choisir ses membres, faire des règlements, et les modifier et abroger, avoir un sceau qui pourra être changé; contracter et ester en justice; acquérir, posséder et aliéner, pourvu que les revenus annuels de ses immeubles possédés pour des fins de revenus n'excèdent pas une somme annuelle de cinq mille dollars, se nommer des officiers et pour autres fins.

Marie de Sainte-Elisabeth de France, s.m.r., Supre. Marie du Bienheureux Gonzalès, s.m.r, Marie de Sainte-Domitilla, s.m.r. Marie de Stella Maris, s.m.r,
P. C. LACASSE, notaire, procureur des requérantes. Montréal, 9 décembre 1911.

AVIS PUBLIC est les présentes donné que la Ville Saint-Laurent s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, notamment en ce qui concerne la délimitation et l'agrandissement de son territoire, le droit d'expropriation de pares publics ou boulevards, le droit de restreindre, limiter ou prohiber le commerce de liqueurs enivrantes; le droit d'exemptir de taxes les terrains en culture en tout ou en partie, le droit de disposer de l'aqueduc à des conditions convenables, pour faire ratifier certaines ventes de taxes et autres contrats et pour autres fins. Saint-Laurent, 18 décembre 1911.
J. HONORE JOANETTE, avocat de la Ville St-Laurent.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1792. Dame Malvina Deslauriers, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Pacifique Lafrance, peintre, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. le dit Pacifique Lafrance, défendeur. — Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par la demanderesse en cette cause. Montréal, 24 novembre 1911. LEONARD, PATENAUDE, FILION & MONETTE, avocats de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Joliette, Cour de Circuit No. 9610. Alfred Malo, demandeur vs. Octave Fleury, défendeur. Le quatrième jour de janvier 1912 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 198 rue Montana en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

J. E. COUTU,
H. C. S.
Montréal, 22 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3678, Arthur Vinet, bourgeois, de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur vs. Adèle De Senneville, de la ville de Maisonneuve, district de Montréal, épouse judiciairement séparée de corps et de biens d'Emile Michaud, ci-devant de Québec, et maintenant de lieux inconnus et le dit Emile Michaud de lieux inconnus, pour autoriser son épouse aux présentes, demandeur. Il est ordonné au défendeur Emile Michaud de comparaître dans le mois.
Montréal, 19 décembre 1911.
I. DEROME,
Député-protonotaire.
F. P. TREMBLAY,
Procureur du demandeur.

Cadeaux de Noel

—ET DU—

Jour de l'An

Nous en avons un très beau choix, comprenant:

MONTRES, BAGUES, BRACELETS, EPINGLES DE CRAVATES, BOUTONS DE MANCHETTES, CHAINES, BRELOQUES, enfin **BIJOUTERIES** de toutes les descriptions, de

TOUS LES PRIX

— pour —

TOUS LES GOUTS

J. A. EMOND

Horloger et Bijoutier

245 rue Sainte-Catherine Est,

CHASSEURS

expédiez-nous vos

FOURRURES

et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES
LIMITED
134-136 RUE McGILL
MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE MONTREAL

Pour guérir sûrement et très vite : TOUX PERSISTANTE, BRONCHITE, ASTHME, PNEUMONIE, TUBERCULOSE, (1er degré), il n'est qu'un moyen absolument certain : Débarrasser la gorge, les bronches, les poumons, de tous les bacilles qui y abondent.

LE SIROP BALSAMIQUE

du Dr. Varrain, est le seul remède qui vous en débarrassera. Prix 25c et 50c. En vente partout, ou au dépôt, 52 St-Vincent, Montréal.

LE RELAIS

HOTEL FASHIONABLE

Coin Berri et Saint-Louis, à côté du Viger

Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 35c.

NAP. GEOFFROY, PROPRIETAIRE

Noël du pauvre

Les carillons joyeux chantaient: "Noël! Noël!..."
"Est-il bien vrai, maman, que Jésus vient du ciel
En cette nuit bénie?
—Oui, mon ange!
—Ma mère,
Pourquoi, s'il est au ciel, descend-il sur la terre?...
C'est si vilain, ici; tandis qu'au ciel, là-haut,
Tout est blanc, tout est bleu, tout est pur, tout est beau.
Là-haut, c'est les oiseaux, c'est les nuages roses,
Les étoiles ainsi que des fleurs d'or écloses...
Je ne quitterais pas le ciel du séraphin
Pour venir où l'on pleure, où l'on a froid et faim,
Si j'étais le bon Dieu...Donc, ma petite mère,
Dis-moi ce que, chez nous, Jésus peut venir faire?...
—Mon ange, il vient porter d'ineffables trésors,
Il vient tarir les pleurs...
—Tu le verras alors,
Car des pleurs, bien souvent, j'en vois à ta paupière...
Ne le verrai-je point, moi?
—Si, fais une prière
Avant de t'endormir, et, durant cette nuit,
Comme en rêve, il viendra tout doucement, sans bruit,
Pencher avec amour son front sur ton visage,
Et sa voix te dira: "Mon enfant, sois bien sage,
Aime beaucoup ta mère et donne-moi ton coeur."
Que lui répondras-tu?
—Je répondrai: "Seigneur,
Je veux, qu'il en soit fait selon votre demande.
Vous désirez mon coeur, je vous en fais l'offrande!"
—Bien, mon fils. A Jésus, dis maintenant tes voeux.
Il les exaucera...Serais-tu pas heureux,
Demain à ton réveil, si, dans la cheminée,
Tu trouvais un Pierrot à mine enfarinée?
Si les anges du ciel t'apportaient cette fois,
De la part de Jésus, un beau cheval de bois?..:
—O maman, quel bonheur!...
—Vite, alors, ta prière.
Je vois que le sommeil alourdit ta paupière..."
Et, tout bas, prosterné devant l'âtre sans feu,
L'enfant du pauvre ainsi fit sa prière à Dieu:
"O petit Jésus, dont la promesse est sacrée,
Cette nuit, portez-nous une miche dorée,
Pour passer sans pleurer la fête de demain...
Pour n'entendre plus dire à maman qu'elle a faim!"

ARMAND BARTHE

CONTE DE NOEL

Le Loup du Frère François

En l'an de grâce 1215, la veille de Noël sur la route de Spolète à Rome, chevauchait le cardinal patriarche de Venise. Sa Seigneurie allait au Concile de Latran, présidé par le pape Innocent III. Et c'était un spectacle fort magnifique que le défilé de ce cortège d'Eglise: chanoines à la mine fleurie et moines mélancoliques, écuyers et chevaliers aux casques empanachés, pages et jongleurs vêtus de velours aux couleurs claires, puis une innombrable valetaille; enfin la meute du saint personnage, qui chassait volontiers, tout en lisant son bréviaire. En avant de la troupe, assis sur une mule gigantesque, marchait un jeune diacre élevant la grande croix aux deux branches, la croix d'or du patriarche, toute rayonnante au grand soleil.

Le vieux cardinal, chaudement enveloppé de fourrures, la tête protégée par un bonnet de velours et d'hermine, s'avançait très droit, la face altière, le regard superbe. Parfois, sur ses lèvres pâles, glissait un vague sourire. C'est qu'il songeait alors à Rome triomphante, au jeune empereur Frédéric, espérance de la papauté, au pauvre empereur Otton déposé et dégradé par le Saint-Père, aux seigneurs impies du pays de Provence, rejetés hors du bercail chrétien, aux multitudes misérables de l'Albigeois excommuniées par Rome, aux hérétiques impénitents enchâssés tout vifs et debout en des murailles de granit.

A la même heure, par les âpres sentiers des montagnes de Terni, cheminaient trois écoliers de Bologne, allant, de leur côté, au Concile. Leurs capes noires paraissaient bien légères et usées, leurs mains rougies par la bise aigre des hauteurs, leurs pieds lassés par le long voyage. Mais c'étaient de joyeux compères. L'extase des ascètes les visitait fort rarement et la perversité des patarins ne les tourmentait guère. Ils se rendaient à Rome non point afin de se frapper la poitrine sur le tombeau des saints apôtres, mais pour y rencontrer d'agréables aventures. A la vérité, ils avaient jeûné ce jour même, non pas pour observer la vigile de Noël, mais parce que leur bourse se trouvait vide. Le plus âgé des trois, un long étudiant en droit écrit, plus sec qu'une glose des Pandectes, murmurait, pour se réchauffer, la chanson latine du printemps, que les clercs errants promenaient alors sur tous les sentiers de la chrétienté:

"La terre ouvre son sein à la douceur de la saison tiède, — la forêt se revêt de feuillage, — déjà chante le rossignol, — et les prairies verdoient. — Il est doux d'errer à travers les bois, — plus doux encore de cueillir le lis avec la rose."

Mais le plus jeune, décrétaliste et bachelier en théologie, un petit jeune homme aux yeux caressants, aux lèvres gourmandes, ripostait, sur un air de rantique, par quelques couplets un peu vifs, qui s'emblaient s'envoler des pages les plus lbres de Catulle, et le troisième, qui mourait de soif chaque jour dès l'aurore, psalmodiait, en fauxbourdon, l'introït de la "Messe des Buveurs":

"Introibo ad altare Bacchi, — Ad Deum qui laetificat cor hominis."

Il récita, avec une plus tendre onction, le "Pater" sacrilège:

—Notre Père, qui êtes dans les bouteilles, que votre vin soit sanctifié!

Et, dans les gorges des montagnes ombriennes, bondissant à travers les torrents, escaladant les quartiers de rochers, couraient vers Rome, à grandes enjambées, d'autres pèlerins, d'aspect terrible, trois brigands condamnés à la roue, qui venaient de s'enfuir des prisons d'Ovieto. Ils allaient à la ville sainte, afin de s'y perdre dans la cohue des fidèles et des clercs, très résolus, d'ailleurs à tenter d'heureux coups de main dans l'ombre des grandes basiliques. L'un d'eux traînait encore à son pied gauche le carcan de fer et quelques anneaux d'une chaîne de fer. Tous trois portaient à la figure la trace d'horribles blessures. Ils se ruaient en avant, la tête basse, la barbe hérissée, les yeux sanglants, pareils à des bêtes fauves chassées par les chiens, et ne pensaient point à chanter.

Comme le soleil s'inclinait déjà vers le couchant, les trois compagnies pénétrèrent, par trois avenues différentes, en une immense forêt, ténébreuse et sauvage, étalée sur les pentes de la montagne. Et, tout aussitôt, les chemins frayés manquèrent aux voyageurs. Des ravins tortueux et de brusques précipices, des écroulements de roches, des halliers d'épines, des marécages parsemés de plantes aux larges feuilles livides, les forcèrent à tourner longtemps comme en un labyrinthe. Les arbres, de plus en plus pressés, leur dérobaient la vue du ciel; les corbeaux croassaient ironiquement sur les hautes branches; les vautours soulevaient leurs ailes fauves à la pointe des roes et jetaient leur cri strident et le vent, toujours plus fort, éveillait, aux profondeurs sinistres de la forêt une lamentation pleureuse de foule humaine.

Les écoliers ne chantaient plus, les voleurs blasphémaient, les chanoines frissonaient tout en désespérant de l'heure du souper; les moines priaient, et douloureusement hurlait la meutedu patriarche. Le cardinal, impassible, contemplait, avec un sourire hautain, l'effroi de ses serviteurs.

Tout à coup, à l'entre-croisement de trois défilés, les trois troupes se rejoignirent, et dans la fraternité d'une angoisse commune, tinrent conseil sur le moyen de rompre le charme de la forêt méchante.

Les derniers rayons du soleil s'éteignirent et le crépuscule se déroulait, tel qu'un crêpe funèbre, sur la montagne enchantée.

Mais personne ne donnait un avis raisonnable.

A ce moment, sortit d'un fourré de genêts et de ronces un loup qui trotta tranquillement vers le cardinal. Un vieux loup grisonnant, vénérable et paterne. Il s'assit sur sa queue, d'un air fort digne, en face du prince de l'Eglise.

—Le loup de Gubbio! s'écria le joyeux petit théologien.

Le loup du Frère François! Ah! Révérendissime Seigneur, nous sommes sauvés!

C'était, en effet, un loup assez étrange. Il semblait plus doux qu'un lévrier. Il portait un collier d'où pendaient amulettes, anneaux d'or et scapulaires. Sur une plaque d'or était gravé un écusson communal, avec ces deux mots:

"Civitas Eugubiensis".

Le loup de Gubbio fit fête à tout le monde. Il se laissa caresser par les chanoines et les écoliers. Comme le bandit au carcan de fer tâtait trop curieusement le précieux collier, il lui imprima sur le bras un coup de dent plutôt amical. Il lécha dévotement la droite de l'archevêque et, d'un signe de tête fort aimable, invita ses nouveaux amis à le suivre.

Ils se hâtèrent sur ses pas. Quelques minutes plus tard, ils voyaient s'allonger à leurs pieds la plaine riante de Rieti.

Le bon loup trottait toujours. Il se dirigeait vers un vallon lointain, creusé, à l'occident, entre des collines verdoyantes, au pied des plus hautes montagnes de l'Ombrie. Sur les plateaux bleuâtres courait la légère broderie d'or des nuages. Les premières étoiles tremblaient dans l'azur glorieux. Et tout d'un coup passa sur la nature entière comme un souffle de miracle.

Les lueurs mourantes du jour dévoilaient, ça et là, mille merveilles. Au bord des sources, fleurissaient les violettes et les pervenches; le long des sentiers, les jasmins et les roses. Autour des citronniers chargés de fruits d'or, bourdonnaient les abeilles. Dans les prairies, toutes blanches de pâquerettes, babillaient les cigales. A la vue du loup, les bêtes des champs sautaient de joie; une bande de lièvres et de chevreuils s'en allait vers le lointain vallon; un vol d'hirondelles accourait du côté de la mer; une nuée d'alouettes qui ne chantent, dit saint Bonaventure, "qu'en un rayon de soleil", tourbillonnait au plus haut du ciel. Dans la plaine et sur les collines, s'éveillait le gazouillement des cloches; chaque campanile saluait d'un "Alleluia!" la nuit divine qui descendait sur la terre, et la brise tiède roulait des bouffées d'encens mêlées au parfum des hyacinthes et des lis.

Le loup courait toujours. Quand la nuit fut plus sombre, une auréole de feu se dressa sur sa tête. Et le vieux cardinal, les moines et les clercs, les chevaliers et les pages, les écoliers et les voleurs, emportés par un irrésistible élan, suivaient en profond silence la bête mystérieuse.

Puis, la campagne s'illumina: du fond des bois, des montagnes et de la vallée, une multitude de pèlerins, jeunes et vieux, des paysans, des femmes, des soldats, des prêtres, des bergers, des serfs, des enfants, marchaient en grande hâte avec des lampes, des cierges et des branches de feuillage et chantaient. Les cantiques de la plaine répondaient aux cantiques des hauteurs. Et ce fut bientôt une immense procession, un torrent de lumières et de voix bienheureuses.

En avant, filait l'auréole de feu; et sur les têtes de cette foule, éclairée par dix mille flambeaux, balancée au rythme de dix mille chanteurs, se levait magnifique ment la croix d'or du patriarche, portée par le patriarche revêtu de soie vermeille.

Vers minuit, on atteignit le terme du voyage. C'était une région alpestre, solitaire. A la lisière d'une vaste prairie, sous l'abri des chênes verts et des pins, une grange était ouverte; au milieu de la grange, une crèche remplie de paille, sur laquelle reposait un bouquet de roses blanches; à la droite de la crèche, un boeuf, un âne à la gauche. Un enfant allumait autour du berceau de Jésus, une demi-douzaine de cierges. Des deux côtés de la porte, se tenaient agenouillés des jeunes hommes en tunique de bure ceinte d'une corde, tête et pieds nus. Le loup de Gubbio pénétra familièrement dans leur compagnie. Le cortège du cardinal s'arrêta à quelques pas de la grange. Les écoliers et les voleurs se glissèrent parmi les moines et les pages.

Les cloches de la plaine sonnèrent alors en volées éperdues. D'invisibles orgues entonnèrent un "Gloria" triomphal. Et, debout, près de la crèche, François d'Assise se mit à lire, en langue vulgaire, lestrois Evangiles de Noël: l'Evangile de minuit, qui rappelle le dénombrement du genre humain, édictée par César-Auguste, et la pauvre hôtellerie où s'arrêta Joseph avec le Vierge; l'Evangile de l'aurore, qui raconte l'adoration des bergers autour de la crèche de Bethléem; l'Evangile du jour, l'Evangile solennel de saint Jean, témoignage du Verbe qui s'est fait chair pour la rédemption du monde.

Puis, l'apôtre ferma son missel et prêcha la naissance du Sauveur. Il promenait sur les fidèles ses yeux noirs étincelants. Il parlait des douleurs humaines et de la mansuétude de Jésus d'une façon si touchante que les sanglots et les cris d'amour répondirent à sa voix.

Il sortit alors de son humble sanctuaire, et, les mains étendues pour bénir, il entra dans la foule. Lentement, il parcourut les rangs de son peuple, qu'il consolait par son sourire. Aux orphelins, il promettait l'appui du Père qui est aux cieux, aux serfs à demi nus des communes et des barons, il rendait l'espérance, qui est une moitié de la liberté. Il se rapprocha, enfin, de ces voyageurs inconnus que le hasard avait réunis, la veille de ce jour, dans la forêt maudite et s'écria:

—S'il se trouve ici des hommes de rapine, aux mains tachés de sang, qu'ils viennent à moi; je leur enseignerai la douceur et le sacrifice.

Les trois brigands se levèrent.

—Allez, leur dit-il, allez parmi mes fils. Désormais, vous vivrez par la charité. S'il se trouve parmi vous, reprit-il, des hommes de peu de foi et des voluptueux, qu'ils se donnent à moi; je les purifierai et leur montrerai Dieu face à face.

Les trois écoliers se prosternèrent à ses pieds et baisèrent en pleurant le rebord de sa robe.

—Allez, dit-il, allez parmi mes agneaux les plus aimés, avec Jean de la Vernia et Frère Léon, et vos âmes seront sanctifiées.

A son tour, le patriarche superbe se sentit vaincu par le mendiant d'Assise. Il mit pied à terre, s'avança vers François et l'embrassa avec une grande tendresse.

—Et vous, mon Seigneur, mon Père, dit le saint, reprenez la route de Rome où le Pape Innocent tient son dernier Concile, car ses jours sont comptés, et il ne verra point une autre nuit de Noël. Dites à notre Saint-Père, au nom de Jésus-Christ, qu'il cesse de poursuivre par le fer et par le feu, les brebis égarées de son troupeau et que la miséricorde est, pour l'Eglise, le gage le plus sûr d'éternité."

Une fois encore, il bénit amoureusement la multitude, qui se dispersa dans la campagne, tandis qu'un concert aérien, le frémissement des harpes et le chant des flûtes angéliques envoyaient à la terre un écho très doux du paradis.

EMILE GEBHART,
de l'Académie française.

Pour vous, Mesdames

Occasions superbes dans le département de la broderie. 12,600 verges de belle broderie en mousseline suisse, brodée, très large, pour robes. Valeur réelle 75c, $1 et $2.00 la verge, offerte cette semaine à 29c, 49c, 99c la verge. N'y manquez pas.

VIAU,

Magasin à rayons de l'est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne

Quartier Lafontaine

Le Dr Dubeau sera candidat dans le quartier Lafontaine. A une assemblée tenue jeudi soir dans la salle de l'école de la rue DeMontigny, l'on a présenté au Dr Dubeau une requête couverte de sept cents signatures d'électeurs le priant d'accepter la candidature. Deux cents personnes assistaient à cette assemblée. MM. G. A. Marsan, J. A. Guerin, H. Julien et A. Kelly firent des discours. M. J. B. Coutlée présidait.

L'on sait que l'échevin Lavallée qui représente actuellement ce quartier est candidat à la mairie.

POUR LES FETES BIERE "DOW" VOUS EN JOUIREZ!

CAUSERIE D'HISTOIRE

L'APOTHEOSE DE MARAT

(1793-1795)

Chrlotte Corday a tué Marat. Les jacobins s'indignent et pleurent. Les uns veulent que tous les Français portent un crêpe au bras; les autres demandent que la nation acquitte les dettes de leur idole. D'autres proposent que la dépouille du tribun soit portee de département en département, afin de ranimer l'amour de la liberté.

Sous cette pression de parti, la Convention accorde les honneurs de l'apothéose, non certes à l'ancien médecin des gardes du comte d'Artois, mais au plus enragé des démagogues.

Afin de léguer à la postérité les traits (d'ailleurs repoussants) de ce fou dangereux, il est décidé qu'un sculpteur moulera ce plat visage de batracien et que David, pour la Convention, peindra la scène de mort...

Le même David est nommé ordonnateur des obsèques.

En quelle mémorable attitude, le jour des funérailles, fera-t-on figurer aux regards de la multitude ce corps rongé de dermatose et trop grêle pour sa tête énorme? Le peintre est d'avis de le présenter dans l'état où la mort l'a surpris, "en train d'écrire pour le bonheur du peuple."

Mais ce projet, adopté, n'est pas facile à réaliser. Certes, on a recommandé à Deschamps, le chirurgien chargé de l'autopsie et de l'embaumement, de ne toucher ni à la face ni à la poitrine, qui doivent être exposées à nu. Malheureusement, les chairs sont déjà en tel état de pourriture, que cette face et cette poitrine apparaissent noires.

"Marat avait la lèpre et le sang "brûlé, reconnait David. Il sera impos-"sible de découvrir quelques parties "de son corps." On convient donc de montrer le mort aussi peu que possible.

Dans l'église des cordeliers, Marat est étendu sur "un lit triomphal", au milieu d'une estrade haute de quarante pieds. Mais "ce lit triomphal" est, en somme, un simple brancard couvert d'un drap mouillé. — "Cela, explique "David, rend parfaitement l'idée de "la baignoire." Cela, surtout, permet d'arroser souvent le corps et d'empêcher le progrès de la putréfaction.

Le peintre, en outre, a dû maquiller le cadavre: blanchir à la craie et graisser le visage ensuite, à replâtrer les lèpres déprimées; puis entourer les bras de bandelettes de toile pour cacher les dates et les ulcères; enfin, relever les débris des paupières avec des pinces.

Ainsi raidie de fard et de vernie, cette façon de momie, enlevée par douze hommes, entourée de jeunes filles vêtues de blancs et portant des branches de cyprès, est solennellement promenée rue Dauphine, au Pont-Neuf, quai de la Ferraille, et revient par le Pont-au-Change. La convention toute entière, les autorités, les délégués de section, les clubs et la populace font cortège. De cinq minutes en cinq minutes, les chants sont rythmés par des coups de canon.

De retour au jardin des Cordeliers, on s'arrête devant une grotte formée de pierres qui doivent "simuler un entassement de roches granitiques". C'est le tombeau.

L'inhumation a lieu. Discours du président de la Convention, discours des autorités et des délégués de clubs. Discours sur discours, avant que les curieux puissent défiler devant le monument...

De telles funérailles coûtèrent fort cher. Les seuls frais d'inhumation, nous dit le docteur Cabanès, à qui nous empruntons ces curieux détails, dépassèrent 5,600 livres. Et Deschamps, autopsie et embaumement ayant nécessité force dépense et présenté toutes sortes de difficultés et de dangers, demanda pour lui et ses aides 6,000 livres. On lui en accorda 1,500, alléguant qu'il était suffisamment dédommagé de ses avances et de ses peines " par l'honneur d'avoir contribué à conserver les restes d'un si grand homme!"

* * *

Les Jacobins jugent ces honneurs insuffisants. Ils veulent imposer le culte de leur idole. Aussi, le 18 juillet, nouvelle manifestation.

Le Club des Cordeliers, a obtenu de conserver, embaumé, le coeur de Marat dans sa salle de séances. Pour servir d'écrin à "ce précieux viscère", un nommé Brochet, ardent terroriste, va dénicher au garde-meuble un vase en agate d'une seule pièce, avec couvercle enrichi de superbes pierreries. "Exposé si longtemps et si inutilement à l'admiration du public, "ce chef d'oeuvre de l'art et de la nature" est jugé digne de contenir le coeur de l'ennemi des tyrans."

Le "double trésor" est porté aux Cordeliers en grande pompe. Nouveaux éloges funèbres. Un orateur ne craint pas de comparer Marat à Jésus-Christ et la maîtresse du tribun à la vierge Marie. Mais Brochet, l'homme au vase d'agate, objecte avec indignation: "Jésus fit naître la superstition, tandis que Marat eut le courage de l'écraser."

Le cœur de Marat est alors suspendu à la voûte de la salle et cela met fin à ces crises de loquacité démente.

* * *

En terre cuite ou biscuit de Sèvres, en gravures, en enseignes, en broches, en bagues, en éventails, en épingles de cravate, en boutons, en breloques, en tabatières, on vend partout le portrait de Marat. Les Amazones se coiffent à la Marat. Les musées de cire l'exhibent dans sa baignoire. Des tapisseries des Gobelins doivent représenter sa mort, et le démagogue figure en place d'honneur dans le calendrier. Marat inspire des drames, des tragédies, des scènes lyriques, voire même des comédies mêlées d'ariettes. La butte Montmartre s'appelle Mont-Marat. Plus de trente villes prennent le nom de Marat. Les Sans-Culottes l'adoptent avec enthousiasme comme prénom. Ils viennent présenter leurs fils enveloppés de drapeaux tricolores, et, sous l'invocation de la liberté, ils leur décernent le nom de Brutus-Lepelletier-Marat et les font civiquement baptiser... par deux prêtres mariés!

A l'école on distribue aux enfants des images de "l'ami du peuple, observateur profond" (?), et c'est au nom de Marat qu'on leur apprend à faire le signe de la croix.

* * *

Le 19 août, fête encore. Après avoir promené sur trois brancards le buste de Marat, son inévitable baignoire, ses chaises, sa table, son écritoire, sa plume et son papier, on arrive à la place du Carrousel, où vient d'être élevé un obélisque "pyramidal et gothique".

Ce monument, destiné à durer éternellement, fut commandé "en granit"; mais comme, pour l'ériger, on a eu recours à la générosité des "vrais Sans-Culottes", la collecte n'a permis qu'un obélisque de planches.

Là, à côté de Marat, le Sarde-Genevois, on enterre le Polonais Lazouski, — les deux plus grands patriotes de France!

* * *

La Convention ayant accordé les honneurs du Panthéon à Marat, le 21 septembre 1794 ses restes sont une fois de plus transférés en grand apparat.

L'étonnant est qu'on s'obstine toujours à transporter à découvert cette misérable dépouille. David doit, de nouveau, maquiller le cadavre. S'il est difficile de fermer les yeux révulsés et de relever la mâchoire tombante, il demeure impossible de rentrer la langue qui pend hors de la bouche ouverte. Il faut couper cette langue. Puis, comme rien ne semble trop beau pour ce corps en pourriture, on le place dans une magnifique baignoire de porphyre prise au palais de Versailles. On jette sur cette baignoire un drap tricolore qui, un peu relevé, laisse voir rattaché par du fil d'archal, le bras droit tenant une plume et aussi le hideux faciès de ce fou qui, mort, épouvante encore les vivants.

Défilé des délégations; strophes exécutées et chantées par l'Institut national de musique. D'innombrables bannières s'agitent. Des citoyennes portent des corbeilles et jettent des fleurs. Puis, à trois heures et demie, devant le Panthéon, tandis que secrètement, en hâte, et par une porte dérobée, on déménage les os de "l'indigne" Mirabeau pour faire place au nouvel immortel, hymne et chœur retentissent, paroles de Joseph-Marie Chénier, musique de Méhul et de Cherubini. Et "cette comédie sinistre" dure jusqu'à neuf heures...

Moins de quatre mois après, le 9 janvier 1795, on démolit au Carrousel le fameux obélisque pyramidal et gothique. Tant de citoyens, pleins de bonne volonté, aident les ouvriers que les planches du "monument de granit" sont bientôt renversées. Autour du chantier les crieurs vendent à nombreux exemplaires les "Crimes de Marat."

Une bande de Jacobins tente une suprême exhibition de leur dieu dans le faubourg Saint-Antoine. Ces manifestants sont arrêtés sans la moindre protestation de la foule.

Dans les théâtres, toute effigie de Marat est mutilée et brisée, aux applaudissements du public.

Aussi, le 8 février, les Conventionnels jugent-ils prudent de faire enlever de leur salle de séances le buste du Saxo-Suisse et le tableau de David. Puis, sous le coup de l'indignation publique, ils décrètent que les honneurs du Panthéon ne seront plus décernés aux citoyens illustres que dix ans après leur mort. Et, quelques jours après, rapidement, furtivement, sans autre témoin que le commissaire de la section et son greffier, on exhume Marat du Panthéon et on l'enfouit au ci-devant cimetière Sainte-Geneviève, près de Saint-Etienne-du-Mont.

Il n'est que temps. Déjà le peuple, en hurlant, traîne l'image du démagogue dans le ruisseau, tandis que, dans la cour des Jacobins, le mannequin de Marat est brûlé. Les cendres, recueillies dans un vase de nuit, aux cris de joie de la foule, sont jetées à l'égoût de la rue Montmartre.

CHARLES FOLEY.

En grande demande

Les pianos automatiques "Pratte" sont en grande demande. Leurs qualités supérieures leur ont valu cette faveur du public. Venez en apprécier la valeur chez Ed. Archambault, 312 rue Sainte-Catherine Est.

Bénédiction du Pape Pie X

Madame G. W. Séguin, qui, le 6 décembre courant, avait la douleur de perdre un mari tendrement aimé, qui fut aussi un grand patriote et un bon chrétien, vient de recevoir de Son Excellence le Cardinal Merry Del Val, secrétaire de Sa Sainteté Pie X, le câblogramme suivant:

"Saint Père accorde de tout coeur à vous-même et à vos enfants, spéciale bénédiction, implore réconfort dans votre deuil, et demande abondantes faveurs divines.

Cardinal MERRY DEL VAL."

Ce câblogramme a été reçu à Ottawa, jeudi après-midi, 21 décembre.

L'enquête dans l'affaire Ross

Ch. J. Ross, le meurtrier de Robert J. Fitzimmons, a comparu hier devant le juge Lect. L'enquête préliminaire, dans cette affaire, a tout d'abord été remise à 2 h. cet après-midi, mais attendu que presque tous les témoins sont des employés de l'Orpheum, et qu'ils doivent nécessairement être au théâtre à chaque après-midi, on a décidé de ne commencer l'enquête que demain matin, à 10 heures.

Ce projet du Boulevard

M. James Morgan a eu une conférence avec les commissaires municipaux hier, concernant le boulevard dont il a soumis les plans il y a près d'un an, et qui traverserait la ville de l'Est à l'Ouest au Nord de la rue Ste-Catherine. Il voudrait qu'on y posât des voies et qu'on enlevât les tramways de la rue Ste-Catherine, trop étroite par place pour ce service.

Les commissaires ne sont pas prêts à dire qu'ils approuvent ce projet, tellement l'entreprise serait coûteuse.

M. Ernest Langlois

Notre célèbre pianiste, vient d'acheter de la Maison Ed. Archambault, 312 rue Sainte-Catherine Est, un piano "Pratte". Tous nos artistes l'adoptent, à cause de ses qualités supérieures.

Union Nationale Française

Voici le programme de la fête enfantine qui aura lieu dimanche, 24 décembre à 2 heures de l'après-midi, au siège de la société, 71 avenue Viger.

Arbre de Noël, magnifiquement illuminé par la Maison DeVigant & Du-Saillant.

Distribution de jouets, poupées etc...

Concert par le Gramophone de la Maison Foisy Frères.

Rafraîchissements divers, crème à la glace et gâteaux.

Vues animées par le cinématographe Gaumont sous la direction de M. de Ratisbonne.

Les enfants de la Colonie Française sont cordialement invités à venir en grand nombre, accompagnés d'un membre de leur famille.

Tél. Est 4684 — 61 SAINTE-CATHERINE EST

P.E. PLANTE Cie

SPECIALITE DE CONFECTION POUR DAMES

Cadeaux Utiles pour Noel et le Jour de l'An

VENEZ VOIR

Le plus grand choix de Robes de toilettes qui se soit jamais vu et à des prix raisonnables.

Blouses! Blouses! Blouses en linon blanc, à partir de $1.00 à **$3.50**

Blouses! Blouses! Blouses en Net et Dentelle, blanc et écru. A partir de $1.95 à **$6.00**

Blouses! Blouses! Blouses en Net et Dentelle noir, à partir de $1.95 à **$7.50**

Blouses en soie de fantaisie. A partir de $1.95, à **$9.00**

Robes! Robes! Robes de toilette en soie et net blanc, écru et noir, grand choix de dessin. A partir de $12.50 à **$49.95**

Robes! Robes! Robes en Panama et Serge de couleurs et noir. A partir de $7.50 à **$20.00**

Robes! Robes! Robes en velour bleu-marin et noir. A partir de $10.00 à. **$17.50**

Jupe de robes en serge, panama et voile. A partir de $4.00 à **$15.00**

L'ACHETEUR D'UN MOTEUR A GAZOLINE

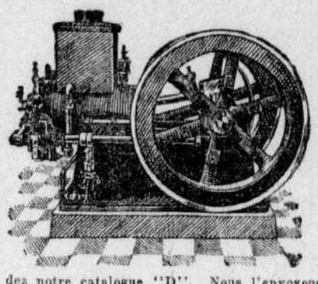

est souvent embarrassé pour faire un choix judicieux. Cela provient de la grande diversité des Moteurs sur le marché: "DIVERSITE DANS LA QUALITE, ET DIVERSITE DANS LE PRIX DEMANDE."

Les uns préfèrent vendre bon marché un Moteur construit à bon marché et durant peu. Quant à nous, nous préférons vendre à un prix raisonnable nos Moteurs FIELD-CHAMPION.

LEUR FINI EST RICHEMENT ACHEVE.

LEUR MECANISME EST CONSTRUIT SANS EPARGNE.

LEUR TRAVAIL EST ECONOMIQUE.

Nous les vendons avec Magneto, parleur automatique et sans manivelle.

Le Moteur "CHAMPION" est incontestablement le plus beau et le meilleur marché. Pour vous en rendre compte, demandez notre catalogue "D". Nous l'envoyons gratis et vous aurez appris quelque chose de nouveau sur les Moteurs à Gazoline.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE., - - No 333, Notre-Dame Est, Montréal

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804

FEU **PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited.** VIE

FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE.

CAPITAL ET ACTIF $78,500,000

Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie $425,000,000

Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada 2,500,000

Directeurs pour le Canada. — R. MacD. PATERSON et J. B. PATERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.

Agents pour la ville.—Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mailloux, C. Galibert, F. X. Lanthier, C. H. Routh, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co., Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

L. THERIAULT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES VOITURES DOUBLES A LOUER

ETABLI EN 1868

24 RUE SAINT-URBAIN, Téléphone Main 1399 — 355 RUE CENTRE, Tél. Main 3514

Suggestions pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An

Lunettes vendues pour cadeaux avec l'entente que nous ferons l'examen de la vue après les fêtes, si désiré.

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES.

YEUX ARTIFICIELS, Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLES, Etc.

Lunettes d'Opéra et Marines, Plumes - Fontaines "Ideal Waterman" stéréoscope et vues, Face-à-Main.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et samedi, aux salons d'Optique, de 9 a. m., à 8 p. m. Appointements par téléphone Bell Est 2257.

Spécial: Un département d'instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE

ROD CARRIERE, HENRI SENECAL, Opticiens et Optométristes,
205 et 207 RUE STE-CATHERINE-EST, Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

FAITES FAIRE VOS

IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::

AU

DEVOIR

TELEPHONE MAIN 7461

71a RUE ST-JACQUES

LA VIE AUX CHAMPS

AU FIL DE L'HEURE

Labour en décembre, gel, dégel et drainage. — "Evénements sociaux" agricoles. — Date d'élections et législateurs provinciaux. — Un magasin froid qui fait chaleureusement parler de lui. — Un ministre qui aime les belles pommes.—Ecoles rurales et "terre qui meurt". — Chapais, Dallaire, inspecteurs d'écoles et alii vs les carrières commerciales, professionnelles, et les "places au gouvernement." — "L'avenir est à vous...etc.

Or à l'heure où j'écris — 13 décembre —, c'est le fil des eaux du ciel qui file et s'infiltre dans le sol des prairies, des pâturages, etc., de la vieille province de Québec.

La chose est évidente puisqu'il pleut et que le 13 décembre — annoncent les journaux — on laboure au coeur même du district de Québec, sur les hauteurs du vieux Charlesbourg.

Faire les guérets en décembre, une semaine avant Noël, n'est pas chose banale. Cela constitue même un record, comme disent les sports...

Mais les records, où plutôt les circonstances favorables qui permettent de les établir peuvent, tout comme les médailles, avoir un revers.

Cette année, à la mi-décembre le sol n'est pas gelé puisqu'on laboure et qu'on laboure sous la pluie et la neige, qui tombe en marmelade. Survienne maintenant une "vague froide" avant la prochaine bordée de neige et dans les terres non drainées, dans les terres où l'eau séjourne, les prairies et les pâturages, lors du dégel le printemps prochain, auront à souffrir de cette humidité qui s'introduit présentement dans le sol arable et le sature.

Tout le monde sait cela.

Tout le monde sait les effets désastreux des gelées souterraines intenses sur les racines des plantes.

Cependant, il n'y a pas à tant maugréer si la température actuelle — pluvieuse et douce — permet le labour en décembre. Les inconvénients qui naissent de ces pluies tardives peuvent être prévenus, ou au moins considérablement amoindris. Et le seul préventif efficace est le drainage, le drainage énergique.

Dans les terres drainées, en effet, l'eau des pluies ou de la fonte des neiges — qu'elle coule sur le sol ou s'y infiltre — ne tarde pas à descendre dans les canaux d'égout, au gros soulagement des racines des plantes qui dès lors ont moins à redouter la mort sous l'effet de la congélation qui se produit autour d'elles, ou d'être fractionnées, amputées, broyées même par les perturbations occasionnées par le dégel dans le sol arable non drainé.

Quoi qu'il en soit, grâce au chaud manteau de neige qui généralement vient recouvrir en temps opportun les plantes et en protéger les racines, la province de Québec est moins exposée que plusieurs autres régions de l'Amérique du Nord aux ravages que se plaisent à produire le gel et le dégel.

C'est dire que notre belle neige a aussi du bon.

Heureux, cependant, ceux dont la terre est drainée, si la belle neige tarde à venir après les pluies ou les dégels.

* * *

En agriculture, les "événements sociaux", comme disent les reporters, consistent actuellement en conventions, assemblées annuelles, élections, etc.: des diverses associations agricoles: cercles, sociétés d'agriculture de comté, et autres sociétés plus spéciales. Ne pas oublier non plus les élections et l'assemblée annuelle des quinze ou vingt sociétés agricoles coopératives de la province, lesquelles élections, d'après la loi, doivent avoir lieu le deuxième jeudi de janvier, qui en l'an de grâce 1912 tombera le 11.

* * *

A propos, les directeurs de ces sociétés coopératives sont bien libres de choisir le lieu de l'assemblée générale annuelle, au cours de laquelle on procède aux élections; mais la date de cette assemblée est fixe, ce qui n'est pas sans offrir quelqu'inconvénient. Cette assemblée annuelle est généralement la principale et la plus importante de l'année. Or il peut arriver, et effectivement il arrive, que des personnes faisant partie de plusieurs sociétés coopératives désirent assister à la réunion annuelle de telle ou telle société, mais qu'elles soient empêchées de ce faire, leur présence étant requise le même jour à l'assemblée d'une autre société.

Nos législateurs — après profond et mûr examen de la question, bien entendu — ne pourraient-ils pas modifier la loi de manière à conférer aux sociétés le droit de fixer elles-mêmes la date de l'assemblée générale annuelle, qui, toujours d'après la loi, est jour d'élection et de reddition de comptes?

Nos législateurs, bons garçons reconnus, attendent sans doute qu'on leur signale les inconvénients de la loi actuelle pour y remédier.

* * *

A propos de sociétés coopératives encore, il fait plaisir de constater le succès que l'une d'elles — *L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec*, vient de rapporter à la récente exposition de fruits de la Société Pomologique, au collège Macdonald, les 5 et 6 courant.

Cette société, qui compte des actionnaires dans plusieurs comtés de la province, a son siège à l'Institut Agricole d'Oka. Elle a fait construire, à Oka, sur un terrain affermé à long bail, un entrepôt frigorifique destiné à assurer la parfaite conservation des fruits et en particulier des pommes.

L'installation n'a coûté que quinze cents piastres et a une capacité d'au moins six cents barils.

En retour de la légère somme de cinq sous par mois et par baril, on permet aux cultivateurs de confier à l'entrepôt leurs pommes et autres fruits. Résultat, les propriétaires de vergers ne sont pas forcés, faute de local propice pour les conserver, de sacrifier leurs fruits à vil prix à l'automne. Dans l'entrepôt les fruits peuvent attendre patiemment et en sûreté de meilleurs jours, des jours où le marché les paiera notablement plus cher.

Les pommes tirées de l'entrepôt et exposées les 5 et 6 courant se sont parfaitement conservées, puisqu'elles ont remporté à l'exposition *dix prix*, dont plusieurs premiers.

Elles ont même été remarquées en haut lieu, puisque, disent les journaux, le nouveau ministre de l'Agriculture du Canada, l'hon. M. Burrell "a conseillé de les garder dans l'entrepôt frigorifique de l'Union Expérimentale pour les exposer de nouveau à la convention des Arboriculteurs fruitiers, qui aura lieu au mois de février, à Ottawa."

* * *

Une revue agricole de France, au cours d'une étude trop longue pour être reproduite ici, se plaint amèrement de la dépopulation des campagnes, de l'exode des paysans vers les villes et en particulier de l'engoûment de la jeunesse française pour le fonctionarisme, en canayen, service civil, places du gouvernement, etc.

Le tableau est assez sombre, et nous fait bien voir, "La terre qui meurt", comme dit René Bazin, la terre qui meurt parce que négligée, ou désertée, abandonnée, méprisée.

Comme le remède au mal, l'auteur de l'étude suggère l'enseignement — tant pratique que théorique — de l'agriculture dans les écoles rurales. Cet enseignement, tel que proposé ne surcharge nullement les programmes d'étude. Il s'agit surtout d'appliquer à l'enseignement des matières ordinaires, d'introduire dans cet enseignement autant de connaissances agricoles que possible.

Ainsi au cours des démonstrations ayant trait à l'ortographe, à la grammaire, à l'arithmétique, et même à la géographie et à l'histoire, on se servirait d'exemples, de problèmes, etc., tirés de l'agriculture et surtout des procédés agricoles, les plus modernes.

C'est d'ailleurs ce que prêche ici depuis des années le professeur Dallaire, directeur de l'Ecole provinciale de laiterie de St-Hyacinthe.

L'auteur suggère encore des leçons de choses relatives à l'histoire naturelle et des promenades scolaires au cours desquelles l'instituteur ou l'instiurice inculquerait à ses élèves d'intéressantes leçons d'agriculture raisonnée, de botanique, de zoologie, etc. Comme complément à ces leçons théoriques, les écoliers exploiteraient, à leur profit, sur le terrain communal, mais sous direction, des jardinets, des parcelles, des carrés, qui occuperaient agréablement et utilement les heures de loisir. Ainsi l'enfant ne manquerait pas de s'attacher aux choses de l'agriculture, de les raisonner et d'en admirer les beautés. Dirigé, lancé dès son jeune âge dans cette voie il aurait beaucoup de chances d'y persévérer, et serait moins tenté de déserter le sol que si jeune il aura appris à aimer, à comprendre, à admirer dans ses oeuvres, (si l'expression ne scandalise pas les profanes).

Imprégner, saturer d'agriculture, l'enseignement primaire, faire aux élèves des écoles rurales une mentalité absolument agricole, telle est l'idée préconisée. Les jardinets scolaires, grâce au concours des départements de l'Agriculture et de l'Instruction Publique, grâce surtout aux efforts déployés par le professeur Dallaire sont déjà fait accompli dans beaucoup d'écoles de la province. De plus l'idée de façonner la mentalité de la jeunesse scolaire des campagnes, de manière à la diriger plutôt vers l'agriculture raisonnée que vers le petit commerce, les professions dites "libérales", vers les ronds-de-cuir, est depuis des années préconisée par plus d'une tête dirigeante de notre société, entre autres par un haut officier du département de l'Agriculture du Canada, M. J. C. Chapais, qui a déjà à son crédit sur le sujet toute une campagne de conférences et même de presse.

A l'instar de MM. Chapais, Dallaire et autres, quelques inspecteurs d'école combattent avec énergie la tendance malheureuse, néfaste, qui consiste à faire de nos écoles de garçons, de nos collèges de village, autant de pépinières d'employés du commerce, de télégraphistes, de fonctionnaires, etc.

On peut être tenté de croire que l'orientation proposée n'est pas facile à obtenir.

Elle n'est pas si difficile que cela. Il n'y a qu'à procéder avec mesure, graduellement, et avec méthode.

Ainsi à lui seul, le petit livre "L'agriculture dans les Ecoles" que le gouvernement a distribué gratuitement aux instituteurs et aux institutrices qui en ont fait la demande suffit déjà à préparer ces dernières et ces derniers à introduire au cours de l'enseignement scolaire ordinaire beaucoup d'intéressantes et même amusantes leçons pratiques d'agriculture. Un tout petit traité de physique et de chimie — bien précis — rendrait aussi aux institutrices beaucoup de services.

* * *

Au cours du congrès des inspecteurs d'écoles, qui s'ouvrira à Québec, à l'Hôtel du Parlement, le lendemain de Noël, sous la présidence même de l'honorable surintendant de l'Instruction Publique, pour ne se terminer que le 29 décembre, on traitera de beaucoup de choses, parmi lesquelles la question de l'enseignement agricole — ne fût-ce qu'indirect — à l'école primaire, ne ferait pas mauvaise figure, ne serait, ce nous semble, nullement déplacée.

Nous estimons, en effet, qu'il est grand temps pour nous de parer les maux dont se plaint la France, en apprenant au petit rural à aimer toujours son sol, en le préparant à cultiver ce sol avec intelligence et amour, en lui inculquant enfin l'esprit qui animait le poète lorsque parlant à cette même jeunesse rurale il écrivait:

L'avenir est à vous car vous vivez sans cesse
Accouplés à la terre, et sur son large sein
Vous buvez à longs traits la force et la jeunesse
Dans un embrassement laborieux et sain.

. . . . . .

Ne reniez jamais vos humbles origines,
Soyez comme le chêne au tronc noueux et dur:
Dans la terre enfoncez vos racines,
Tandis que vos rameaux verdissent dans l'azur.

Car la terre qui fait mûrir les moissons blondes
Et dans les pampres verts monter l'âme du vin,
La terre est la nourrice aux mamelles fécondes
Celui-là seul est fort qui boit son lait divin.

. . . . . .

C. L'HABITANT.

INCROYABLE --- LISEZ MESDAMES

1,800 verges de belle broderie à robes en mousseline suisse, brodée très large. Valeur de 75c, $1.00, $2.00 la verge à 29c, 49c, 99c la verge. Faites vos achats de bonne heure cette semaine. Occasions incroyables.

VIAU,

Magasin à rayons. 1321 à 1329 rue Sainte-Catherine Est, coin Dufresne. Nos magasins ouverts tous les soirs.

Les tramways la veille de Noel

Demain soir, la veille de Noël, on continuera le service régulier jusqu'à minuit. Après cette heure, il y aura un service de cinq minutes jusqu'à la fin de l'office. Les taux ordinaires seront en usage après minuit.

Le service régulier sera aussi continué sur les lignes suburbaines jusqu'à minuit. Les derniers tramways partent de la station St-Denis pour le Sault au Récollet, des avenues Mont-Royal et du Parc, pour St-Laurent et Cartierville, de la Place d'Armes pour Lachine et de l'avenue Lasalle pour Bout de l'Ile, après l'office religieux, accordant sdffisamment de temps aux passagers pour revenir des différentes églises et atteindre le point de départ.

Association Saint-Jean. Baptiste de Montréal

Une assemblée générale spéciale des membres actifs de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu au Monument National, VENDREDI, le 29 courant, à 8 heures p. m., précises, pour adopter les amendements à la Charte de l'Association qui ont été préparés par le bureau et les amender, s'il y a lieu. Comme cette assemblée est importante, tous les membres actifs sont prie d'être présents.

Par ordre,

G. A. MARSAN,
Secrétaire-Général.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.

Remerciements de la famille G. W. Séguin

Ottawa, 22. — Sensible aux marques de profonde sympathie que lui ont témoignées ses nombreux amis dans le grand deuil qui la frappait le 6 décembre dernier, la famille de feu Georges W. Séguin s'estime heureuse de ce que Le "Devoir" veuille bien lui ouvrir ses colonnes pour remercier tous ceux qui se sont associés à sa douleur.

Que d'abord il soit permis à Mme G. W. Séguin et à ses enfants d'exprimer leur reconnaissance aux personnes qui ont gratifié la tombe de tributs floraux, soit:—

Le Conseil de Ville d'Ottawa; le personnel de l'Hôtel de Ville d'Ottawa; l'Exécutif de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de District d'Ottawa, de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Hull de l'Union Saint-Joseph du Canada; la Cour provinciale C. O. F.; l'Ordre des Canadian Order Foresters; l'Ancient Order United Workmen; l'Ottawa Electric Co.; le juge A. Constantineau; M. U. Bourgie, Montréal, M. E. G. Laverdure; M. A. Freeman; M. J. U. Vincent; M. L. J. Bourdon; M. J. D. Lavergne.

Les donateurs de généreux bouquets spirituels méritent les remerciements les plus sincères:

L'Association canadienne-française d'Education d'Ont.; l'exécutif de l'Union Saint-Joseph du Canada; le personnel de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de district d'Ottawa de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil Notre-Dame No 1 de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil Sainte-Anne No 93 de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil Saint-Jean-Baptiste de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Sherbrooke de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa; les élèves de l'Ecole Garneau; la Cour provinciale ontarienne des Forestiers Catholiques; la Cour Saint-Dominique des Forestiers Catholiques; M. et Mme Dr J. U. Archambault; M. et Mlle Lussier; Mme M. C. Major, M. et Mme Desjardins; M. et Mme L. J. Bourdon; Mme Kate Boulay; M. Godfroi Lebel; Mme I. Grant; Mlle Mackay; M. Victor Parent; M. C. S. O. Boudreault; M. O. B. Ranger; M. Jos. Ranger; M. Geo. Laflamme; Mlles Gauthier; Mme L. Bart; M. et Mme H. Gervais; M. J. U. Vincent; M. J. F. Boult; Mme I. Saint-Pierre; Mme Y. R. Major; M. et Mme J. E. Gravelle; Mlle A. Gravelle; M. et Mme O. Gravelle; M. et Mme J. V. Nineger; Mlle Alexina Bourque; M. et Mme J. Tremblay; M. et Mme J. Bruchési; M. et Mme J. N. Fortin; Mlles H. G. T. Laverdure; M. Isidore Ducharme; Dr Connelly; Mme Jessey; M. et Mme J. B. Garneau; Dr W. B. Cavanagh; M. Edouard Boulay; M. A. Charlebois; M. et Mme Eug. Verreault; M. et Mme Régis Roy; M. et Mme H. O. Boult; M. et Mme Elie Renaud; M. et Mme Beaudry; M. Ph. Bélanger; M. et Mme J. Gawman; M. T. A. Earley; M. et Mme Vinvent Webb; Rév. M. J. Chatelain; M. et Mme E. J. Laverdure; M. et Mme P. M. Corrigan; M. et Mme F. O. Séguin; M. Avila Séguin.

Il importe aussi de remercier les personnes qui se sont empressées de transmettre des télégrammes de réconfortante sympathie:

MM. J. S. Tétreault, Sherbrooke; G. J. Tessier, Québec; Alex. Guilbault, Joliette; Art. Béliveau, Trois-Rivières; Gaspard Pacaud, Windsor; L. V. Dusseau, Toronto; J. A. Tanguay, Montréal; L. J. Jodoin, Sudbury; Geo. Racine, Lévis; Rév. T. J. Crowley, Warren; A. W. Gervais, Montréal; Dr J. O. Rochon, Lac aux Saumons; Rév. J. M. Bazinet, Sainte-Agathe des Monts; M. Smith Cherrier, Toronto; M. Ernest Vaillancourt, Montréal; Soeur Sainte-Foi, Casselman; M. Lefebvre, Mile-End; M. J. O. Tellier, Berthier; M. F. Slogan, Toronto; Conseil de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada; Conseil de Pembroke, de l'Union Saint-Joseph du Canada; Conseil de Coaticook de l'Union Saint-Joseph du Canada; Conseil de Berthier de l'Union Saint-Joseph du Canada.

Pour des lettres de condoléances qui ont été un sujet de grande consolation à la famille éprouvée gratitude est due à:

L'Exécutif de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Comité d'Administration de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de District de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Saint-Sauveur de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Saint-Gilles de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Buckingham de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Cheneville de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Saint-Boniface de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Saint-François d'Assises de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Hull de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Chicoutimi de l'Union Saint-Joseph du Canada; le Conseil de Sainte-Agathe de l'Union Saint-Joseph du Canada; l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario; la Cour Sainte-Anne No 348 des Forestiers Catholiques la section de Windsor de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario; le conseil de ville d'Ottawa; Sa Grandeur Mgr Scollard; évêque de Sault Sainte-Marie; le Cercle Duhamel de l'A.C.J.C.; la Cour provinciale des Forestiers Catholiques; la Cour Laurentian des Forestiers Indépendants; M. A. Ménard, Sturgeon Falls; M. Z. Mageau, M.P.P., Sturgeon Falls; M. et Mme J. A. Viau, Cobalt; Rév. M. J. Guay, Ripon; M. J. N. Rattey, Ottawa; M. et Mme Aubuchon, Montréal; Soeur Sainte-Claire d'Assise, Buffalo; M. H. Séguin, Papineauville; M. O. B. Ranger, Montréal; M. H. Saint-Jacques, Sturgeon Falls; Mlle R. B. Séguin, Saint-André Avellin; la Société des Débats français de l'Université d'Ottawa; M. Wm. Stuart, Ottawa; M. P. W. Pullan, Winnipeg; M. Chisholm, Cornwall; M. H. Béland, Montréal.

Enfin, les marques de sympathie des amis suivants, reçues avec reconnaissance:

M. J. W. Lemay, Grand'Mère; Mme W. E. Weir; Mme J. Heney; M. et Mme P. H. Désilets; M. E. E. Lemieux, M. et Mme Geo. Lebel, Mlle A. Lebel; M. et Mme P. E. Marchand; M. et Mme M. A. Bélanger; Mlle Yvonne Bourque; Mlle Rocque; Rév. A. B. Roy O.M.I.; Donat Girard; M. J. A. Ethier, Sainte-Scholastique; M. W. Lebel; Mme J. Lavergne; M. et Mme L. E. O. Payment; M. et Mme H. Robillard; Mlle Donaldson; Mme E. Cardinal; M. Antonin D'Auray, M. et Mme Achille Fortier, Mme A. L. Pinard; M. l'abbé J. A. Myrand; Mme J. O. Landry, Brown; M. Henri Leblanc; M. le Dr J. A. Duhamel, Montréal; Mme A. Dumais; Mme J. S. White; Mme Th. Côté; Mme S. Aubry; Rév. L. LeJeune, O.M.I.; M. et Mme Max. Wolfe; Mme J. N. Rattey; M. et Mme W. J. McCoffey; M. N. A. Belcourt; Mlle Elinor Wolfe; M. et Mme J. A. Chassé; M. A. E. Lussier; M. Gilbert A. Gaudry; Mlle R. Bellemare; Mlle Juliette Lemieux; M. et Mme G. O'Reilly; M. Eug. Chevrier; M. J. St-Jean; M. Edgar Chevrier; M. J. O. Landry; M. et Mme L. T. Rochon; M. et Mme G. T. Mme Arthur Paré; Mme J. P. Rottrey; M. et Mme Arthur Farley; M. Jos. Bourque; M. L. Laframboise; M. Harry Wolfe; Mme E. Roy; M. S. C. Larose; M. et Mme Alf. St-Laurent; M. et Mme André Freeman; M. Adolphe Chabot; M. et Mme J. O. C. Dubois; M. F. A. Labelle; M. E. H. Lahaise; M. le juge A. Constantineau; Mme O. Durocher; M. Jos. Vincent; Mme D. Girard; Rév. M. Duchaussois, O.M.I.; Rév. M. Boyer, O.M.I.; Rév. M. Normandin, O.M.I.; Rév. M. Guay, O.M.I.; Mlle Bélanger; Mlle Chevrier; Mlle Rattey; Mlle Heney; Mlle Filteau; Mme Rocque; Mme Bélanger

EKERS'

Tous les épiciers et propriétaires de restaurants tiennent la

EKERS' Bohemian LAGER

en bouteilles d'une pinte et d'une chopine. Ne prenez pas d'autre marque de

LAGER

que celle qui est fabriquée dans votre ville par vos concitoyens.

The National Breweries, Limited

Une tentative d'enlèvement

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23 — Une tentative d'enlèvement a eu lieu hier en pleine ville d'Ottawa, alors qu'un cultivateur a saisi Roger, enfant de M. Lionel Dansereau et l'a cruellement battu, jeté dans sa voiture, et a fouetté ses chevaux pour se sauver avec l'enfant. Les chevaux ont pu être arrêtés, et l'enfant libéré des mains de son ravisseur. On a le signalement nécessaire pour pouvoir opérer l'arrestation du coupable.

FOURRURES !

Manteaux pour DAMES et MESSIEURS

COLS, PAREMENTS, ETOLES, MANCHONS, CASQUES et GANTS

Belles Marchandises
Confection Soignée,
Prix Très Modérés.

Je vous invite cordialement, Mesdames et Messieurs, à m'honorer d'une visite et à venir examiner mes nouveautés en fourrures; vous y trouverez intérêt et profit.

ARMAND DOIN

76 Notre-Dame Est, Montréal. Canada.

Bonbonets

Le "Devoir" a fait, jeudi, une distribution de délicieux BONBONETS, qui ont été trouvés exquis.

Nous invitons tous ceux qui n'ont pas eu l'avantage de les goûter à les demander à leur fournisseur.

L. H. BELANGER, Ltée

682 RUE WELLINGTON **Tél., Main 4355**

L'INTEMPERANCE MAL SOCIAL

L'intempérance n'est autre chose qu'une habitude contractée en société. Bien peu d'hommes prennent l'habitude de boire seuls. Une fois l'habitude prise, le désir et l'appétit de liqueur apparaissent. Ce ne serait pas bien de refuser au patient toute liqueur dès son entrée à l'Institut Neal de Montréal, 226 rue Sherbroke Est, car au buveur il faut sa boisson. Tout ce dont il a besoin lui est donné durant les trois jours qu'il passe sous traitement. Le patient n'est jamais laissé seul. Il a une excellente lumière dans sa chambre toute la nuit. On lui apporte toute l'attention et tous les soins, tous ses désirs sont satisfaits. Le traitement est complété à la fin du troisième jour, et le buveur alors est devenu un homme nouveau, qui n'est plus sous l'empire de l'affreuse liqueur. Pour retenir d'avance une chambre à l'Institut, venez, écrivez ou téléphonez à M. Hepburn, le gérant, vu que l'Institut est rempli tout le temps et qu'il y a toujours des patients qui attendent.

OFFRE DE MILLE DOLLARS A N'IMPORTE QUELLE INSTITUTION DE CHARITE

Cette compagnie qui possède cinquante-deux Instituts aux Etats-Unis et huit au Canada où l'on a fait subir le traitement à 20,000 buveurs l'an dernier, sans éprouver d'échec dans un seul cas, donnera la somme ci-dessus à n'importe quelle institution de charité de Montréal, que ce journal lui désignera, si le traitement Neal contre l'habitude de la boisson ne réussit pas à faire disparaître chez le buveur tout penchant, désir, soif, ou appétit pour la liqueur, et ce dans l'espace de trois jours, dans n'importe quel cas qui sera traité à l'Institut Neal de Montréal.

r.

L. T. Rochon

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mercredi le 10 janvier 1912, des soumissions pour la construction d'une bâtisse de réception au Parc Savard, Québec, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la bâtisse de réception, Parc Savard, Québec".

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, Québec, et de M. N. Lymburner, surintendant des édifices publics, Montréal.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire,

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 décembre 1911.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir.—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chemin de fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'endos "Soumission, hangar à fret, Truro", seront reçues le et jusqu'au

JEUDI, 26 DECEMBRE, 1911

Pour la construction d'un hangar à fret en brique, à Truro, N. E.

Les Plans et Spécifications peuvent être vus au bureau du chef de gare, à Truro, N. E., et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Pour toutes conditions et spécifications, s'entendre avec

A. W. CAMPBELL,
Président des Chemins de Fer du gouvernement, Bureau de l'Administration.

Ottawa, Ont., 1 décembre 1911.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 16 janvier 1912, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à Rimouski, comté de Rimouski, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le brise-lames de Rimouski, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, Bureau de Poste, Qué., M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste, à Rimouski, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire,

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 décembre 1911.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES AUX INDIENS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour fournitures aux Indiens" seront reçues au Département jusqu'à midi lundi, 15 janvier 1912, pour la livraison de fournitures aux Indiens durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1913, droit payé en divers points du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

On peut se procurer des formules de soumissions contenant des renseignements complets en s'adressant au soussigné. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront pas payés.

J. D. McLEAN,
Asst. Député et Secrétaire,
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, Ont., 15 décembre 1911.

LE DOYEN DES SOUVERAINS

François-Joseph, empereur d'Autriche, est gravement malade. — Biographie du vénérable octogénaire. — Les principaux événements de son règne. — Destinée tragique de sa famille.

Les dépêches de chaque jour nous entretiennent de la grave maladie dont souffre présentement le vieil empereur d'Autriche, François-Joseph. Il est possible que cette crise soit prochainement fatale au monarque octogénaire. Aussi croyons-nous qu'il est intéressant, à cette occasion, d'esquisser à grands traits, la physionomie de celui qui, depuis soixante-trois ans règne sur l'un des grands Etats de l'Europe.

De tous les souverains, il n'en est aucun dont l'histoire soit plus émouvante que celle de François-Joseph. Pendant soixante-trois ans de règne, que de cruelles épreuves ! Désastres militaires, difficultés sans cesse renaissantes dans le gouvernement d'une nation composée des races les plus diverses, tragédies domestiques ont tour à tour assombri l'existence du souverain aujourd'hui plus qu'octogénaire.

Nos lecteurs seront heureux de suivre l'Empereur-roi dans l'accomplissement des fonctions officielles et dans l'intimité de sa vie privée. En voyant avec quelle conscience le chef-d'Etat s'acquitte de son rôle, avec quelle dignité l'homme, tant de fois frappé par le malheur, fait face à la destinée, on comprendra que le vieux monarque se soit imposé à la sympathie et au respect de tous.

LE REGNE LE PLUS LONG DES TEMPS MODERNES

Quatre-vingt-une années d'âge, soixante-trois de règne, tels sont les chiffres qui, hier encore, faisaient doublement de François-Joseph Ier le doyen des souverains, et lui assurent dans l'histoire contemporaine une place considérable.

Les exemples d'une telle longévité au pouvoir sont extrêmement rares : dans l'ère moderne, nous ne trouvons guère à lui comparer que celle de Louis XIV, roi durant soixante-douze ans — mais dont le gouvernement effectif n'en dépassa pas cinquante-quatre — et de la reine Victoria, morte après soixante ans de règne.

L'EDUCATION DE FRANÇOIS-JOSEPH

Né le 15 août 1830, à Schœnbrunn, de l'archiduc François-Charles, — second fils de l'empereur François II, — et de l'archiduchesse Sophie, — fille du roi Maximilien-Joseph de Bavière, — François-Joseph fut, dès le début de la vie, destiné au trône. Le premier fils de François II, l'archiduc Ferdinand, n'avait pas obtenu de descendance de son mariage avec la princesse Marie-Anne, troisième fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, et, après François-Charles, c'est au fils de celui-ci, l'archiduc François-Joseph, que devait revenir la couronne impériale et royale d'Autriche-Hongrie.

L'enfant fut donc élevé à l'ombre lourde du sceptre que l'avenir devait mettre entre ses mains, et toute l'éducation qu'on lui donna tendit uniquement vers ce but. A une époque où les autres petits, fussent-ils princes, emploient leurs loisirs à jouer aux billes ou au cheval fondu, le petit François-Joseph n'entendit parler que de ses droits et de ses devoirs de pasteur de peuple. A cet ennui pesant, un autre ennui, venu de la conformation même de son cerveau, devait venir s'ajouter, pour le petit prince.

L'éducation impériale austro-hongroise se divise nettement en deux parties principales : l'éducation militaire, qui ravissait l'enfant, mais qu'il ne devait pratiquer sérieusement que plus tard, et l'éducation philologique, qu'il haïssait, et qu'on lui imposa dès qu'il put parler. Gouvernant un pays où se côtoient, se pénètrent et s'enchevêtrent une douzaine de langues et d'idiomes, on exige du souverain qu'il puisse s'exprimer correctement, quand il le faut, dans chacun de ces dialectes. C'est ainsi que, en dehors de l'allemand, du français et de l'anglais, qu'on tenta de lui apprendre simultanément, le petit François-Joseph se vit implanter dans l'esprit, — et nous ne citons, ici, que les principaux idiomes, — l'italien, le hongrois, le tchèque, le polonais, le ruthène, le croate et le serbe !... Pour quiconque, ce serait beaucoup. Pour François-Joseph, ce fut infiniment trop. Par une malchance particulière, le pauvre François-Joseph était aussi mal doué que possible pour la philologie, et, bien que cela ne servit à rien, on ne renonça point, — surtout sa mère, femme hautaine, ambitieuse et férocement autoritaire — à faire de l'enfant, hostile à la compréhension des langues, un parfait polyglotte. Tâche ingrate et vaine pour les professeurs, qui subirent les effets de la méchante humeur de l'archiduchesse Sophie, puisque François-Joseph, malgré douceurs ou pensums, ne parvint jamais à parler correctement que l'allemand et le français. L'anglais même ne s'insinua qu'imparfaitement dans ses circonvolutions cérébrales.

A ce sujet, on a conservé à Vienne le souvenir de son discours à Edouard VII, en 1903. Le souverain britannique était venu visiter le vieil empereur, dans la capitale autrichienne. Lors du grand dîner officiel, repas où devaient être échangés les discours, — les fameux discours que toute l'assistance écoute, debout, — Edouard VII se leva et prononça son toast en allemand. Le toast du roi d'Angleterre achevé, l'empereur d'Autriche prononça le sien ... en français. Les gazetiers composèrent, sur ce thème, maintes chroniques, où il était dit, notamment que François-Joseph, pur gardien de la tradition, était revenu à la langue diplomatique. La vérité est infiniment plus simple : le vieil empereur, malgré qu'on lui eût seriné pendant des années, des années et encore des années, la grammaire anglaise eût été nettement incapable de proférer dix paroles suivies dans la langue de Shakespeare.

Dans l'autre partie de son éducation, — le programme militaire, — il trouva, en revanche, de sérieuses compensations. Depuis des siècles, de père en fils, d'oncle à neveu, de cousin à cousin, les Habsbourg se transmettaient les principes d'un intransigeant amour pour toutes les choses de l'armée. On ne peut point dire, évidemment, que le poupon archiducal avait sucé ces principes militaristes dans le lait de sa nourrice, — encore que l'on n'ignore point combien les nourrices sont peu sévères aux troupiers, — mais on peut affirmer que, dès le plus jeune âge, le bébé fut initié aux joies du métier des armes par son grand-père, le vieil empereur François II, père de Marie-Louise et beau-père de Napoléon.

Chaque jour, quand, entre une leçon de langues étrangères et une leçon militaire, le tout petit sortait, par les rues de Vienne, dans le parc de Schœnbrunn ou dans le jardin du château de Laxenburg, en tenant la main de son aïeul, il ne cessait de questionner celui-ci sur tous les militaires qu'il rencontrait. Une fois, c'était à Schœnbrunn, il aperçut un soldat en faction près d'une porte du château. Il quitta la main de son grand-père, s'approcha du factionnaire et se fit rendre les honneurs. Il fut si joyeux de cette manifestation de respect militaire adressée à sa minuscule personne, qu'il revint en gambadant vers son grand-père et lui demanda quelque argent pour le remettre au soldat. Le vieil empereur, qui ne savait rien refuser à son petit-fils, fit ce que l'enfant lui demandait. François-Joseph, trottant menu, rejoignit le factionnaire, et lui tendant la monnaie :

—Tiens, prends ! dit-il.

Le règlement est formel. Un soldat, sous les armes, ne doit jamais rien accepter. De plus l'empereur en personne était là. Toujours portant les armes, le militaire ne bougea pas. Interloqué, dépité, si dépité même qu'il en avait les larmes aux yeux, l'enfant frappa du pied, en affirmant :

—Je veux que tu prennes.

Même immobilité du soldat, même silence.

François-Joseph se retourna vers François II — l'empereur du jour — jovial et si bon enfant qu'il ne redoutait pas de plaisanter grossièrement, en argot viennois, avec les gens du bas peuple — riait de la déconvenue de l'empereur de demain. Le petit archiduc revint à nouveau vers son aïeul, et, tout pâle de colère, car on osait résister à sa petite volonté, répéta, les dents serrées :

—Je veux qu'il prenne...

L'empereur, alors, en compagnie de son petit-fils, s'avança vers le soldat et haussant l'enfant au niveau du sac à cartouches du factionnaire introduisit, dans le sac, la main du petit, qui laissa son offrande. Cette anecdote, qui témoigne, à la fois, du grand amour de l'enfant pour les militaires, de son tempérament autoritaire et de la faiblesse de François II pour son petit-fils, ne fut point désavantageuse, bien au contraire, quant au soldat. Le vieux monarque, simple et familier, lia conversation avec le factionnaire. Il apprit ainsi que ce soldat modèle était fils d'une paysanne veuve et pauvre, et qui, misérable, presque impotente, se lamentait d'être seule. Et l'empereur remit au soldat une somme suffisante pour se racheter — on en avait la possibilité alors — du service militaire.

En 1835, le vieil empereur, François II mourait. La couronne passait à Ferdinand et le petit François-Joseph, de son côté, passait sous la tutelle absolue de son père et de sa mère. De sa mère surtout. L'archiduc François-Charles était, en somme, un bon bourgeois, paisible, égoïste et qui réclamait avant tout qu'on ne troublât point sa tranquillité. Aussi, pour vivre en paix dans son ménage, et, aussi, pour ne point se créer de préoccupations, laissa-t-il volontiers l'archiduchesse Sophie, sa femme, s'occuper de l'éducation du futur empereur.

De cinq à treize ans, la vie de François-Joseph apparaît uniforme et grise partagée entre les leçons de linguistique données par la comtesse de Sturmfeld, et les leçons d'art militaire, fournies par le colonel baron de Hauslab.

Son instruction et son éducation sont à l'époque de la treizième année, entièrement remises, par sa mère, entre les mains du comte Henri de Bombelles.

AVENEMENT DE FRANÇOIS-JOSEPH

C'est une Autriche en pleine révolution que trouve François-Joseph lorsque, en 1848, âgé tout juste de dix-huit ans, il monte sur le trône et succède à son oncle Ferdinand Ier qui, contraint par deux fois de fuir sa capitale, a fini par abdiquer. L'insurrection couve ou flamboie à Vienne, à Prague, à Milan, à Budapest. Effrayé des responsabilités qui allaient peser sur lui, le père de François-Joseph, l'archiduc François-Charles, héritier de Ferdinand Ier, a refusé la couronne, et c'est ainsi qu'en ces tragiques circonstances, le jeune souverain se trouve appelé à restaurer l'autorité des Habsbourg.

DIFFICULTES DU DEBUT

Malgré la bonne volonté du nouvel empereur, préparé à sa tâche par une solide éducation, les commencements du règne sont d'une indicible tristesse. Il faut huit mois et le secours d'une armée russe pour venir à bout de l'insurrexion hongroise. A peine le souvenir angoissant de ces mauvais jours s'efface-t-il, que l'agitation se renouvelle en Italie. La domination autrichienne ne s'y maintient que par la force. On sait comment elle dut abdiquer à la suite de la guerre de 1859 contre la Sardaigne soutenue par la France. Chassée d'Italie, l'Autriche, sept ans plus tard, en 1866, allait être évincée d'Allemagne par la Prusse ; ce fut la plus cruelle épreuve, le désastre de Sadowa.

LA POLITIQUE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Un instant, quand éclata la guerre franco-allemande de 1870, François-Joseph crut l'occasion venue de prendre sa revanche contre la Prusse. Les premières défaites de la France anéantirent ses velléités d'intervention.

Dès lors la ligne politique que l'empereur va suivre pendant quarante ans et plus est toute tracée. Acceptant le fait accompli, il s'attache à panser les plaies de son empire, à le fortifier dans ses limites naturelles. Il se réconcilie avec le nouvel empire allemand et même n'hésite pas, dès 1879, à transformer l'entente en alliance formelle ; bien mieux, il pousse l'abnégation jusqu'à y admettre en tiers l'Italie ; en 1882, la Triple-Alliance est scellée. Aussi bien l'Autriche ne tardait-elle pas à recueillir le bénéfice de cette attitude prudente : non seulement la paix et la sécurité lui étaient assurées, mais l'Allemagne favorisait son expansion vers l'Orient et les Balkans aux dépens de la Russie, et, en 1878, au Congrès de Berlin, Bismarck lui faisait attribuer la Bosnie-Herzogovine.

MACEDOINE DE RACES ET CHAOS DE PEUPLE

Au moins, François-Joseph a-t-il trouvé le calme dans l'histoire intérieure de son empire ? Bien loin de là. Nul pays au monde dont l'organisation soit plus bizarre. C'est une monarchie faite de pièces et de morceaux, d'Etats juxtaposés dans le cours des siècles au hasard de mariages princiers, d'héritages, d'échanges, une macédoine de races ayant chacune sa langue, ses traditions, ses aspirations propres, et généralement antagonistes les unes des autres.

C'est ainsi que nous distinguerons (et encore simplifions-nous beaucoup l'analyse) les Etats purement allemands (Autriche proprement dite, Tyrol, Styrie, Carinthie) puis la Bohême où se heurtent Allemands et Tchèques, la Galicie, peuplée de Polonais et de Ruthènes, la Carniole (Slovènes et Italiens), la Hongrie morcelée entre les Magyars, les Roumains et les Slovaques, la Croatie-Slavonie et la Bosnie-Herzégovine.

Depuis cinq siècles, les Habsbourg travaillent à mettre de l'ordre dans ce chaos, sans d'ailleurs y parvenir. Car deux des peuples de l'empire, les Allemands à l'Est et les Magyars à l'Ouest, entendent imposer aux autres leur suprématie, et ils ont réussi, en 1867, à la faire sanctionner par la Constitution.

LA CONSTITUTION DE L'AUTRICHE-HONGRIE

D'après cette Constitution, l'empire comprend deux grands Etats : l'Autriche et la Hongrie, complètement autonomes. Chacun a sa vie propre, son gouvernement, son organisation administrative, sa législation. Le monarque même, sous l'autorité de qui sont placés ces deux Etats, y porte deux titres différents : il s'appelle empereur en Autriche et roi en Hongrie.

La conséquence de ce système est d'abord une extrême complication de tous les rouages gouvernementaux. Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il lèse et exaspère les nationalités secondaires qui ne se trouvent pas avoir d'existence légale et officielle. En Autriche, 9 millions d'Allemands dominent 15 millions de Slaves, tandis qu'en Hongrie le même nombre de Magyars gouverne despotiquement 5 millions de Slaves et 3 millions de Roumains. De là des jalousies, des tiraillements continuels, des luttes, violentes toujours, parfois sanglantes.

Dans cet état de malaise incessant, l'empereur-roi est obligé à un rôle perpétuel d'arbitre et de conciliateur. Depuis quarante-trois ans, François-Joseph s'acquittait de cette mission d'une manière généralement heureuse, avec la haute autorité personnelle qu'il s'était acquise par un ensemble de qualités infiniment estimables.

UN SOUVERAIN QUI FAIT BIEN SON METIER

La première qualité de François-Joseph est la bonté ; c'est ce qui frappe d'abord dans sa physionomie. L'œil est noir sous des sourcils broussailleux, la bouche aimable en dépit de l'épaisse moustache et des lourds favoris, la voix un peu rauque, parfois légèrement voilée, mais sans rudesse, la simplicité d'extérieur et des manières, l'ensemble de l'expression et de l'attitude sont faits pour mettre à l'aise l'interlocuteur intimidé.

La bonté d'un souverain ne se traduit pas uniquement par des signes extérieurs, elle doit se manifester en actes : Eh bien, interrogez l'administrateur de la cassette. Merci : demandez-lui combien de secours occasionnels, de pensions régulières il a mission de payer, sur simple bon de l'Empereur : il vous répondra que le total s'en chiffre annuellement par plusieurs millions.

Mais le mérite capital de François-Joseph est la conscience avec laquelle il s'efforce de remplir les obligations de sa lourde charge ; à ce point de vue, il est bien à la fois le prototype et le modèle de ces fonctionnaires autrichiens, chez lesquels l'assiduité et la bonne volonté suppléent souvent aux brillantes aptitudes naturelles. Depuis soixante-trois ans qu'il règne servi par une admirable santé (il n'a jamais été sérieusement malade ; pas un jour il n'a trahi de lassitude, négligé son labeur de souverain. Cette régularité du travail est admirable ; mais ce qu'il faut estimer le plus, c'est l'effort moral accompli par ce vieillard pour évoluer avec son temps, s'adapter aux nécessités nouvelles, leur sacrifier souvent ses propres goûts, voire ses plus légitimes pressentiments.

Lorsqu'il y a cinq ans, ses ministres autrichiens lui eurent fait envisager l'espoir de réconcilier les races rivales par l'adoption du suffrage universel, il n'hésita pas à en favoriser l'introduction, non seulement en Autriche, mais même en Hongrie malgré la mauvaise volonté des Magyars.

LA JOURNEE DE L'EMPEREUR-ROI

Essayons maintenant de le montrer à l'œuvre, dans le cours régulier de son existence quotidienne.

François-Joseph est l'un des plus éminents, comme des plus fidèles adeptes dant puisse se réclamer l'école des travailleurs du matin ; cinq heures en hiver, quatre en été, sonnent invariablement le commencement de sa journée, et de tout temps ce réveil matinal du souverain a fait le désespoir de l'aide de camp de service, obligé par suite de se tenir aux ordres aux même heures.

Un vieux valet de chambre habille son maître. En dehors du costume de chasse tyrolien, l'Empereur n'a jamais porté que l'uniforme militaire. Dans sa garde-robe, où s'alignent tant d'uniformes de tous pays (il est colonel ou général honoraire de presque toutes les armées monarchiques), ne figure pas un seul vêtement civil. Sa tenue la plus habituelle est la petite tenue de feldmaréchal : tunique bleue, à collet et parements brodés d'or, pantalon noir à double bande rouge, képi-shiko noir.

Bien entendu, durant ses séjours en Hongrie, il porte les attributs particuliers des généraux hongrois, le dolman zébré de brandebourgs, la culotte collante, brodée sur le devant, la petite botte souple. Dans les grandes circonstances, il revêt la tenue de gala, tunique blanche, pantalon en drap de soie rouge, chapeau empanaché de plumes vertes. S'agit-il, au contraire d'une cérémonie intime, ou bien l'Empereur veut-il faire spécialement honneur à l'un des régiments qui portent son nom, il revêt la tenue de colonel de ce régiment.

La tradition veut que, au deuxième bal de cour annuel, l'Empereur et, à son exemple, les archiducs paraissent ainsi en simple uniforme de colonel ; et plus d'une fois un diplomate étranger, de nouvelle venue, encore mal familiarisé avec les visages, a coudoyé ou interpellé l'un de ces colonels, sans d'ailleurs que celui-ci en marquât le moindre ombrage.

Après avoir bu une tasse de lait, vers 5 ou 6 heures, suivant la saison, l'Empereur se met au travail. Sur son bureau se trouvent préparés les dossiers qui sollicitent son attention : ce sont, pour l'instant, uniquement des dossiers militaires ; dans les questions militaires, en effet, l'Empereur jouit d'une autorité extrêmement étendue : tout ce qui a trait au personnel, au commandement, à la discipline, à l'instruction et à l'organisation, relève de lui. Aussi, est-ce à l'administration de son armée que François-Joseph consacre le début de sa journée, dans le grand silence de la ville non encore éveillée. Il est assisté seulement du chef de sa chancellerie militaire, le brave général baron de Bolfras, qui, depuis vingt-sept ans, cumule ces astreignantes fonctions avec la dignité d'aide de camp générgl.

Vers 9 heures, l'Empereur prend, sans cesser de travailler, son petit déjeuner, le classique café au lait de tout Autrichien. Bientôt après il rentre dans ses appartements pour se reposer un instant avant d'entamer la deuxième partie de sa matinée : de 10 heures à midi, il ne s'appartiendra plus : réceptions de ministres, audiences de toute nature l'absorberont entièrement.

On se représente généralement la Cour d'Autriche comme extrêmement arriérée et rigoureuse dans son étiquette, l'Empereur comme une sorte de grand Lama inabordable au commun des mortels. Rien de moins exact : il n'y a peut-être pas une cour où l'étiquette soit aussi simple, pas un monarque qui soit aussi accessible que François-Joseph. N'importe lequel de ses sujets qui, pour un motif sérieux, peut avoir recours à lui, est autorisé à solliciter une audience ; et c'est ainsi que, deux fois par semaine, aux jours d'audience générale, défilent devant l'Empereur des personnes de toutes conditions, des demandeurs de tout ordre.

L'Empereur ne préside pas de conseil des Ministres proprement dit, tel que ceux qui, chez nous, se réunissent périodiquement à l'Elysée ; les questions d'ordre intérieur, délibérées par les ministres autrichiens ou hongrois (suivant qu'il s'agit des affaires de l'un ou l'autre Etat) sont présentées à l'Empereur-Roi par le Président du conseil seul, exceptionnellement assisté d'un ou deux de ses collègues. L'après-midi, vers 3 ou 4 heures, l'Empereur reviendra s'asseoir à son bureau, mais cette fois, sauf de rares exceptions, pour travailler seul : il reverra, pièces en mains, certaines questions discutées dans la journée, et c'est à ce moment qu'il apposera sa signature sur les actes définitifs.

Une des singularités de la journée de François-Joseph, ce sont ses heures de repas. L'Empereur-Roi, qui fut toute sa vie fort sobre, a conservé les heures de jadis. A midi, collation, très sommaire — une soupe, un plat, un verre de bière — souvent servie dans son bureau même, sans interrompre son travail, et généralement suivie d'une courte sieste. A 6 heures le dîner un peu plus abondant. C'est à ce repas que, dans le courant de chaque saison sont invités les membres de la maison impériale, les grands dignitaires, les représentants de l'aristocratie, les hauts fonctionnaires, les généraux et les diplomates. L'Empereur est un amphitryon extrêmement affable et courtois, cherchant à mettre ses invités à l'aise, causant volontiers ; toutefois il n'aime pas à prolonger ces réceptions ; en pareille occasion, bien que soigné et comprenant plusieurs services, le dîner, mené rondement à raison d'un laquais par convive, ne dure pas plus de trois quarts d'heure : le séjour au fumoir, durant lequel l'Empereur vient successivement causer avec chacun de ses invités, à peu près autant ; vers 7 heures et demie, l'Empereur se retire et tout est terminé.

Ces heures de repas un peu désuètes ne sont pas sans prêter à quelques plaisanteries dans le monde de la Cour. On se raconte l'anecdote suivante : il y a quelques années encore, François-Joseph invitait parfois de grandes dames à dîner ; dans une de ces occasions, la princesse Pauline de Metternich, l'ancienne ambassadrice à Paris, connue universellement pour son esprit et son franc-parler, se trouvait assise à côté du monarque et refusait tous les plats qu'on lui présentait : bienveillant, le monarque s'enquiert si elle ne serait point incommodée : "Non, sire, répondit-elle ; mais je ne prends jamais rien entre mes repas." L'Empereur ne releva pas l'épigramme, mais depuis lors ni la malicieuse princesse ni aucune dame ne fut plus invitée aux dîners impériaux. Seules les femmes d'ambassadeurs en partance y sont conviées une fois.

Après le repas du soir, parfois l'Empereur passe de nouveau quelques instants dans son cabinet de travail, mais il est toujours couché à 9 heures.

LES PLAISIRS D'UN OCTOGENAIRE

Pour quiconque y réfléchit, une telle existence apparaîtra terriblement solitaire, monotone, morne même. L'âge venant, François-Joseph a dû renoncer une à une à toutes les distractions qu'il aimait. Lui qui fut jadis un cavalier et un chasseur aussi passionné qu'adroit, il ne monte plus à cheval que pour de rares revues ou manœuvres ; depuis sept ou huit ans, chamois, cerfs et coqs de bruyère n'ont plus à redouter son coup de fusil. Le théâtre, dont il fut très friand, ne le voit plus qu'aux galas officiels.

Même les promenades à pied, qu'il affectionnait récemment encore, sont devenues difficiles au vieux souverain, sauf durant les séjours d'été à Ischl ou à Gödöllö ; pour rompre la fatigue et les ennuis des heures de travail, il n'a plus guère que la promenade en voiture. Tout le monde, à Vienne, connaît et reconnaît de loin la victoria aux roues dorées, les chevaux blancs, la livrée belge galonnée d'or, le chasseur empanaché. Point n'est besoin d'agents pour lui faire place : ni escorte, ni garde d'aucune sorte.

François-Joseph n'a jamais admis qu'aucune précaution de police intervînt entre lui et ses sujets, et à son occasion incommodât le public. Un aide de camp à côté de lui, il circule par la ville, salué affectueusement de tous, répondant d'un geste ou d'un sourire. En 1908, il a consenti pour la première fois à monter dans une automobile : on dit que depuis lors il aurait pris goût à ce mode de transport ; néanmoins ses préférences restent acquises à la voiture découverte à deux chevaux.

Mais de toutes les distractions, celle qu'il apprécie le plus, c'est celle que tous les vieillards chérissent, la conversation avec ses petits enfants.

Aussi l'un de ses plus fréquents buts de promenade, le dimanche surtout, est-il le château de Zanoz, où réside sa fille, l'archi-duchesse Valérie avec ses dix enfants. En été, il va souvent passer quelques jours chez elle au château de Wallsee ; chaque année aussi il l'invite pendant plusieurs semaines, à Ischl, ainsi que son autre fille, la princesse Gisèle de Bavière, et sa petite-fille, la princesse Elisabeth Windischgrätz ; et c'est alors, dans la modeste mais confortable villa impériale, un joyeux tintamarre dont jamais l'indulgent aïeul ne se lasse ni ne s'irrite.

L'APPARAT DES GRANDES RECEPTIONS

L'Empereur donne annuellement à Vienne deux grands bals ; au premier plus officiel, sont conviés tous les fonctionnaires et militaires en résidence dans la capitale et ses environs (mais non leurs femmes) ; le second, plus select est réservé aux personnes "hoffahig", c'est-à-dire admises à la cour par droit de naissance ou en raison de leur haute situation dans l'Etat.

Le premier bal offre peut-être un spectacle plus imposant, en raison du nombre et de la variété des uniformes, puisqu'il n'y a si petit fonctionnaire en Autriche qui ne porte habit brodé et épée. Lorsque l'Empereur, donnant le bras à l'archiduchesse du rang le plus élevé, suivi en cortège de la famille impériale et du corps diplomatique, entre dans l'immense salle, où ses invités massés lui forment une double haie de poitrines constellées, le coup d'œil est vraiment saisissant. Toutefois, ce bal tourne un peu à la cohue.

Lavraie soirée élégante, celle dont rêvent envieusement les plus riches bourgeoises, celle où se déploie toute l'élégance du grande monde viennois, c'est le second bal. On imaginerait difficilement la profusion quasi orientale et la splendeur des bijoux dont les dames s'y parent ; bijoux de famille, souvent fort anciens, d'une valeur inestimable.

Durant ces soirées, si fatigantes pour lui, l'Empereur ne cesse d'aller de l'un à l'autre, adressant un mot aimable à toute personnalité un peu marquante. La plupart des archiducs imitent son exemple et se mêlent aux invités, tandis que les archiduchesses mandent auprès d'elles les dames auxquelles elles veulent faire honneur.

Même dans les petites choses, François-Joseph se montre l'homme du devoir volontiers accepté et sereinement rempli. C'est ainsi que, tout récemment encore, il s'imposait de participer à deux cérémonies singulièrement fatigantes pour un homme de son âge : la procession de la Fête-Dieu, un lent défilé de trois heures à travers les rues de Vienne, tête nue sous le soleil ardent de juin ; et le Lavement des pieds aux pauvres le jeudi saint, solennité mi-religieuse mi-profane, où il venait successivement s'agenouiller devant douze vieillards et faire le simulacre de leur baigner les pieds, avant de leur servir à manger. Ses médecins ne lui permettent plus d'affronter d'aussi pénibles épreuves ; en ces dernières années, les deux cérémonies ont été purement et simplement contremandées, et nous croyons bien que les touristes curieux n'en retrouveront plus l'aubaine.

LES CHATEAUX DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE

François-Joseph possède d'innombrables palais et châteaux dont cinq sont réservés à son usage personnel.

A Vienne, la "Burg" est la résidence officielle. Ce château, dont l'origine remonte au XIIIe siècle, et qui, à l'instar de notre Louvre, a subi depuis lors de multiples agrandissements et remaniements, mais sans unité de plan ni harmonie, est un palais hétéroclite, incommode, d'aspect maussade. François-Joseph l'habitait encore dans l'hiver de 1906. Un refroidissement grave, contracté dans les courants d'air de ce palais mal distribué, détermina ses médecins à lui conseiller une installation définitive à Schœnbrunn.

Tout le monde, en France, depuis les décors de l'Aiglon, connaît Schœnbrunn, palais datant du XVIIIe siècle inspiré de Versailles, mais de dimensions infiniment plus modestes, assez pur et gracieux de style, placé dans dans un joli site, entouré d'un beau parc que domine la Gloriette, Jadis il se trouvait en pleine campagne ; l'accroissement constant de la ville de Vienne depuis cinquante ans a amené les faubourgs jusqu'au mur même du parc. C'est là que François-Joseph passe maintenant de beaucoup la plus grande partie de l'année ; le jardin réservé, le parc, lui permettent des promenades faciles.

Le plus somptueux des palais de François-Joseph est à coup sûr celui de Budapest, commencé à l'époque de Marie-Thérèse, sans cesse agrandi et embelli par la suite. L'amour-propre des Magyars voulait pour leur roi une demeure comparable aux plus illustres ; ils n'y ont épargné aucun sacrifice, et l'œuvre réalisée est certes digne de satisfaire leur orgueil. On imaginerait difficilement un ensemble plus grandiose que celui de ce palais colossal, assis sur une colline d'où il commande le cours majestueux du Danube, la ville moderne de Pest, et, par delà, les immensités de la Puzta.

François-Joseph, toutefois, y séjourne peu. A ces splendeurs trop récentes et un peu trop éclatantes, il préfère le charme intime de Godollo, petit château à 40 kilomètres de la ville, au milieu d'un vaste parc, dans un pays agreste. C'était le séjour préféré de l'impératrice Elisabeth.

Mais pour François-Joseph, le séjour d'été le plus cher c'est la villa qu'il possède à Ischl, dans le Salzhammergut. Dès sa jeunesse il a aimé passionnément ce coin de terre. Pourquoi ? Au centre d'une admirable région de lacs, Ischl, petite ville d'eaux prétentieuse, s'encaisse dans un trou sans vue. La villa n'est qu'une vaste habitation de campagne, sans style défini. Mais les goûts ne se discutent pas.

UNE FAMILLE TRAGIQUE

La sympathie pour ce monarque honnête et bon se double de pitié, lorsqu'on connaît les lamentables catastrophes qui se sont abattues sur sa famille la plus proche et ont bouleversé sa vie intime. Qu'on y songe : son frère préféré fusillé au Mexique, son fils suicidé dans des conditions particulièrement cruelles, sa femme assassinée par un anarchiste. Cette sanglante trilogie n'évoque-t-elle pas involontairement le souvenir des plus sombres mythes grecs, l'idée de l'implacable fatalité attachée à la malheureuse race des Atrides ?

Des trois frères de l'Empereur, le plus brillant, le mieux doué était incontestablement l'archiduc Maximilien. Nature généreuse, ardente, chevaleresque, tempérament d'artiste, il avait su attirer l'attention et la sympathie de Napoléon III.

Ce fut son malheur : de là vint à Napoléon III l'idée de le proposer, ou plutôt de l'imposer, comme empereur aux Mexicains vaincus mais non soumis. On sait la suite : l'hostilité insurmontable des Mexicains, les échecs des troupes françaises, leur rappel sous la pression des Etats-Unis, le refus de Maximilien de déserter son poste, le siège de Queretaro, la trahison du colonel Lopez, la mort héroïque de l'infortuné empereur.

Bien connue est la figure de l'impératrice Elisabeth — l'Impératrice errante — que l'on a montrée, promenant sa mélancolie et son besoin de solitude en Norvège, à Madère, aux quatre coins de l'Europe, jusqu'au jour sinistre où, à Genève, un anarchiste imbécile tua d'un coup de couteau cette malheureuse femme qui, sa vie durant, n'avait fait de mal à personne (septembre 1898).

Mais c'est avec un de ses enfants, l'archiduc Rodolphe, et la sombre et mystérieuse tragédie où il devait succomber, que François-Joseph a atteint le point culminant de la douleur. Doué de qualités brillantes, mais violent, passionné, sujet aux brusques sautes d'humeur, le prince s'était jeté avec fougue dans les aventures. Un matin, le 30 janvier 1889, au pavillon de chasse de Meyerling, à une trentaine de kilomètres de Vienne, son valet de chambre le trouva mort. Assassinat ? Mort subite ou suicide ? Probablement suicide par amour. Quant à la vérité exacte, quatre ou cinq personnes seules la connaissent ; et elles n'ont jamais parlé.

Quoi qu'on puisse penser des détails de sa politique, il faut admirer l'homme qui, par la volonté et le labeur soutenu, s'est adapté à une telle tâche, le souverain qui s'est imposé à l'universelle sympathie et a conquis la confiance de ses peuples, le vieillard qui continue à porter allègrement une tâche extraordinairement pesante.

Faites vos achats de Noel et du Jour de l'An à nos magasins et vous économiserez beaucoup

2,000 articles de toutes sortes très convenables pour cadeaux pour Hommes, Dames, Garçons, Fillettes et Enfants. Articles à 25c, 50c, $1.00.

Visitez nos magasins, décors spéciaux.

Cadeaux aux acheteurs avec un achat de $1.00 et $2.00 cette semaine.

Visitez le département des jouets au sous sol.

VIAU,

Magasins à Rayons de l'Est,

Nos magasins sont ouverts tous les soirs. Musique tous les jours.

LE PONT DE QUEBEC — Intéressantes suggestions

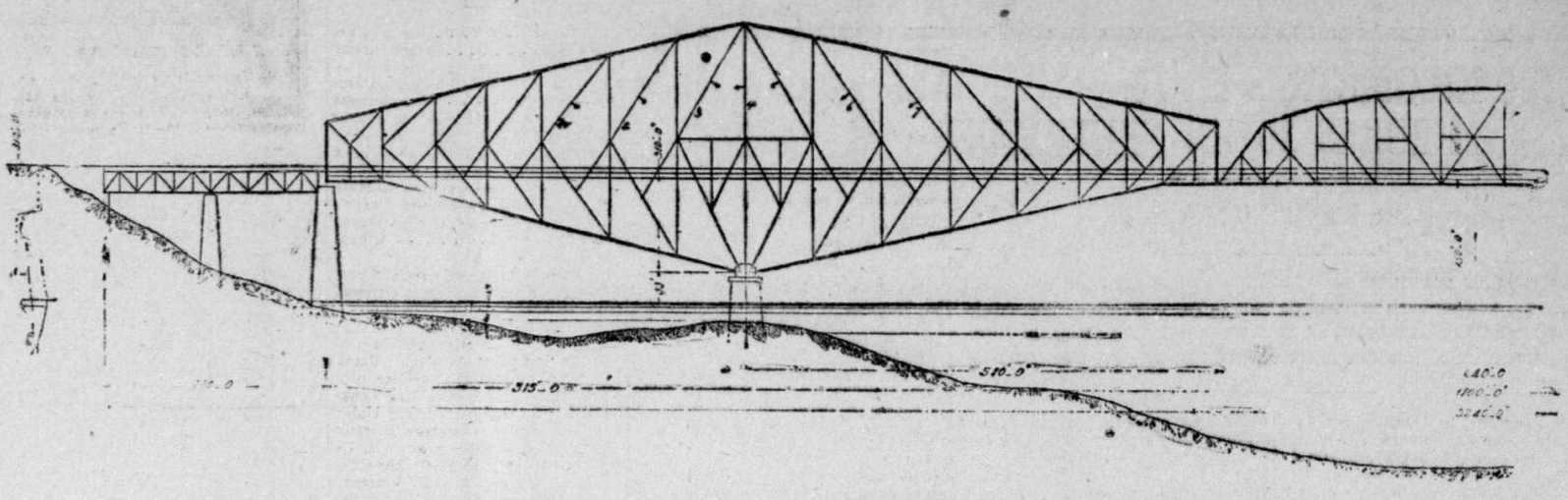

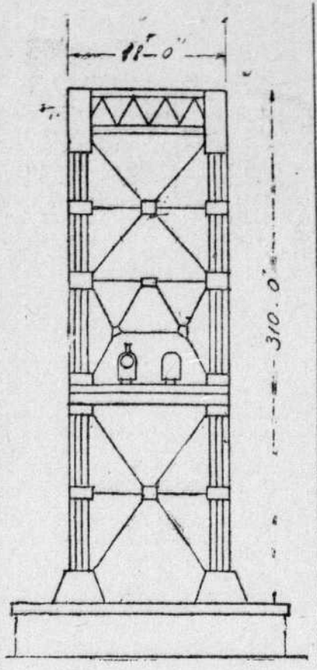

Nous recevons de M. Onésime Chalifour, manufacturier de Québec, l'intéressante étude critique suivante des plans adoptés pour le pont de Québec :

L'étude attentive de ce projet m'a amené à des conclusions que j'ai résolu de publier dans l'intérêt de Québec. Les voici formulées en termes aussi concis que possible.

1o.—Ce pont manque d'équilibre.

La partie d'ancrage, plus courte que la partie au-dessus de l'eau, a besoin qu'on la rallonge assez pour contre-balancer, par son propre poids, la partie suspendue.

2o.—Les barres, marquées 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur le plan ci-dessus, longues de 150 à 175 pieds, et sans autre point d'appui que leurs deux extrémités, vont nécessairement fléchir dans le sens indiqué par les flèches du plan.

De plus, la vibration quasi-incessante de ces énormes pièces sera fatale à leurs rivets.

Pour obvier à ce double inconvénient, il faut de toute nécessité lier ces barres entre elles au centre.

3o.—Parce qu'il est étroit, ce point sera plus sujet aux oscillations qu'un pont large ; et, pour la même raison, l'on a dû supprimer deux des quatre voies qu'il devait avoir.

Elargissons-le autant que les piliers nous le permettent.

De quatre-vingt-huit pieds que comporte le projet adopté, portons sa largeur à cent cinq pieds et six pouces, telle qu'indiquée sur le petit dessin où l'on voit, côte à côte, deux locomotives, un tramway et une voiture.

Outre ce premier avantage que nous assure, au point de vue de la circulation, l'élargissement du pont, il permettra encore qu'on y place une poutre centrale, qui, reliée aux deux poutres de côté, augmentera dans une large mesure la solidité du pont en atténuant considérablement les mouvements d'oscillation si redoutables pour la stabilité d'une pareille structure, comme ajoutant, peut-on dire, un nouveau poids à celui du pont lui-même.

Toujours pour diminuer le danger des oscillations, qu'on ajoute, de chaque côté des grands cadres verticaux qui reposent sur chaque pilier, deux contrefiches, de la pile au tablier, avec écartement de quinze pieds à la base.

C'est trente pieds d'ajoutés à la largeur de la base de la structure de fer sur le sommet de la pile.

Du même coup, la charge, sur la pile, de cette gigantesque structure de fer sera ainsi mieux répartie, puisqu'elle aura sept points d'appui au lieu de deux seulement, et la pile, évidemment, s'en trouvera bien.

—o—

On remarquera, sans doute, que les modifications que je réclame sont simplement des additions qui peuvent se faire tout en conservant le projet adopté. Je ne prêche pas la substitution d'un plan à un autre. J'utilise le projet proposé en l'améliorant, et je l'améliore en ajoutant du fer partout où il est nécessaire.

Je suis à ce point convaincu de la valeur de mes propositions que je prie instamment les intéressés d'en prendre note : elles pourront servir en temps et lieu.

C'est grâce, en effet, à ces modifications, aussi faciles à exécuter que nécessaires, que nous aurons en même temps qu'un pont d'une solidité à toute épreuve, un pont qui répondra à tous nos besoins, le pont qu'il nous faut, quoi.

Que si l'on m'objecte que ces modifications augmenteraient notablement le coût de l'entreprise, je réponds que c'est bien employer son argent que de dépenser trois millions, s'il le faut, pour s'empêcher d'en perdre douze.

O. CHALIFOUR,
St-Roch de Québec.

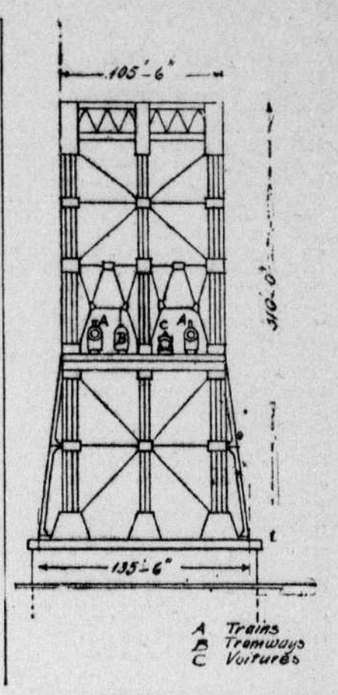

BIERES et PORTERS **DOW**

LES MEILLEURS EXTRAITS DE HOUBLON ET D'ORGE.

The National Brewries Limited.

LA VIE SPORTIVE

1,700 KILOMÈTRES EN 16 HEURES 30 EN SPHERIQUE

Par MAURIC BIENAIMÉ

DE L'OISE AU GOLFE DE RIGA, UN BALLON SPHERIQUE SE LIVRE A LA TOURMENTE ET PARCOURT, — EN 16 H. 30, — 1,700 KILOMETRES. LES AERONAUTES, MM. MAURICE BIENAIME ET RUMPELMAYER ASSISTENT A UN NAUFRAGE DANS LA BALTIQUE.

Sur une carte, la ligne droite reliant La Motte-Breuil (Oise) à Ait-Sauken près de Mittau (Courlande), mesure 1,700 kilomètres. La tempête du Sud-Ouest, qui souffla sur l'Europe le 5 novembre dernier, a permis au ballon sphérique "La Picardie" (2,200 mètres cubes), de franchir cette honnête étape en 16 heures et demie, c'est-à-dire à une vitesse dépassant 100 kilomètres à l'heure. De ce rapide voyage, la "Vie au Grand Air" a bien voulu me demander la relation. La voici: mais que les lecteurs de ce journal veuillent bien excuser le décousu de ces notes simplement, hâtivement prises sur mon livre de bord.

A vrai dire, le pilote et le messager de "La Picardie" — M. René Rumpelmayer — souhaitaient surtout, en mettant ainsi à profit la bourrasque, battre le record du monde de la distance détenu, on le sait, par MM. Henry de La Vaulx et Georges de Castillon avec 1,925 kilomètres (9-11 octobre 1900). Ce désir, ils l'éprouvent encore. Le record du monde appartient toujours au vice-président et au trésorier de l'Aéro Club de France. L'on verra plus loin pour quelle raison majeure, l'équipage de "La Picardie" se résolut à un atterrissage prématuré.

Notre ballon avait été gonflé d'hydrogène pur à l'aéro-parc Clément, situé près de l'usine de la Motte-Breuil, aux environs de Compiègne. Il s'envola le 5 novembre, à 3 heures et demie du matin, disposant de 80 sacs de lest.

Ce départ n'alla pas sans difficultés. Le vent soufflait si violemment, que je dus procéder au pesage dans le hangar même. Il eût été impossible aux hommes de manoeuvre de maintenir l'aérostat à l'extérieur. M. Rupelmeyer et son pilote montèrent à leur bord; je provoquai une rupture d'équilibre de 80 kilogrammes, et donnai l'ordre à l'équipe de nous transporter sur la pelouse. Naturellement, à peine avions-nous dépassé le seuil du hangar, que la tempête nous arrachait aux mains qui nous tenaient. L'ascension commença par un traînage dans la prairie! Un nouveau délestage nous livra à la tourmente.

L'impression que nous ressentîmes alors fut d'être entraînés non par un courant, mais par un torrent de vent! Les premières minutes, nous éprouvâmes un ballant considérable, puis le ballon s'apaisa, s'immobilisa dans le fluide, qui se précipitait éperdûment vers le Nord-Est.

La France, la Belgique et l'Allemagne ont été pour ainsi dire franchies à l'aveuglette. Dès que l'altitude excédait 500 mètres, nous étions plongés dans les masses d'ouate des nuages. Cependant, à 6 heures et demie, nous pûmes reconnaître, un peu avant l'aube, les lumière claires dans des villes du Rhin. Après avoir contrôlé, par la boussole, que le vent nous entraînait nettement vers la Baltique, le voyage se poursuivit au milieu ou au-dessus des nuages qui, trop longtemps, dissimulèrent le sol.

A onze heures et demie, un bruit d'abord confus, puis plus distinct, monta vers nous. C'était le bruissement que redoutent si fort les aéronautes, la grande rumeur de la mer !... Nous l'écoutâmes sans émotion, car nous l'attendions d'une minute à l'autre et n'ignorions point de quelle mer il s'agissait. Notre provision de lest et notre vitesse nous permettaient de l'affronter sans témérité. A ce moment-là, "La Picardie" descendit légèrement, se dégagea des nuages, comme pour nous permettre de contempler, à 400 mètres d'altitude seulement, la Baltique absolument démontée.

Ce spectacle, sans qu'il ait troublé notre confiance de retrouver la terre ferme, était vraiment impressionnant. La mer en furie, flagellée par le vente, paraissait noire, et sur le fond ténébreux, s'épandaient les grandes coulées d'écumes des vagues déferlées... L'opposition brutale de blanc et de noir, à perte de vue, avait quelque chose de sinistre... Cette mer obscure et éclatante, ce ciel gris et lourd d'hiver étaient bizarrement éclairés... Une drôle de lumière, en vérité, une lueur falote surgissant, semblait-il, non d'au-dessus mais de dessous les nuages, du fond d'un mystérieux et troublant horizon !...

Nous devions, par surcroit, être témoins d'un événement tragique dont toute ma vie, je pense, je garderai l'émouvant souvenir: Parmi les vagues énormes qui se gonflaient jusqu'à dix mètres de hauteur, avant de crever dans un bruit de tonnerre et le rejaillissement du poudrain, une barque, une simple gabarre s'avançait, serrant au plus près. Sa voilure réduite était constituée par un tape-cul et un foc. Son pont supportait, de l'avant à l'arrière à babord, et à tribord, deux rangées de caisses de bois blanc. Notre faible altitude et de puissantes jumelles me permirent de noter ces détails. Je distinguai même l'homme de barre, dont la tête seule dépassait le niveau des caisses . Soudain, comme je suivais la marche de la malheureuse et bondissante coquille de noix, je vis la voilure s'abattre... Le bateau se mit en travers du vent, se cabra, reçut un énorme paquet de mer, piqua de l'avant... et disparut!... Il disparut instantanément, comme avalé par la lame, et rien ne revint à la surface, ni une vergue, ni une caisse, pas un homme!... Le tout avait été engouffré par cette eau noire en révolte, cette eau noire tachée de blancheurs livides que le crépuscule, déjà, commençait à grisailler... Je me répète: à ce moment, "La Picardie" filait très bas au-dessus de la mer; pendant huit minutes, avant l'engloutissement, j'ai suivi de mes jumelles la gabarre dans la tempête, tandis que nous la rattrapions pour la dépasser, et c'est immédiatement après l'instant fugace où le ballon la surplomba qu'elle sombra ainsi corps et bien!... Pour quelle cause! Le ballon a-t-il causé à l'homme de barre une terrible seconde de distraction? Et que durent-ils penser, les naufragés, au moment suprême, en voyant passer au-dessus de leur agonie, la bulle légère qui allait vers la Terre, vers la Vie!...

Ensuite, ce fut de nouveau l'enveloppement des nuages où nous poursuivit la chanson de mort de l'inexorable mer... Un grain survint, qui nous coûta beaucoup de lest et, avec le grain, la nuit. Depuis longtemps, nous n'avions pû contrôler la direction. Où allions-nous? sans nul doute, c'était bien la Baltique qui se plaignait en bas, mais vers quelle région étions-nous emportés? Vers la Russie et les étendues continentales, ou vers l'étroite Scandinavie et l'Océan Glacial? Tout à coup, un bruit familier, joyeux, nous pencha, attentifs, sur le bordage... Sous les nuages, sur... la Terre, un chien aboyait!

Il devenait indispensable de reconnaître la route.

Un coup de soupape léger rapprocha le globe aérostatique du globe terraqué. A deux cents mètres, la boussole nous apprit que la direction était plein Nord. Le vent avait changé... depuis combien de temps? Nous pouvions espérer une direction beaucoup plus Est dans la haute atmosphère, mais le doute était trop angoissant pour nous permettre de nous aventurer sans précision dans la nouvelle nuit. On peut, à bord d'un bon ballon et par vent rapide risquer la traversée de la Baltique, mais l'Océan Glacial !...

Eventré par l'arrachement du panneau de déchirure, le ballon atterrit dans le vent terrible,à peine calmé, traîna pendant cent mètres dans un champ détrempé, qui adoucit les chocs. Le vent était encore si violent que nous dûmes attacher le guide rope à un arbre afin d'empêcher le matériel d'être emporté. Nous passâmes la nuit dans la nacelle, à 600 mètres d'une maison isolée, sans avoir la pensée d'y demander l'hospitalité. Les aéronautes qui sont accoutumé d'atterrir la nuit, connaissent trop le rude accueil des chiens furieux et des rustiques épouvantés par les visites nocturnes.

Après avoir subi, sous notre dérisoire abri, d'abondantes ondées chassées par un vent glacé, le soleil se leva par un ciel violet, puis orangé, et disparut vite derrière la haute et mélancolique muraille d'une forêt de sapins. Cependant, des paysans étaient accourus, effrayés, méfiants. L'un d'eux minait le plus violent désespoir. C'était le propriétaire du champ qui appréhendait les calamités les plus terribles. En apercevant, à son lever, la nacelle, sa femme s'était écriée : "Le diable, pendant la nuit, a bâti une maison chez nous !" Une institutrice allemande, qui fort heureusement se trouva là pour nous servir de truchement, nous expliqua cette naïve épouvante, et nous procura la troïka qui, par des routes impossibles, après quatre-vingts verstes de cahots dans les ornières, nous amena à la gare de Dauzewas d'où un train allait partir vers Riga.

A Riga, présentation des passeports non visés à la frontière comme on le devine. Les règlements de la police russe sont formels. Le gouverneur dut demander des instructions à Pétersbourg après nous avoir fait promettre de ne point quitter la ville avant leur arrivée Ce gouverneur fut d'ailleurs charmant. Il s'excusa avec une parfaite bonne grâce de ses rigueurs administratives, d'être obligé d'appliquer les règlements qu'il trouva lui-même ridicules et désuets, et mit son automobile à notre disposition.

Pétersbourg ne fit pas de difficulté. Notre très douce captivité a été brève. Vingt-quatre heures plus tard, nous étions libres d'entreprendre le voyage terrestre Riga-Paris. Il exigea deux jours et trois nuits alors que la traversée aérienne n'avait pas duré 17 heures.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans féliciter vivement M. René Rupelmayer, un pilote d'avenir, de son esprit sportif. M. Rupelmayer n'en était d'ailleurs pas à sa première ascension. Il peut déjà revendiquer quelques randonnées lointaines. C'est ainsi qu'il voulut bien m'accompagner antérieurement à Amberg (Bavière), à Linz (Autriche), et qu'il me pilota lui-même, récemment, jusqu'à l'Ile de Noirmoutier. L'humeur de ce charmant compagnon ne s'altère que lorsque l'heure de l'atterrissage sonne, et elle sonne fatalement! Je ne saurais lui adresser que ce reproche — un reproche qui est encore une qualité.

Ainsi que je l'ai fait remarquer au début de ces notes de voyage, la distance parcourue par "La Picardie" atteint 1,700 kilomètres, à vol d'oiseau. Si nous avions tenu l'atmosphère deux heures plus tard, le record du monde de la distance, établi en 35 heures 45 minutes, eût été battu en 18 heures 30! L'effort est à recommencer; nous recommencerons.

MAURICE BIENAIME.

Prochaine réunion au Parc Delorimier

Les organisateurs de la prochaine réunion de trot et d'amble du parc Delorimier, ont tellement reçu de demandes d'inscription dans les courses du 12 au 16 janvier prochain, qu'ils ont décidé d'ajouter quatre classes, au programme, ce qui donnerait douze courses pour les quatre jours. Afin d'établir un record en expédiant rapidement un programme aussi chargé, la direction a décidé de faire partir les concurrents de la première course de chaque jour à 1 p.m. Les nouvelles épreuves seront ouvertes aux trotteurs et ambleurs de marques différentes. Quatre mille dollars seront distribués en bourses. Voici le programme des quatre jours.

VENDREDI, 12 JANVIER

	Bourse
Trotteurs de 2.30	300
Ambleurs de 2.30	300
Trotteurs de 2.19	300

SAMEDI, 13 JANVIER

Free-for-all, pour ambleurs	$400
Deux milles, ouverts	300
Trot. et ambleurs de 2.15	300

LUNDI, 15 JANVIER

Trot. et ambleurs de 2.23	300
Free-for-all pour trotteurs	400
Trotteurs de 2.25	300

MARDI, 16 JANVIER

Trot. et ambleurs de 2.17	300
Course de 5 milles	400
Trot. et ambleurs de 2.12	300

Une matinée spéciale aura lieu jeudi prochain.

Chez nos joueurs de Quilles

N. B. M., GUARDIAN ET PHOENIX VAINQUEURS DANS LA LIGUE DES ASSURANCES.

Les clubs North British et Mercantile, Guardian et Phoenix ont triomphé, hier soir, de leurs adversaires, sur les allées du Canadien.

Le plus grand nombre de points, pour série simple, furent faits par M. J. Provost, du Guardian. Il termina avec 204 points à son crédit.

Voici le résultat des parties :

GUARDIAN

J. R. Ranger	146	150	157
T. V. Dépatie	128	191	173
F. J. Brousseau	126	152	135
J. A. Malo	145	119	100
J. Provost	168	125	204
Total	723	737	769

Moyenne d'équipe, 446.

ROYAL QUEEN

J. H. Labelle	193	146	168
P. H. Fulton	127	139	172
A. H. Trudeau	158	181	178
J. Reid	115	141	163
J. H. Bédard	123	125	157
Total	716	723	838

Moyenne d'équipe, 455.

N. B. & M.

Beaudry	120	115	119
Robertson	150	147	116
Shepherd	127	137	190
Neuman	160	140	234
Cowie	132	148	149
Total	689	687	808

Moyenne d'équipe, 436.8.

ATLAS

Maleport	91	136	124
Gohier	105	110	135
Roeicot	99	107	141
St-Pierre	115	129	158
Merrault	107	168	111
Total	517	650	669

Moyenne d'équipe, 367.

PHOENIX DE LONDON

Brown	169	151	167
Tyre	123	140	128
Desjardins	149	155	179
Routh	130	124	160
Hadrill	159	94	152
Total	730	665	786

Moyenne d'équipage, 436.2.

NORTHERN

H. Hansman	112	167	106
M. Cairns	174	106	117
A. Sowdon	120	128	141
A. Boucher	128	149	167
L. Finnie	145	165	130
Total	679	765	661

Moyenne d'équipe, 421.

Les étoiles du baseball

Boston, Mass., 22. — Tyrus Cobb, le fameux frappeur, et Charles A. Comiskey, président du Club Chicago, de la ligue Américaine, viennent de choisir les vingt meilleurs joueurs de baseball au monde. "Tyrus" a fait son choix parmi les joueurs de la ligue Américaine, et Comiskey, parmi ceux des deux ligues majeures.

Nous donnons, ci-après, les deux listes:

Cobb — Donovan, Détroit; Walsh, Chicago; Johnson, Washington; Chase, New-York; Lajoie, Cleveland; Collins, Philadelphie; Lord, Chicago; Stanage, Détroit; Crawford, Détroit; Jackson, Cleveland; Milan, Washington; Sullivan, Chicago; Coombs, Philadelphie; Thomas, Philadelphie; Baker, Philadelphie; Barry, Philadelphie; Greggs, Cleveland; Mullin, Détroit.

Comiskey — "Buck" Ewing, Mike Kelly, "Pop", Anson, Charley Ferguson, Fred Pfeffer, Eddie Collins, Hans Wagner, John Glasscock, Harry Lord, Ty Cobb, Fred Clarke, Willie Keener, Tom McCarthy, Radbourne, Bobbie Carruthers, Christie Mathewson Clarke Griffith et Ed. Walsh.

Prochaine saison du baseball

New-York, 23. — Les magnats des ligues Nationale et Américaine ont décidé d'adopter très rapidement les calendriers des joutes de la saison prochaine.

Le président Ban Johnson est en communication avec les comités nommés pour préparer les cédules, et il est fort probable que tous les intéressés se réuniront en cette ville entre Noël et le Jour de l'An, pour mettre la dernière main à cette besogne. Le comité de révision des règlements se réunira à peu près à la même date. Un umpire, un magnat et un gérant de chaque club feront partie de ce dernier comité.

Raymond Cazeaux triomphe facilement

Raymond Cazeaux a défait hier soir O'More dans une lutte qui eut lieu au Grand Opera House d'Ottawa.

Raymond triompha en vingt-six minutes.

O'More protesta contre la deuxième chute, mais Cazeaux n'entendit pas de cette oreille-là, saisit son adversaire par la tête et le malmena tellement qu'O'more dut abandonner après deux minutes d'une bataille ardue.

Au patinoir All Montreal

Les clubs de hockey des ligues Big Four, Canadienne et Knickerbocker joueront leurs parties cette saison au patinoir All Montreal situé à l'angle des rues Mont-Royal et Saint-Laurent.

BREUVAGES SAINS ET PURS
BIERES et PORTERS DOW

Marché de Montréal

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE

De l'Est	14c à 14c 3-8
De l'Ouest	14c 1-4 à 14c 1-2

BEURRE

Crèmerie, choix	30c 1-2 à 31c 1-2

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS

Oeufs choisis	30c à 31c
Oeufs, No 1	26c à 27c

VOLAILLES

Dindes, la livre	19c à 20c
Poulets, la livre	12c à 14c
Volailles, la livre	10c à 11c
Canards, la livre	15c à 17c
Oies, la livre	10c 1-2 à 12c 1-2

MIEL

Blanc	11c à 11c 1-2
Brun	08c à 10c
Blanc coulé	07c à 08c
Brun coulé	7c 1-2 à 9c

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop d'érable en boite	7c à 7c 1-2
Sucre d'érable, la livre	8c 1-2 à 9c 1-2

HARICOTS

Au wagon, le minot	2.10 à $2.15

POMMES DE TERRE

Patates canadiennes, la poche f. f	$1.35 à $1.40
Green Mountain	1.45 à 1.50

LE FOIN

Extra, No 1	$16.00 à $17.00
Extra, No 2	14.50 à 15.00
Ordinaire, No 2	13.50 à 14.00
No 3	11.00 à 11.50
Luzerne, mixte	10.00 à 11.00

L'AVOINE

Canadienne, No 2, de l'Ouest	47c 1-2
Extra No 1, pour fourrage	46c à 46c 1-2
No 3, de l'Ouest	46c
No 2, local	46c 1-2
No 3, local	45c 1-2
No 4, local	44c 1-2

LA FARINE

Manitoba, patentes blé de printemps, premières	$5.60
Secondes	5.10
Manitoba, forte	4.90
Patentes, blé d'hiver	$4.75 à $5.00
Straight rollers, 90 pour cent	4.25 à 4.40
Straight rollers en sac	1.95 à 2.05
Extras	1.70 à 1.75

ISSUES DE BLE

Son de Manitoba	23.00
Recoupes	25.00
Moulée pure	32.00 à 34.00
Moulée mêlée	26.00 à 29.00

AVOINE ROULEE

Avoine roulée, le baril	$5.00
Avoine, roulée, le sac	2.37 1-2
Maïs, le baril	4.25
Maïs, le sac	2.00

LE BETAIL A MONTREAL

Jeunes bœufs	$5.75 à $6.00
Vaches	4.50 à 4.45
Taureaux	4.75 à 5.00
Moutons	3.75 à 4.00
Agneaux	5.75 à 6.00
Porcs	6.65 à 6.80
Veaux	3.00 à 12.00

PROVISIONS

Les prix suivants nous sont fournis par la Laing Packing & Provisions Company.

Lard pesant, Can. Short Cut Mess, baril, 35-45 morceaux	$22.50
Cut Mess, baril, 45-55 morceaux	22.00
Lard clair, Canada, 25-35 morceaux, baril	22.00
Lard de flanc, pesant, baril	22.00
Pickled rolls, baril	20.50
Lard clair, tout gras du dos, baril 40-50 morceaux	23.50

JAMBONS

25-45 lbs	11c
20-28 lbs	13c
Medium, 15-19 lbs	14c 1-2
Petits, 12-14 lbs	14c 1-2
Jambons désossé, roulé, gros	14c
Breakfast, bacon, choisi	14c 1-2
Breakfast, bacon, épais	14c
Bacon, Wiltshire	18c

BOEUF EN BARIL

Boeuf extra—

1-2 Baril, 100 lbs	$ 7.50
Baril, 200 lbs	14.50
Tierces, 300 lbs	21.50

SAINDOUX PUR

Tierces, 375 livres	12c
Boites, 50 lbs, net, doublure parchemin	12c 1-8
Tinettes, 50 lbs. Net, tinette limitér	12c 1-4
Seau de bois, 20 lbs. Net, doublure, parchemin	12c 1-2
Seau en ferblanc, 20 lbs. brut	11c 7-8
Caisses 10 lbs. Tins, 60 lbs. caisse rouge, la livre	12c 1-2
Caisse 5 lbs. Tins 60 lbs, en caisse rouge, la livre	12c 5-8
Caisses 3 lbs. Tins 60 lbs, en en caisse	12c 3-4
Saindoux en carré d'une livre en caisse	13c

SAINDOUX COMPOSE

Tierces, 375 livres	8c 3-4
Boites 50 lbs. Net, doublure parchemin	8c 7-8
Seau de bois, 50 lbs. net	9c
Seau en ferblanc, 20 lbs. brut	8c 5-8
Caisses 10 lbs, Tin 60 lbs,en caisse bleu	9c 1-4
Caisses 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleu	9c 3-8
Caisses 3 lbs. Tins, 60 lbs, en caisse bleu	9c 1-2
Briques 60 lbs en caisse, pqts. 1 livre	10c

VIANDE SALEE

Bacon vert, flancs	11c
Bacon Long Clear, léger	12c
Bacon Long Clear, pesant	10 1-2c

Vertes critiques

LE GERANT D'UNE MAISON DE CONSTRUCTION FAIT DES REMARQUES DESAGREABLES A L'ADRESSE DU GOUVERNEMENT LAURIER.

Londres, 23.

L'ex-gouvernement Laurier a été vertement critiqué à l'assemblée de la Cleveland Engineering Company, qui a eu lieu hier. Cette compagnie anglaise est la seule qui ait soumissionné pour la construction du pont, sur le St-Laurent, à Québec.

Après la réception des soumissions, a déclaré le gérant, les commissaires se sont divisés et le président a dû donner sa démission. Le gouvernement canadien a accepté une soumission d'environ £1,800,000 d'une maison canadienne qui ne s'était pas conformée aux conditions posées pour la construction du pont.

L'action du gouvernement Laurier a été considérée comme une insulte, car si tous les soumissionnaires avaient pris les mêmes libertés avec les plans et devis, la soumission de £1,800,000 n'aurait pas été la plus basse.

Dans le Monde Ouvrier

UNE PAGE D'HISTOIRE

A l'occasion de la prochaine convention des briqueteurs, maçons et plâtriers, nous publions quelques notes historiques de cette union qui occupe une première place dans l'organisation ouvrière.

La grande convention de l'Union internationale des briqueteurs, maçons et plâtriers aura lieu cette année à Saint-Joseph, Missouri, du 8 au 24 janvier prochain. Ce sera l'une des plus importantes de cette organisation. Parmi les grandes questions à l'ordre jour on mentionne l'opportunité de s'affilier à la Fédération américaine du travail Il sera aussi question d'augmenter les primes du fond mortuaire et de fonder une institution pour vieillards et malades ou une pension de retraite aux vieillards et infirmes. Montréal compte aussi faire élire un de ses vieux membres dans l'état-major de cette organisation Cette union, qui compte aujourd'hui 78,000 membres en règle, a été fondée dans une conférence le 16 octobre 1865, à Philadelphie, Pa., et la ville de Baltimore s'était fait représenter. Les bases d'une Union internationale furent jetées et le nom de l'Union Protectrice des Briqueteurs de Philadelphie et Baltimore fut accepté. Le confrère John A. White, de Baltimore, fût élu président, et J. D. Belting, de Philadelphie, occupa le poste de secrétaire. La seconde convention fut tenue à Baltimore en janvier 1866. 35 délégués représentaient 11 villes. A l'ouverture de la 3me convention tenue à Cincinnati, Ohio, (janv. le 4, 1867), dans son rapport annuel, le secrétaire J. D. Belting cita 36 unions affiliées avec un total de 5,736 membres. Les conventions de 1868, 1869 et 1870 montrèrent un progrès constant, et l'organisation prit alors le nom de "Union Internationale des Briqueteurs et Maçons d'Amérique. Les années de 1871 et 1872 n'eurent pas de convention, la crise industrielle qui sévit aux Etats-Unis fût désastreuse toutes les unions. En 1876, il ne restait que 1,700 membres, mais ce fut à la convention de Covington, Ky., en 1879, que le président général, dans son pitoyable rapport annuel, devant une assistance de neuf délégués,—trois villes y étaient représentées — déclara que le poulx de l'organisation ne battait plus et qu'il fallait se préparer aux funérailles. Mais depuis ce temps-là, la marche en avant fut toujours constante, quoique assaillis quelquefois par nosennemis,nous avons aujourd'hui 1,018 unions affiliées, ayant au fond général la somme de $6.00 pour chaque membre en règle. Un fait qu'il est bon de citer, c'est que depuis la fondation de cette organisation jusqu'à quatre ans passés, le fond général n'a jamais dépassé $50,000. Ce fut à la convention de Détroit en 1908, que la doctrine Vanduve fut connue, qui a pour but d'introduire les conditions non unionistes parmi les travailleurs; toutes les associations d'employeurs étant affiliées à l'Association des Manufacturiers américains, devaient se faire un devoir d'introduire ce système "open-shop".

A cette dernière convention, une taxe péciale d'une piastre par membre, fut prélevée ; ce fonds spécial avait pour but de secourir les unions attaquées par les conditions Vancluve. Depuis 1908, les villes suivantes ont combattu ce système d'open-shop et ont rétabli la "closed shop" par ce fonds Notons que Montréal, Boston, Détroit, Lynn, Mass., Bridgeport, Conn., Atlanta Ga., Burlington, Vt, au 30 juin dernier, les villes ci-haut mentionnées avaient rétabli les conditions unionistes des "closed shops", et le trésorier-général avait en banque $176,00. La taxe per capita de $1.50 par an par membre, et la taxe mortuaire de $1.50 par membre, donnèrent au rapport semi-annuel de juin 1911, un surplus en banque des trois fonds, $381,000, et c'est avec cette réserve que l'on veut établir une pension de retraite pour nos vieux membres. Il est à noter que depuis l'origine de l'Union Internationale des Briqueteurs, Maçons et Plâtriens, la jolie somme de $3,500,000 a été dépensée pour venir en aide à ses membres, à la mort ou durant la maladie. Les grèves, bien que l'organisation ait progressée d'une manière gigantesque, ont étédiminuées de 60 pour cent depuis 1898, grâce au système de surveillance par les représentants spéciaux nommés par le Bureau exécutif ; et la constitution prévoit à la mise en force du système d'arbitrage par un conseil spécialement nommé afin de régler à l'amiable toute question en litige entre patrons et employés. Mais une fois la grève sanctionnée, tous les fonds de l'organisation sont à la disposition de l'union en grève. Les salaires ont augmenté sur tout le continent américain. A Montréal, les membres ne retirent pour leur travail que 10 pour cent des augmentations de leurs frères de New-York, Chicago, et autres villes.

Ici, à Montréal, l'Union des Briqueteurs a un total de membres de 900, et l'Union des Maçons en Pierre en compte 600. Si l'on prend ces 1,500 membres avec un minimum des salaires de 50 cents pour les briquetiers et 45 cents pour les maçons, la moyenne pour douze mois de travail, pour chacun de ces 1,500 hommes, après une enquête sérieuse, est de $582.00 par année. Et si l'on considère que le nombre moyen des membres pour chaque famille de nos travailleurs est de six, avec le père et la mère, il n'est pas étonnant que le fils du travailleur ne puisse que se contenter de regarder nos grandes universités Laval ou McGill.

C'est pourquoi nos compagnies de construction donnent la surveillance des travaux à des Américains, bien que ces étrangers portent sur eux une carte d'une Union de notre organisation et ne devraient pas être plus capables que nous. C'est qu'ils jouissent d'un plus gros salaire et peuvent donner à leurs fils une instruction parfaite au point de vue des connaissances techniques.

A la prochaine convention, les délégués de cette ville présenteront un rapport sur les conditions de travail, et recevront instruction du renouvellement de contrat avec leurs patrons.

Ces délégués à la convention sont : MM. David Giroux, président; J. E. Nadeau, trésorier, et Jos. Verdon, ass.-sec.-financier. Pour l'Union No 2 des Maçons en Pierre: Nap. Leblanc, président; Louis Laporte, agent d'affaires, et J. McBain, député. Les délégués partiront le 5 janvier, pour arrêter à Chicago, où un banquet sera donné aux délégués passant par cette ville. Ils se rendront ensuite à St. Jos, Missouri.

DAVID GIROUX.
Rept. Spec. B.M. & P.I.U.

L'ETIQUETTE DES BARBIERS

L'Union 455 des ouvriers barbiers, à son assemblée tenue au Monument National, s'est occupée de l'octroi de l'étiquette de l'union qui a été finalement accordée aux salons suivants:

E. Potras, 702 Sainte-Catherine-Est; O. Boisvert, 1308a Wellington; N. Guillaumé, 1124 Van Horne; P. A. E. Blanchette, 1424 Saint-Denis; E. Fauteux, 580 Ontario-Est; J. B. Perrin, 262 Plessis; Jos. Beaupré, 262 Visitation; D. Morin, 486 Frontenac; P. Roy, 5 Sainte-Catherine-Ouest; A. Ménard,786 Sainte-Catherine Est; J. N. Comeau, 75 Mont-Royal Est; E. Dagenais, 116 Beaubien; A. Parent, 295 Roy; V. Policeno, 73 Sainte-Catherine-Est; Jos. Labelle, 975 Saint-Laurent; A. Chartrand, 128 Duluth-Est; E. Siguoin, 95 Mont-Royal-Est; J. R. Dion, 751 Charlevoix; P. Giroux, 47 Mont-Royal-Est; A. Lafond, 47 Bonsecours; A. Forest, 510 Pare Lafontaine; D. Chapdelaine, 915 Saint-Laurent; J. M. Guilblin, 2477 St-Laurent; J. B. Martel, 170 Mont-Royal-Est; Ald. Blanchard, 426 Beaubien-Est; C. Valiquette, 1707 Saint-Laurent; Nap. Sarrazin, 1961 Saint-Laurent; F. Cousineau, 536 Ontario-Est; E. Saulnière, 485 Mont-Royal-Est; A. Lefebvre, 1991 Saint-Laurent; M. Forget, 332 Duluth-Est; Art. Chartrand, 1309 Saint-Denis; C. Dufresne, 110 Sainte-Catherine-Est; Era Sigouin, 25 Rachel-Est; N. Ménard, 500 Rachel-Est; L. D. Fiset, 237 Maisonneuve; J. Ed. Guenette, 6 Mont-Royal-Est; W. J. Farr, 12 Bernard-Ouest; E. A. Desrosiers, 1493 Saint-Laurent.

GOUVERNEUR OUVRIER

Il est probable que M. L. W. Quick, secrétaire-trésorier des télégraphistes de chemins de fer sera candidat au poste de gouverneur de l'Etat du Missouri. M. Quick est un homme populaire dans l'organisation ouvrière et il est aujourd'hui trésorier de la ville de Saint-Louis.

194,080 CHARPENTIERS

Le dernier numéro du journal des charpentiers donne le nombre des unionistes de ce métier pour chaque état américain. Il y a en tout 194,080 membres de cette union internationale. L'état de New-York compte à lui seul 30,659 membres. Le Canada compte 6,616 membres. De juillet 1910 à mars 1911, il a été payé $172,802.37 en bénéfices mortuaires. La tuberculose a fait 25.29 pour cent des victimes, tandis que 19.30 pour cent de la mortalité sont dûs aux accidents du travail.

Au cours de l'année fiscale, l'union centrale a payé $167,968.40 en bénéfices de grrève. Il y eut en tout 47 grèves au cours de l'année.

Du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, l'union a reçu $961,757.88 et a dépensé $749,145.32, laissant en banque une balance de $212,612.56.

Nous résumons en tableau:

Membres	194,080
Canadiens	6,616
Bénéfices payés	$172,802.37
Pour les 47 grèves	$167,968.40
Recettes	$961,757.88
Dépenses	$747,145.32
Balance	$212,612.56

CHARPENTIERS

Les séances régulières du 25 décembre et du premier janvier pour les locaux 134 et 1127 seront anticipées d'un jour. Elles auront lieu les dimanches, 24 et 31 décembre à 2 heures de l'après-midi.

Avis aux intéressés.

AVIS OFFICIEL

Le local 91 des relieurs aura demain après-midi une séance spéciale à 2 p. m. 30 au Temple du Travail, salle No 5. Cette assemblée est convoquée par M. William Glocking, pour un but tout spécial, et de graves questions y seront discutées.

Les membres sont, par les présentes, avertis que leur présence est absolument requise demain. Toute absence sera considérée comme étant un acquiescement tacite aux résolutions qui pourraient être adoptées et obliger tout le monde.

On est prié de prendre note de cet avis officiel.

Par ordre,

NE PAS OUBLIER

Les charpentiers en fer, local 93, n'auront pas de réunion lundi, à cause de la fête de Noël.

JOYEUX NOEL

A messieurs les ouvriers nous souhaitons une joyeuse fête de Noël.

Notre équipe professionnelle

Le président du club de base-ball Montréal est de retour de Boston. Il n'a pu réussir à engager des lanceurs pour la prochaine saison.

"Sam" a déclaré avoir reçu des offres pour les actions qu'il possède dans le club Montréal.

S'il accepte de céder ses parts, il devra faire connaître sa décision d'ici demain, à midi. Il paraît probable qu'il consentira.

Gaudil a télégraphié à son gérant pour savoir où il en était rendu avec la transaction qui l'affectait.

En réponse, il apprit que rien n'avait été conclu.

La réunion des actionnaires aura lieu le vendredi 29 décembre à 11 hrs 15 a. m.

Aux Raquetteurs du "Montagnard"

Comme dans quelques jours on doit répéter une ancienne coutume de nos pères, il est de mon devoir comme officier et président du comité de la Guignolée de vous demander de prêter votre précieux concours au succès d'une aussi belle oeuvre.

Donc Montagnards soyez à votre poste les 26, 27, 28 décembre prochain, à 7 heures 30, p.m., pour recevoir les dernières informations.

Votre dévoué,

HENRI RICHARD,
Capitaine du club "Le Montagnard".

A chacun le sien

Nous attirons l'attention de la direction du Jubilée sur le fait que les sièges qui sont habituellement réservés aux journalistes ont été envahis par des intrus, jeudi soir.

Cela est très désagréable pour ne pas dire plus, et empêche les journalistes de faire leur travail.

Nous espérons qu'il suffira de signaler ce fait aux directeurs pour qu'ils y remédient.

N'ACHETEZ PAS D'AUTOMOBILE AVANT D'AVOIR VU LA

"JACKSON"

l'automobile idéale pour les femmes.

FREIN AUTOMATIQUE, A AIR COMPRIME

Quand vous l'aurez examinée, vous serez convaincu de sa supériorité. Venez la voir chez

ROBERT & ROBERT,

Tél. Est 3901, le jour.
Tél. Est 4364, le soir.

73 RUE ST-DENIS

SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Nous sommes les seuls, à Montréal, qui vendons la

Hupmobile

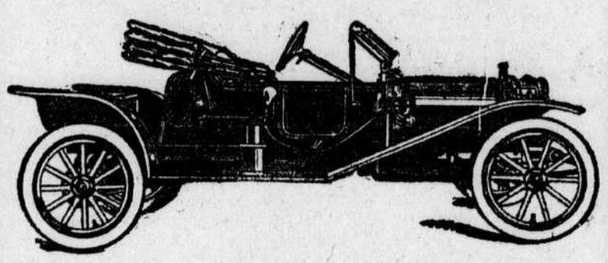

Voiture de Course, $850. Voiture de Tourisme, $1000.

La popularité de la Hupmobile est dûe à ses qualités recommandables : elle est plus rapide et coûte moins cher d

VOICI L'ETOILE

Voici l'étoile du Berger
Qui se penche au bord de la nue,
Et se blottit, frileuse et nue,
Dans la dentelle du clocher.

Vers nos espoirs purs elle incline
Son front d'amour et de clarté
Parmi l'éclat diamanté
Du soir qui gravit la colline.

Quand sonne au ciel l'unique Nuit,
Elle part, d'un brusque coup d'aile,
Et vient, dans un nid d'hirondelle,
Chanter la messe de minuit.

Vers le mystère elle se penche
Et l'invisible archet divin
Fait vibrer, comme un cristal fin,
Son âme délicate et blanche.

Clochettes au timbre argentin,
Cantiques blancs, flûtes et harpes,
Tendent leurs mystiques écharpes
Sur l'étoile jusqu'au matin.

Puis, mettant son désert de lieues
Entre notre rêve et son ciel,
Elle attend un nouveau Noël
Pour rouvrir ses deux ailes bleues.

Alors, à l'appel des Bergers,
Elle vient au bord de la nue,
Et se blottit, frileuse et nue,
Dans la dentelle des clochers.

ALFRED COUPAL.

LA MESSE DE MINUIT

La pompe des messes de minuit, dans les grandes villes, m'a toujours laissé froid : la nuit de Noël à la campagne, au contraire, produit sur moi une vive impression.

D'où cela vient-il ? Pourquoi mon émotion s'épanouit-elle dans les pauvres murs d'une église de village, tandis qu'elle reste fermée à la ville, malgré le luxe raffiné et la mise en scène savante des cérémonies religieuses ? Est-ce parce que la manifestation simple et naïve d'une foi sincère peut seule faire vibrer certaines cordes sentimentales ? ou cela tient-il à ce que l'église de village me rappelle ma dix-huitième année, et qu'on a toujours une préférence pour les milieux qui vous rajeunissent ?

Je ne sais, mais je me souviens encore avec bonheur d'une messe de minuit, entendue à P... dans une humble paroisse perdue aux confins de la Touraine et du Poitou. Je vois la place de l'église avec ses ormeaux découpant sur le ciel étoilé leurs branches décharnées ; j'entends le tapage des sabots et les toux étouffées des fidèles pénétrant dans la nef humide en contre-bas, tandis que le dernier coup de la messe tintait dans l'air sec et froid de la nuit de décembre.

Tous les gens du bourg étaient là, et aussi les métayers des closeries éparses à deux lieues aux environs ; les hommes en vestes de droget, les femmes en capes noires et en coiffes blanches, les gars en blouses neuves, raides, debout et massés sous les orgues, le pâtre de la commune lui-même était descendu de sa bergerie, amenant avec lui, selon l'antique tradition le plus jeune de ses agneaux, qui bêlait doucement pendant les versets de "l'Introit."

La nef était plongée dans une demi-obscurité, d'où les têtes émergeaient discrètement. Parfois, les rayons lumineux partant des cierges du maître-autel laissaient jaillir de l'ombre une figure de vieux laboureur ou un délicat profil de jeune fille. Une faible odeur d'encens montait en spirales bleuâtres et se mêlait avec la buée des haleines s'échappant des lèvres des fidèles, par cette froide veillée d'hiver.

Debout devant le pupitre, le vicaire psalmodiait l'évangile de saint Luc : "Or, il y avait là, aux environs, des bergers qui veillaient dans les champs, gardant tour à tour leur troupeau la nuit. Tout à coup, un ange du Seigneur parut auprès d'eux..."

Et il entonnait tout d'une voix: "Adeste, fidèles, venite adoremus Dominum !"

Et à ce chant d'une intimité si naïve, d'une saveur si antique, il me semblait voir dans la nuit les pâtres s'en allant vers Bethléem, à la recherche de l'enfant, "enveloppé de langes et couché dans une crèche" ; j'entendais le chœur de leurs voix rustiques : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !"

Et ce pâtre, là-bas, agenouillé contre un pilier, avec son agneau bêlant dans ses bras, me paraissait être l'un de ces bergers, de Bethléem : je demandais si je n'allais pas voir mystérieusement s'ouvrir l'une des murailles de la nef, et à la clarté des étoiles, si je n'allais pas contempler la crèche où dormait, entre le bœuf et l'âne, le divin Nouveau-Né, radieux comme un soleil !

ANDRE THEURIET.

LES "AMITIÉS FRANÇAISES"

Paroles d'amis et d'adversaires

Une simple note publiée dans le "Devoir" il y a quelques semaines, nous a valu les trois lettres suivantes qui donnent un son très différent et qui renseigneront à la fois nos lecteurs sur le récent congrès des Amitiés Françaises et sur l'acuité du problème des races en Belgique. Nos deux correspondants flamands s'accordent à suspecter l'esprit, au point de vue religieux, de ce Congrès des Amitiés Françaises.

Le *Devoir*, un de ces jours derniers, sous le titre *La Question des langues*, signalait d'après les actes du récent congrès des *Amitiés Françaises* (Mons, septembre 1911) les efforts déployés par les francophobes de tous pays — Flamands de Belgique, Allemands de Luxembourg, de Lorraine et d'Alsace, si l'on ne cite que ceux-là — pour faire disparaître le parler français des régions où l'on garde son culte et son amour.

On peut dire qu'à l'heure présente l'expression "Question des langues" n'est qu'une appellation polie donnée à cette lutte rageuse, sournoise et absurde où la plupart des procédés employés sont de mauvaise guerre. Dans bien des pays bilingues où la langue française vit proche d'une autre langue, elle voit se dresser autour d'elle les haines, monter vers elle les malédictions; et ceux qui se considèrent comme ses fils spirituels savent au prix de quelles luttes ils en peuvent conserver l'usage: L'enfant à l'école, le soldat à la caserne, le citoyen dans les actes de la vie publique, l'ouvrier à l'usine ont été, en maints endroits, forcés de la sacrifier à d'autres idiomes, parce que de l'emploi de ces idiomes dépendaient tous leurs intérêts matériels.

Ainsi, l'enseignement, le commandement militaire, l'administration du pays, la volonté des potentats économiques sont devenus contre la langue des moyens d'action efficaces, les nécessités de la vie obligeant de souscrire à leurs exigences.

Et pour la langue française le péril grandit de jour en jour.

Que sa gloire, et la gloire des chefs-d'oeuvre dont elle fut la servante gênent ceux qui ont l'épouvante de son clair génie, cela se conçoit: on ne lui pardonne ni sa beauté, ni son influence, ni le respect que lui témoignent ses tributaires, ni la force toujours vive qui lui permet de résister par elle-même et par la solidité des monuments qu'elle édifie; on ne lui pardonne pas davantage d'avoir été et d'être encore un instrument de civilisation, d'avoir parfait une haute culture et un génie spécial; on ne lui pardonne non plus un passé illustre qu'on envie, un présent glorieux que l'on hait, un avenir indubitable qu'on craint. Et son voisinage est redouté parce qu'on le sait redoutable: une fois de plus, Rome gêne les Barbares!

Aussi était-il temps de réagir, et les intellectuels d'Europe l'ont compris. Il fallait répondre à l'attaque incessante, réveiller pour cela les énergies, les groupes en des associations actives, réunir pour une défense pacifique mais ferme tous ceux qui à quelque titre se réclament d'une culture française qui a son principe dans le langage français; et c'est dans cet esprit qu'ont été fondés les organismes appelés "*Amitiés Françaises.*"

La Belgique, où la langue française est tout particulièrement menacée, eût l'honneur de cette initiative et tandis que les villes de Liège et de Mons, d'abord, de Bruxelles ensuite créaient avec succès le mouvement désiré, l'idée faisait déjà son chemin par l'Europe et aboutissait à la création d'associations semblables en Hollande, en Russie, et dans les Balkans.

En Belgique, les "*Amitiés Françaises*" étaient à peine nées qu'elles suscitaient des colères: on feignit de ne point comprendre leur objet afin de pouvoir mieux dénaturer leur but et fausser leur esprit. On les dénonça au nom d'un patriotisme étroit; on suspecta ouvertement le loyalisme de leurs fondateurs; on alla jusqu'à accuser ceux-ci de vouloir travailler à un mouvement séparatiste tendant à l'annexion pure et simple à la France de la partie wallonne du pays. Manoeuvres d'assez mauvaise foi, puisque, quand quelques amis et moi nous organisâmes la section des "*Amitiés Françaises*" de la capitale, nous primes soin d'écrire tout au long dans la circulaire-programme que nous adressions alors aux notabilités et au public:

"Des hommes de nationalités diverses, se considérant comme les tributaires d'une France intellectuelle et morale, estimant que la culture française est pour eux la culture maternelle, ont fondé des associations dites: Les Amitiés Françaises.

"Les membres de ces associations entretiennent entre eux des relations suivies, ainsi qu'avec les Français qui tiennent à conserver et à développer l'influence de la langue et du génie français dans le monde. *Profondément attachés à leur pays natal*, ils veulent remplir les devoirs qu'ils ont envers un *patrimoine intellectuel* dont ils n'ont cessé de bénéficier..."

Après cette déclaration nette, nulle méprise n'était possible sur la tendance et la portée de notre effort. Cela fut si bien compris par les gens intelligents que nous avons eu la joie de compter parmi nos premiers adhérents de nombreux écrivains d'origine flamande qui, tout en gardant leurs traditions, en restant fidèles à leur terroir, en conservant avec leur originalité ethnique des façons de sentir profondément, se sont choisi la langue française comme mode d'expression et savent tout ce dont leur culture et l'épanouissement de leur talent lui sont redevables.

Les "*Amitiés Françaises*" ont donc pour but de réunir, en n'importe quelle contrée, tous ceux qui estiment que la culture française est leur culture maternelle, ou encore ceux qui s'en considèrent comme les tributaires, indépendamment de la langue qu'ils parlent, ou enfin ceux qui lui rendent cette justice de la regarder comme un instrument essentiel et nécessaire de civilisation et comme l'apanage d'une aristocratie intellectuelle.

C'est que, à côté de la patrie des frontières politiques et douanières, il en existe d'autres, d'une conception aussi haute et que chacun de nous porte en soi: Ce n'est pas, souvent, le territoire délimité par les traités qui nous donne les traditions intellectuelles qui ravivent dans notre esprit, notre façon de voir et d'apprécier, nos croyances profondes, nos aspirations intimes... Nous les devons plus au temps qu'à l'espace ces sources secrètes de notre génie et de notre activité; nous les devons à une culture, patiemment formée par le labeur des siècles et dont nous sommes les produits: pour nous la culture française est une patrie. Et c'est cette patrie-là, intime et vivant en nous, que nous voulons envers et contre tous sauvegarder des atteintes et des désastres.

L'autre patrie lui doit du reste toutes les forces créatrices que nous employons à la servir, avec amour et avec respect. Aussi, tous les hommes qui dans le monde ont groupé leur *amitiés françaises* ont conscience d'avoir rempli leur double devoir envers les deux patries, strictement et avec loyauté.

PAUL CORNEZ.

* * *

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous me permettre de rectifier quelque peu, par la voie de votre journal, l'articulet "La Question des Langues" paru dans votre numéro du 25 octobre dernier?

Tout d'abord, les "Amitiés françaises", dont vous citez le compte rendu du dernier congrès, sont une des innombrables ramifications de la Loge, où se rencontrent et fraternisent les pontifes du sectarianisme de France et les malots maçonniques du futur gouvernement...de Belgique; ils constituent un engin de guerre contre le gouvernement catholique belge et, sous une appellation éminemment respectable, font une campagne acharnée contre l'âme de l'enfant dans un pays où la Loge a si souvent et si misérablement échoué.

Vous parlez d'une Université flamande. Il n'y en a pas encore, bien que la grande majorité des catholiques belges mène une active campagne en faveur de son établissement. Les Flamands constituent en Belgique plus de la moitié de la population et leur langue — bien qu'étant officielle de par la constitution — est, comme on le tente au Canada pour le français, ostracisée par les dirigeants. Il y a en Belgique quatre Universités: Bruxelles, Louvain, Gand et Liège, et nos jeunes gens flamands, qui sont la majorité dans le pays et qui tous parlent le français et le flamand, n'ont pas *un seul* cours donné en langue flamande. Est-ce juste?

Les Flamands belges ne cherchent pas à faire disparaître le français. Ils demandent que tous les Belges, Flamands et Wallons, apprennent les deux langues nationales. Cette demande si raisonnable est combattue par une partie de la population de langue française, ou plutôt par les députés libéraux et socialistes du pays wallon, tous francs-maçons ou anti-religieux. Ces deux apôtres se servent en Belgique de la langue française pour enlever à notre peuple flamand ses croyances, ses moeurs et ses coutumes; ils répandent dans nos campagnes flamandes les oeuvres malsaines de tous les romanciers orduriers et les élucubrations des socialistes de France; ils veulent simplement enlever à nos paysans flamands leur langue pour ensuite leur enlever leur foi.

Cette question de langues en Belgique est la même qui se présente en Canada: ici, c'est l'anglais contre le français, là-bas, c'est le français contre le flamand. De ce que le français est une langue magnifique, fort répandue et très désirable, s'ensuit-il qu'il faille l'imposer à une population ayant sa langue propre, conservatrice par excellence de sa foi et de ses coutumes? Si demander la conservation de ce que l'on a de plus cher au monde constitue, comme vous le dites, une provocation, pourquoi luttez-vous si vaillamment contre les invasions de l'anglais dans la vie politique et sociale de la Province de Québec?

HENRY TILLMAN.

St-Lazare, Man., 31 oct. 1911.

* * *

A la Rédaction du *Devoir*.

Messieurs.

L'article "*La question des langues*" paru dans votre estimé journal du 27 octobre, me semble nécessiter une brève rectification.

Vous y semblez favorables au congrès des "*Amitiés françaises*" tenu dernièrement à Mons, Belgique, et vous exposez comme étant un danger le programme du peuple Flamand. Permettez-moi de porter à la connaissance des Canadiens-français catholiques que le susdit congrès a été surtout une manifestation anti-patriotique et anti-catholique. On y a fêté en inaugurant une statue à Jemappes la prise de la Belgique par les républicains français en 1792. C'est la plus triste date de notre histoire nationale.

Tous les Belges qui ont parlé au Congrès se sont évertués à attaquer notre gouvernement catholique et des discours réellement révolutionnaires et sectaires y furent prononcés par les chefs du parti socialiste.

Parmi les membres français du Congrès il y avait bien, nous en avons été écoeurés en Belgique, quelques catholiques, même de nom mais la teinte du congrès n'en fut pas moins nettement anti-cléricale.

* * *

Quant aux revendications flamandes, permettez-moi de vous faire remarquer que nous avons toujours considéré les Canadiens-français comme des frères d'armes luttant pour la même cause nationaliste. Dernièrement encore nous avons applaudi dans nos journaux flamands au succès de votre parti nationaliste et le nom de M. Bourassa est familier parmi nous.

Nous voulons une éducation flamande pour nos enfants flamands etc.

Cela à tous les degrés de l'enseignement! Nous voulons que tous les fonctionnaires *en pays flamand* connaissent le flamand! Nous voulons que nos représentants parlent la langue de leur nation dans les conseils communaux et provinciaux, nous voulons que les officiers à l'armée comprennent la langue de nos fils! Nous voulons que des deux universités de l'Etat, l'une soit flamande, l'autre française!

Qu'y a-t-il de plus juste? Si vous autres, vous applaudissez aux efforts des ennemis de notre nationalité, ne vous plaignez pas quand les défenseurs de la langue anglaise vous tailleront un costume du même drap.

* * *

Quelques jeunes Flamands ont conçu dernièrement le projet d'une conférence entre délégués des différentes races luttant actuellement pour le maintien de leur nationalité: Irlandais, Bretons, Basques, Polonais, Croates, Ruthènes. Nous y citions aussi les Canadiens-français. La question se pose maintenant pour nous, si nous devons les négliger, les considérant plutôt comme des impérialistes français que des nationalistes proprement dits.

Vous ne m'en voudrez pas d'avoir posé la question si carrément, sans ambages. Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez insérer ces quelques considérations dans votre estimé journal et y éclaircir votre opinion.

Veuillez croire, Messieurs, au grand intérêt que je ressens pour votre belle cause nationaliste qui, comme toutes les causes nationalistes, est une cause catholique et agréer l'expression de ma haute considération.

FLOR. PRIMS, Ptre.

Berchem, Anvers.

Rendez-vous en foule chez VIAU —Venez admirer

les jolies bagues garnies de pierres émeraude et zéphyr pendants d'oreilles et chaines pour enfants que nous avons à nos magasins et que vous pourrez acquérir gratuitement avec tout achat de deux dollars ($2.00) ou plus pendant 3 jours, Mercredi, Jeudi et vendredi.

VIAU,

Magasin à rayons de l'est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne. Orchestre tous les jours. Nos magasins sont ouverts tous les soirs.

Extraordinaire découverte

UN SAVANT FRANCAIS DECOUVRE LE SECRET DE VIVRE 100 ANS.

Un événement sensationnel est certainement la découverte que vient de faire un grand savant français. Elle surpasse en importance tout ce que la science moderne a pu nous révéler de plus extraordinaire. Elle aura pour résultat de prolonger la vie jusqu'au delà de cent ans.

Cela pourra paraître exagéré, mais il n'en est pas moins vrai que le savant en question, dont le nom est répandu dans le monde entier tient son invention comme très sérieuse et absolument sûre, dans les conditions, naturellement, qu'il convient

Il n'y a pas de doute qu'on s'arrachera l'"Almanach du Peuple" où est donné le mot de cette empoignante énigme pour connaître ce fameux Elixir de longue vie.

Cie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France)
Départs tous les jeudis à 10 a. m.

LA SAVOIE	28 Déc.
LA LORRAINE	4 janv.
LA TOURAINE	11 janv.
LA BRETAGNE	18 janv.
LA LORRAINE	25 janv.
LA TOURAINE	1 fév.

Départs supplémentaires le samedi.

FLORIDE	13 janv.
BORDEAUX	23 janv.

Renseignements, GENIN, TRUDEAU & CIE., agents généraux pour le Canada, 22, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Les plus beaux et les plus rapides Paquebots de la route canadienne
Autels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte Messe

HALIFAX N. E. A BRISTOL
DEPART :

De Halifax		De Bristol
27 Déc.	ROYAL EDWARD	10 Janv.
27 Janv.	ROYAL EDWARD	6 Mars
7 Fév.	ROYAL GEORGE	21 Fév.
6 Mars	ROYAL GEORGE	20 Mars

Hone et Rivet, 9 Boulevard St-Laurent.
Thomas Cook & Son., 530 Ste-Catherine-O.
ou à la Compagnie de Navigation du Canadien Nord Limitée.
Edifice du Canadien Nord.
226-230 rue St-Jacques, Montréal.

LE LAIT LAURENTIA

a conquis simultanément la Profession Médicale et le public qui réclamait du lait pur, et non contaminé et qui sont en possession de ce précieux aliment. Le Lait "Laurentia" a l'avantage de se conserver indéfiniment, sous tous les climats, on peut donc s'en approvisionner d'avance, pour une semaine, un mois ou un an, comme de toute autre conserve. C'est un lait complet, homogénéisé, c'est-à-dire divisé mécaniquement à l'extrême, stérilisé, sans aucune addition quelconque dans les conditions les plus hygiéniques, offrant au consommateur, toute la sécurité possible: c'est le lait que toutes les familles devraient adopter. Demandez-le à votre épicier. Il est préparé à l'usine de Lacolle par la Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée. r.

Dix-sept licences

La commission des licences a siégé pendant quelques minutes, hier après-midi, au palais de justice.

MM. les commissaires ont refusé d'accorder le transfert de la licence de M. Mulhy, 194 St-Antoine, à Ducastel et Moreau. Ils n'ont pas fait connaître les raisons qui leur ont fait prendre cette décision.

Ils ont ensuite accordé des permis à ceux dont les noms suivent :

O. Leroux, 107 Craig-Est; E. Fortin, 1160 St-Germain; L. Lamoureux, 139 Commissaires; O. Toupin, 257 Craig-Est; C. Vidricaire, 737 Notre-Dame; C. Dequoi, 415 St-Jacques; J. A. Girouard, 52 Inspecteurs; P. Langlois, 97 de la Montagne; J. Parker, 21 Ste-Catherine; T. Quintal, 684 Centre; S. Clairmont, 181 Ste-Catherine; A. Demers, 115 Hadley; J. R. Trudeau, 125 Mont-Royal; T. Sulton, 1421 Logan; Courville et Gendron, 1150 Painville; C. Spector, 457 St-Laurent; R. Lussier, 471 Daniel.

La prochaine réunion de la commission aura lieu mardi prochain.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée, entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO en 7½ HEURES par "l'International Limité"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS par JOUR

MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST
9 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m., Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour : wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

FETE DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Sherbrooke	$3.20	Toronto	$10.00
Ottawa	3.35	Hamilton	10.65
Québec	4.90	London	12.95
Peterboro	7.85	Détroit	14.70

Des billets pour aller et retour seront vendus entre toutes les gares au Canada, aussi à Massena Springs, N. Y., Swanton, Vt., ; Island Pond, Vt.; Rouses Point, N. Y.; et gares intermédiaires.

BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE
Départ, 23, 24, 25 décembre; limite de retour 26 décembre. Aussi départ les 30, 31 décembre, 1er janvier avec limite de retour le 2 janvier.

PRIX D'UN BILLET DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS
Départ 21 décembre, au 1er janvier; limite de retour 3 janvier 1912.

SERVICE DE TRAIN SPECIAL

Les dimanches, 24 et 31 décembre, un train spécial partira de Montréal pour Fort Covington et Hemmingford, quittant la gare Bonaventure à 8.05 a.m., arrivant à Fort Covington à 10.40 a. m., et à Hemmingford à 9.50 a.m. Retour le même jour, partant de Fort Covington à 6.20 p. m., et d'Hemmingford à 7.00 p. m., arrivant à Montréal à 9.00 p. m. Ces trains arrêteront aux gares intermédiaires dans chaque direction.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Le Train de Nuit le plus Rapide
ENTRE
Montréal et Toronto
DEPART A
10.45 p. m., tous les Jours, pour LA GARE DE LA RUE YONGE, TORONTO

Wagons supérieurs à compartiments et wagons-lits spacieux et confortables.
Le roulant du C. P. R., n'a pas son égal.

Trains à 8.45 a. m., et 10.00 p. m., tous les jours, pour la gare Union.

Wagon-salon pour Portland, Me., à 9.00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.

CALEDONIA SPRINGS
POUR CONGE DE FIN DE SEMAINE
TAUX REDUITS
DEPART VENDREDI ET SAMEDI, RETOUR jusqu'au LUNDI

Excursions de Noel et du Jour de l'An

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
Québec	4.90	Détroit	14.70
Sherbrooke	3.20	Peterboro	7.85
Ste-Agathe	1.90	St. John, N.B.	14.30

et toutes les stations au Canada, Fort William et l'Est, aussi à Détroit, et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Niagara Falls, N. Y., et aux stations du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine au

TAUX D'UN PASSAGE SIMPLE EN PREMIERE CLASSE
Bon pour départ les 23, 24 et 25 décembre, limite de retour 26 décembre, 1911, autres départs, les 30, 31 décembre 1911, 1 Janvier, 1912, limite de retour 2 janvier, 1912.

TAUX DE PREMIERE CLASSE, PLUS UN TIERS
Bon pour départ du 21 décembre au 1er janvier, 1912, limite de retour 3 janvier, 1912.

EXCURSION SPECIALE, TAUX D'UN PASSAGE SIMPLE
Cité de Québec, places des Provinces Maritimes. Bon pour départ du 21 décembre au 1er janvier, 1912 et bon pour retour jusqu'au 5 janvier 1912.

SERVICE DE TRAINS DURANT LES FETES

SUBDIVISION D'OTTAWA. — Les trains partant de la place Viger à 8.30 a. m. et à 5.00 p. m., pour Ottawa (Rive Nord) et partant d'Ottawa (Broad street) pour Montréal à 8.30 a. m., et 6.20 p. m., circuleront les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

ST-LIN ET ST-EUSTACHE. — Un train spécial partira de Montréal, à la place Viger, à 9.00 a. m., pour St-Lin et St-Eustache, les dimanches 24 décembre et 31 décembre. Au retour un train spécial partira de St-Lin à 6.45 p. m., et de St-Eustache, à 7.10 p. m., les lundis 25 décembre et 1er janvier.

SUBDIVISION ST-GABRIEL. — Un train spécial circulera, les dimanches 24 et 31 décembre, entre St-Gabriel et Lanorais, raccordant avec les trains du dimanche matin et soir entre Montréal et Trois-Rivières.

DIVISION DES LAURENTIDES. — Le train 454 d'Ivry à 6.15 p. m., de St-Agathe à 6.30 p. m., dû à Montréal à 8.55 p. m., le dimanche sera retranché les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

Le wagon-salon sera, de même, retranché sur le train partant d'Ivry et Ste-Agathe pour Montréal, les dimanches 24 décembre et 31 décembre.

Un train spécial avec wagon salon attaché partira d'Ivry à 6.15 p. m., Ste-Agathe à 6.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.55 p. m., les lundis, 25 décembre et le 1er janvier, circulant à la même heure que le train 454.

TRAIN SPECIAL POUR VAPEUR

En vue du départ du R. M. S. Hesperian de St-John, N. B., vendredi, le 22 décembre, un train spécial pour le vapeur composé de chars à bagage, wagons de première classe et wagons-restaurant, wagons-lits, partira de la gare de la rue Windsor à Montréal, à 8.15 p. m., jeudi, le 21 décembre et se rendra directement à l'embarcadère, St-John Ouest, N. B.

BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733, où aux gares Viger ou de la gare Windsor

Ce journal est imprimé, au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Le Capitaine Rex

— PAR —

Roger Duguet et Georges Thierry.

30

(Suite)

Jordic, François et Jean avaient brisé leurs liens et tentaient de s'évader en délivrant Mme Elise. Mais quels étaient les vainqueurs?

—Bonnes gens, s'ils sont morts, récitons un "Pater" pour leurs âmes et un "Ave" pour qu'ils aient échappé et qu'ils reviennent.

Toute la rue était à genoux déjà. Anna et Marianne songeaient:

—Ah !nous le savions bien. Bravo, nos hommes! Ceux-là reviendront.

—Mais où est Yves?

—Qu'est devenue Laura?

Nul ne songeait à Jacques Frézal.

—Je vis encore, dit Reine, un canot se détacher de la "Reine des Mers", tandis que le yacht s'abîmait dans les flammes. Ce fut tout.

Déjà mes forces s'épuisaient. La fatigue m'engourdissait, je nageais d'un effort inconscient. Est-ce un dernier mouvement machinal, est-ce le flux qui m'a portée jusque sur la grève? Je ne me rappelle rien ensuite.....

Depuis quelques minutes, Marianne Guiheu avait réfléchi et ne tenait plus en place.

—Prisonniers!... le second port!... Ecoutez, bonnes gens, s'il y a quelque caverne comme celle de Pimbrez, c'est sous l'arche de la Roche-Brodée, et le capitaine et mon gars y sont peut-être encore!... Peut-être le lieutenant et Laura Davesne!... Venez, venez vite! Nous les sauverons! Si nous ne pouvons passer par le chenal sous-marin, nous percerons le rocher... Pourrez-vous aller jusque-là, Mademoiselle Reine?... Qu'on prévienne M. le recteur, il priera pour les morts, si nous ne retrouvons pas les vivants!... Et nous reverrons peut-être le canot, Jordic, François et Jean, qui s'attardent.... Braves gens, bonnes gens, gens du Croisic, de Bourg-de-Batz et du Pouliguen, à vos barques! Au secours du capitaine Rex, contre le traître, pour la France!

IV

"DE PROFUNDIS"

Bientôt toute une flottille eut pris la mer.

Les voiles blanches, les voiles bleues, les voiles vertes s'ouvrirent comme des ailes et s'arrondirent au vent. Il y avait là la "Paludière", et la "Blanche-Nef", et la "Jeanne-Marie", et la "Guérandaise", et d'autres, et d'autres. Toutes étaient pleines comme des grenades ouvertes. Elles s'avançaient en bel ordre, rangées en triangle, tel un vol de cigognes. En tête marchait la "Belle-Croix", qui emmenait M. le recteur en chape noire. Le bedeau portait la croix ,et deux clercs tenaient l'enceisoir et l'eau bénite. Anna, Marianne, Reine, et les petits avaient pris place dans les deux barques suivantes. Les braves gens emportaient avec eux, des piés, des leviers des cordés. Les gendarmes eux-mêmes suivaient la foule. Et les cloches à toute volée sonnaient sur le rivage. Hommes et femmes récitaient le chapelet pour les âmes en détresse.

En une heure l'on fut à la Roche-Brodée. La journée s'avançait.

Tout l'îlot jusqu'aux moindres recoins. Les anses, les trous d'eau eux-mêmes furent explorés aux alentours. Les épieux remuaient le sable. Rien.

Seuls les débris des armes de Daniel Conty furent retrouvés sous l'arche triomphale.

Tout à coup un cri jaillit.

—Un corps au large !

La foule anxieuse se porta de ce côté-là. Anna, Marianne tremblaient de reconnaître l'un des chers disparus ; mais ce n'était que le cadavre d'un Anglais abattu par Daniel Conty ou tué là-bas sur la Reine des Mers. Les Bretons voulaient le rejeter dans les flots. Le prêtre s'interposa.

—C'est un soldat, dit-il, mort pour son pays. Dieu punisse les félons et les lâches ; mais paix soit à tous les braves !

Une fosse fut creusée dans le sable,on y enseveli l'étranger. A mi-voix, le recteur récita les prières des morts. Déjà les pêcheurs s'étaient éloignés. Marianne les avait conduits jusqu'à la plate-forme. Plusieurs des plus hardis avaient escaladé l'arche et fouillaient des yeux l'horizon, du côté du large. Ils n'apercevaient point de canot, et un grand découragement saisit la femme du vieux Jordic. Reine et sa nourrice pleuraient silencieusement.

—Ah! dit Marianne, c'est pour ceux-là surtout qu'il faut prier !... Ils seraient déjà revenus s'ils n'étaient morts. C'est l'Anglais que le canot a emporté vers l'océan... Ayez pitié de nous, mon Dieu !

Les pêcheurs branlaient la tête, M. le curé retira sa barrette devant la croix que brandissait le bedeau. Et sa voix s'éleva, au nom de ce qu'ensevelissait sans doute la mer profonde :

—"De profundis clamavi ad te Domine..."

Le clerc balançait régulièrement l'encensoir, d'où s'échappait à chaque extrémité de sa course une volute de fumée bleue ; la foule répondait en chœur :

—Fiant aures tuae intendentes..."

La psalmodie puissante et lugubre montait dans le grand ciel clair, élargissant à l'infini sur la mer ses ondes sonores et ses vagues mélodiques, accompagnées de la plainte innombrable et du sanglot sourd de tous les flots.

Et voici que tout à coup, des entrailles mêmes de la terre, des voix répondirent, étouffées et lointaines :

—Si iniquitates observaveris Domine; Domine, quis sustinebit ?

Tous ces Bretons agenouillés se levèrent en proie à une soudaine et religieuse épouvante ! Des hommes étaient là sous leurs pieds, on le leur avait dit, ils étaient venus pour les délivrer. Et cependant, en entendant ces voix qui sortaient de la terre comme d'une tombe, le frisson de l'au-delà soulevait leurs cheveux, faisait claquer leurs dents, bouleversait toute leur âme de Celtes nourris de légendes et de superstitions pieuses, comme si leur prière, perçant les voûtes des enfers, suscitait au fond du gouffre de la mort des âmes revivifiées.

La voix du prêtre, forte encore, mais frémissante, attaqua le quatrième verset, au milieu d'un silence de surnaturelle horreur.

Les voix mystérieuses répondirent encore!

La multitude entière se signa; une fumée de terreur brouillait tous les yeux.

—Ils sont là..... Je l'avais dit! Ils sont là, le maître, et Yves, et Laura peut-être, et M. Frézal.... Mademoiselle Reine, n'avez-vous pas reconnu les voix?

Reine pleurait sur ses mains jointes.

—J'ai reconnu "la sienne", répondit-elle, prête à perdre à nouveau le sens.

—Hélas! hélas! murmurait la foule. Non, ce ne sont pas eux, ce sont leurs âmes!

Et, courant le long des rampes, affolée, tragique, les deux mains en porte-voix, Marianne appelait vers la terre :

—Capitaine!... Yves!... Yves Guiheu, m'entends-tu!... Je suis là. C'est moi!.... Ah! pourquoi François n'est-il pas avec nous?

Plus d'un marin avait collé son oreille au rocher et épiait la réponse. Mais un brouhaha subit détourna l'attention et couvrit la voix souterraine. Une autre voix répondait du rivage et du bord de l'océan:

—Nous voici... Femme, qu'y a-t-il donc?

Le canot de "la Reine des Mers" abordait du côté du Croisic! Perdu parmi les dernières barques retardataires dérivant de la côte, personne ne l'avait remarqué. Il abordait à son tour.

C'était Jordic, c'était François, c'était Jean Davesne! Les pêcheurs les portaient à moitié en triomphe; et le prêtre soudain coupa la prière funèbre de l'hymne d'actions de grâce.

—"Te Deum Laudamus".

Mme Elise Conty était déjà dans les bras de Reine Aglarès; et cette nouvelle aventure fut bientôt contée. Avec leurs dents, les trois hommes avaient scié leurs liens au fond de la cale du yacht; à coups d'épaule, la porte avait été enfoncée, la sentinelle bousculée. Sur le pont ils s'étaient jetés sur les armes. Le canot était restée en leur pouvoir, tandis que l'incendie allumé par eux dans leur réduit pour retenir l'équipage et empêcher la poursuite consumait le navire. Mais ils n'avaient trouvé dans le canot que deux avirons. Un fort "couraux" les avait entraînés jusqu'au-delà du Croisic, et c'est seulement une fois munis d'autres rames qu'ils avaient pu accourir derrière la flottille.

(A suivre)

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL

FEU! FEU! FEU!
ETES-VOUS PROTEGES?
Si non, ayez un boyau d'incendie. Nous en avons de toutes les sortes.
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

DIMANCHE, LE 24 DECEMBRE 1911

IVème Dimanche de l'Avent, Vigile de Noël.
Lever du Soleil : 7 h. 42 ; coucher du Soleil : 4 h. 21. Lever de la Lune: 10 h. 54 (m.); coucher de la Lune : 7 h. 57 (s.).
Nouvelle Lune.

LUNDI, LE 25 DECEMBRE

Noël. Double, 1ère cl. avec Octave.
Lever du Soleil : 7 h. 42 ; coucher du Soleil : 4 h. 21. Lever de la Lune: 11 h. 19 (m.); coucher de la Lune : 9 h. 05 (s.).
Nouvelle Lune.

MARDI, LE 26 DECEMBRE

S. Etienne, 1er Martyr. Double, 2ème cl. avec Octave.
Lever du Soleil : 7 h. 43 ; coucher du Soleil : 4 h. 22. Lever de la Lune: 10 h. 44 (m.); coucher de la Lune : 10 h. 13 (s.).
Nouvelle Lune.

ARMAND LAVERGNE

Les dernières nouvelles d'Armand Lavergen sont bones. La maladie prend une tournure favorable. Il est aussi bien que possible dans les circonstances, nous dit-on de Québec.

NATIONALISTE - NOEL

Chacun voudra se procurer demain le numéro de Noël du *Nationaliste* et le conserver. Il sera tiré à douze pages et illustré à profusion. On y verra une reproduction de *la Sainte Famille*, le chef-d'oeuvre de Botticelli, et un grand nombre de dessins inédits, illustrant des contes de circonstance. La matière à lire y sera abondante et variée. Lire un sonnet inédit de M. Albert Lozeau, *Humble Offrande: le Berger et les Rois*, Léon Lorrain ; une intéressante lettre ouverte à propos du concours littéraire: *Un Noël triste*, Hector Nivervile; *Labarrière à l'Hôtel de Ville*, P.-M. B., *la petite soeur*, des Hameaux; *Noël lointain*, Louis-Raoul de Lorimier; *Noël tragique*, Nap. Tellier; *En allant voir nos parents*, Ulderic Tremblay; *les Bottes sauvages*, Jos. Verviers; *l'Enfant-Jésus et le bon maçon*, Jules Lemaître, de l'Académie Française; *Le miracle du froid et du chaud*, Henry Bordeaux; des noëls provençal, italien, espagnol, russe; *la Bûche de Noël en Bretagne*, Jules Simon, etc.

Tout le monde chantera demain *Noël d'Orphelin*, paroles de Léon Lorrain, musique de Fred. Pelletier, publié pour la première fois demain, dans le *Nationaliste*, avec accompagnement.

En vente partout, 2 sous.

SIR CHARLES TUPPER

Un câblegramme de Londres nous apprend que la condition de Sir Charles Tupper s'est agravée subitement et que les médecins ont abandonné tout espoir de sauver l'ancien premier ministre du Canada.

Durant un demi-siècle il fut l'une des grandes figures de la politique canadienne. Il en fit toutes les luttes et assista à l'organisation du Dominion.

Quelques notes sur la carrière de cet hommes d'état intéresseront certainement nos lecteurs.

Vicaire-général de Pembrooke

Pembroke, Ont., 23. — Sa Grandeur Mgr Lorrain a annoncé officiellement, dans le courant de la semaine, la nomination de M. l'abbé P. T. Ryan, curé de Renfrew, comme vicaire-général du diocèse de Pembroke.

Stupéfaction de M. Aug. Lemieux

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23. — Un incident peu banal a eu lieu hier en cour de police. M. Aug. Lemieux questionnait une femme qui donnait son témoignage, et entre autre chose, il lui demanda la question suivante: "Avez-vous donné une forte taloche à monsieur un tel?"

"Comme ça", répliqua la femme, en lançant une gifle à la figure de M. Lemieux.

M. Lemieux n'est pas encore revenu de sa stupéfaction.

M. J. N. Dupuis est élu marguillier

M. J. Narcisse Dupuis, chef de l'importante maison de nouveautés "Dupuis Frères", a été nommé marguiller de la fabrique de Notre-Dame.

M. Dupuis occupe une situation prépondérante dans les cercles commerciaux de la ville et jouit d'une très grande estime parmi ses concitoyens.

Une élection en Angleterre

Glasgow, 23 — A l'élection partielle qui a eu lieu hier dans la division de Goran, à Lanarkshire, D. N. Holmes, libéral, a été élu. Il remplace William Hunter qui a été fait juge.

La majorité de M. Hunter à l'élection précédente était de plus de 2,000 voix.

La fermeture des bars

Les bars se fermeront à 7 heures ce soir et ne se rouvriront que mardi matin. La loi des licences les oblige à fermer leurs portes le jour de Noël, le 1er janvier et le Vendre-Saint. Les épiceries devront aussi cesser de vendre des spiritueux à partir de ce soir, à 7 heures jusqu'à mardi matin.

LE BANQUET DU *DEVOIR*

C'est le lundi, huit janvier prochain, qu'aura lieu le banquet commémoratif du second anniversaire du *Devoir*.

Il sera particulièrement intéressant, puisqu'il se fera quelques heures avant l'ouverture de la dernière session provinciale, et que les chefs de l'opposition à Québec y feront des déclarations importantes.

Les cartes se vendront trois piastres chacune. La cérémonie se fera à l'Hôtel Windsor, dans la grande salle des banquets, spécialement réservée pour cette circonstance.

L'on pourra se procurer des billets à compter du mardi, 26 du courant ,aux bureaux du *Devoir*. Ceux de nos amis qui veulent donner leurs commandes par la poste le peuvent faire tout de suite, en adressant leurs lettres à l'administration. Nous invitons aussi ceux qui se proposent d'assister à cette réunion de famille d'acheter leurs cartes au plus tôt, afin de faciliter la tâche des organisateurs et d'assurer tout le succès de cette manifestation.

M. Henri Bourassa et plusieurs des amis du *Devoir* porteront la parole, à ce banquet. Il sera, comme celui de janvier dernier, intéressant, et l'auditoire, fort nombreux. A nos amis de faire leur part, ils assureront le succès de cette réunion amicale.

AMALGAMATION DU RESEAU DU NEW-YORK CENTRAL

L'unification en serait le but visé

New-York, 23. — Selon Wall Street on a fait hier le premier pas dans le fameux projet de consolidation des voies subsidiaires du système New-York Central. La compagnie New-York Central et Hudson River Railroad, a envoyé aux détenteurs de $110,000,000 de bons collatéraux à 3½ p.c. donnés en échange des parts de sa compagnie. Lake Shore and Michigan Southern and Michigan Central, une demande pour réunir l'une et l'autre compagnie à la première.

On propose pour le moment de ne consolider que le Lake Shore, mais les hypothèques exigent le consentement des détenteurs du Michigan Central si l'on veut une bonne consolidation.

L'on propose donc de consolider le Michigan Central et le New-York Central et l'on demande aux détenteurs des bons de donner leur consentement.

Un officier de la compagnie a déclaré que ce projet avait pour but de procurer une ligne directe à Chicago, dont l'administration serait plus centrale et économique.

On demande aux détenteurs de bons d'échanger leur garantie du Lake Shore and Michigan Central pour une garantie donnée par le consolidé et qui serait préférable à la première. Plusieurs autres lignes du système New-York Central, au sud de Détroit et du territoire de Lake Shore seront bientôt absorbées.

Le New-York Central obtint le contrôle du Michigan Central et du Lake Shore en 1898, lors de l'émission de $68,738,000 de débentures par ces deux compagnies.

La compagnie nie vouloir un plus grand merger, mais l'on croit généralement que c'est le but visé.

LES AFFAIRES DE CHINE

Le Japon se prépare à intervenir. Yuang-Shi-Kai continue à soutenir la monarchie

Tokio, 23. — Quoique la nouvelle d'une intervention militaire en Chine par les Japonais, soit prématurée, il est hors de doute que les préparatifs très importants ont complétés pour l'envoi d'une armée d'expédition en Chine en cas de nécessité.

On croit ici, que l'histoire de la conférence de paix à Shanghai, est un prétexte tant du côté impérial que de celui des révolutionnaires, pour leur permettre de consolider leurs positions.

YUANG-SHI-KAI S'OBSTINE

Pékin, 23. — Le premier Yuang-Shi-Kai reste ferme dans son attitude. Il ne veut pas conclure la paix au prix de la proclamation d'une république.

Ses intimes assurent que jamais il ne conseillera l'abdication de l'Empereur; il ne veut pas trahir. Si, ajoutent-ils, l'organisation de la République est inévitable, il démissionnera comme premier ministre.

On a cru un moment qu'il s'était entendu avec Tang-Shao-Yi son représentant à la conférence, pour enlever graduellement le pouvoir aux Mandchous et éviter ainsi un soulèvement des gens de cette race à Pékin.

Mais le fait que Tang a télégraphié à ses amis d'engager le premier à accepter la République, indique que les deux hommes ne sont pas d'accord.

Quoi qu'aucun membre des légations étrangères ne veuille faire de prédictions, le sentiment général, ici, parmi les européens, est que Yuang pourra venir à s'entendre avec plusieurs des provinces rebelles, si pas de suite, tout au moins après quelques armistices.

Yuang a fait hier la dernière concession dans la voie de la paix, en offrant la nomination d'un régent chinois.

Petit à petit, il remplace les hauts fonctionnaires et les chefs de l'armée, par des hommes qui lui sont dévoués.

Il assure que, s'il peut trouver des capitaux, toutes les provinces rentreront dans l'ordre.

Les puissances ne sont pas bien enthousiastes d'appuyer un emprunt.

Le représentant de grands intérêts anglais en Mandchourie et dans les chemins de fer du centre de la Chine, rentre en Europe pour un temps indéterminé.

Il dit que le chaos règne dans l'empire chinois.

L'imprimerie Nationale

ELLE SERAIT L'OBJET L'UNE ENQUETE TOUTE SPECIALE

Ottawa, 23. — Le gouvernement, qui veut sonder les choses de l'administration des ministères, et qui a nommé une commission à cette fin, va, comme on le sait, donner carte blanches derniers vont scruter les recoins ces derniers vont scruter le res recoins sombres de l'administration des quinze dernières années, et il est bien probable qu'on va découvrir des choses intéressantes.

A propos d'enquête, on dit qu'on en fera une à l'Imprimerie de l'Etat. Il y en a eu une déjà lors de l'affaire Gouldthrite, mais elle n'a touché qu'à queiques points, et cette fois on veut aller plus loin.

Des plaintes ont été faites au sujet de certains hauts fonctionnaires de l'Imprimerie, et notamment d'un contremaître qui semble avoir été dans le passé, l'enfant gâté des lieux.

Il est en même temps l'organisateur de l'union Internationale des Typographes, et il bat depuis des années la grosse caisse de la propagande en faveur de cette organisation bien que l'union ne soit pas reconnue par le gouvernement.

Ce monsieur—il n'est question que de lui pour le moment,— a perdu chaque année, des semaines de son temps pour aller à droite et à gauche prendre part à des conventions. De plus, on prétend qu'il n'est pas un homme du métier, et que comme tel, il laisse à désirer au point de vue de la position qu'il remplit.

Ceux qui ont demandé l'enquête à l'Imprimerie croient qu'il ne serait que juste qu'il y ait là sur les deux assistants-surintendants, un Canadien-français qui s'occupât d'une façon spéciale des impressions françaises lesquelles sont déplorablement négligées.

Sous l'ancienne administration, on avait à peu près promis de nommer un Canadien-français, mais on en est resté à la promesse. Il est assez probable qu'une nouvelle enquête à l'Imprimerie, révèlera certaines petites particularités qui ont été "oubuées" lors de l'enquête par l'hon. M. Murphy.

Un tube de radium perdu

UN MESSAGER PERD POUR $8,000 DU PRECIEUX ELIXIR.

Paris, 23. — La police a averti le public qu'un tube de radium dont la valeur est estimée à $8,000 a été perdu par un messager chargé de le délivrer à un médecin américain. Celui qui trouvera ce tube est prié de le remettre au préfet de police.

Le messager portait le tube dans une poche de son gilet. D'après ce qu'il raconte il s'est aperçu tout d'un coup que sa poche était brûlée et que le tube était disparu.

AVIS POSTAL

Lundi, le 25 décembre 1911, sera observé comme jour de congé au bureau de poste de Montréal.

Les malles de l'après-miid sont fermées à dix heures du matin, et celles du soir aux heures ordinaires.

Il n'y aura aucuen malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe cette journée-là.

Les guichets du bureau chef et des stations postales seront fermés à dix heures du matin.

Le couloir sera ouvert de sept heures du matin jusqu'à minuit.

Donalda Vincent en Cour d'Enquête

CETTE JEUNE FEMME, TROUVEE AVEC UN BEBE MORT DANS SES BRAS, SE DIT NON-COUPABLE.

Donalda Vincent, autrefois Gauvreau, que l'on a trouvée ivre, dans son lit, et tenant dans ses bras un jeune bébé, a comparu hier devant le juge Leet et a protesté de son innocence.

L'enfant, qui avait tout d'abord été reçu, presqu'aussitôt après sa naissance, au refuge de nuit de M. Ouimet, rue Notre-Dame, avait été, peu après, remis à Mme Lafosse, 88 rue Hermine, pour qu'elle en prît soin. Mme Lafosse, trouvant que l'enfant lui donnait trop de trouble ,l'avait remis, à son tour, à la femme Vincent.

M. le juge Leet n'a pas craint de manifester vivement son étonnement. "Je ne puis concevoir, dit-il, en s'adressant à Mme Lafosse ,que vous ayez donné l'enfant qui, comme vous le dites vous-même, criait sans cesse, à une femme ivre, et que, comme vous le dites encore, vous ne connaissiez que depuis peu."

Le juge fit aussi remarquer qu'il n'y a peut-être pas preuve de meurtre, mais qu'il y a eu négligence.

Les médecins qui ont fait l'autopsie du petit cadavre seront appelés comme témoins aujourd'hui.

Noel pluvieux

C'EST CE QUE NOUS PREDISENT LES MATEOROLOGISTES DE TORONTO.

Depuis 1907, Montréal n'avait pas été menacée d'un Noël aussi désagréable que celui que nous allons avoir, si les prédictions des météorologistes se réalisent. Il a plu hier, il pleuvra aujourd'hui et le temps restera incertain pendant une semaine ,nous disent les savants de Toronto.

En 1897, il n'y avait pas de neige à Noël, mais le temps était froid et sec ; la première neige tomba le 6 janvier 1898. En 1907, le temps fut très doux dans la dernière quinzaine de décembre et le mois de janvier.

Le parjure

UN JUGE DE TORONTO DENONCE UN ETAT DE CHOSES REVOLTANT.

Toronto, 23. — En rendant jugement dans la cause de Zuber et Hollinger, le juge Riddell a déclaré que l'instruction de cette cause a révélé les parjures les plus dégoûtants dont il ait été témoin. Sous serment, un avocat contredit, un avocat, un client contredit un client, un arbitre contredit un arbitre.

Se Seigneurie déclare que ce serait une disgrâce si tous ces parjures restaient impunis. Une enquête rigoureuse serait nécessaire.

La valeur des édifices

Dans une lettre aux commissaires, M. A. Chaussé, directeur municipal de la construction, se plaint que beaucoup de gens diminuent la valeur réelle des travaux pour ne pas avoir à payer une taxe trop élevée sur leurs permis.

Il demande aux commissaires de proposer un amendement à la charte dans les termes suivants :

"Cet état détaillé, copié des plans et dessins et détails de construction devront être accompagnés d'un écrit mentionnant tous les items, assermenté devant un juge de paix ou un commissaire, donnant les noms au comple., la rue et le numéro de la résidence du propriétaire ou de chacun des propriétaires de la dite bâtisse ou de la bâtisse projetée de la structure ou de la structure projetée, des logements, murs, plateforme, planches; il sera aussi requis un état exact du coût de cette structure, dûment assermenté comme ci-dessus".

Poursuite de $85,000

Ottawa, 23 — La banque de Montréal vient d'intenter une poursuite en réclamation de $85,000 contre Sir Sandford Fleming, Joseph Samuel Irvine, Sandford Hall Fleming, Hugh Fleming, William Exshaw et la Anglo Canadian Finance Company.

La réclamation est basée sur des billets promissoires dûs par la Western Cement & Coal Company plus connu sur le nom de Exshaw Company. Les défendeurs prétendent que les dettes de la Exshaw ont été assumées par le merger du ciment en déconfiture.

Pour s'être mêlés de politique

Ottawa, 23. — Le Conseil Privé,agissant d'après les recommandations du ministre de la Marine et des Pêcheries, a demis de leurs fonctions MM. P. A. Drolet, Joseph L. Fortin et L. E. Dufresne, commissaire du port de Trois-Rivières, pour s'être mêlés de politique pendant les dernières élections. MM. G. Désilets, J. N. Godin et Thomas Tebbut ont été nommés à leur place.

Pêcheurs noyés

Halifax, 23. — La goélette de pêche "Loran B. Inow" de Digby, capitaine Howard Seely, est arrivé ici, apportant la nouvelle que deux de ses hommes d'équipages se sont noyés mercredi dernier. Les défunts sont John McQdinney et Charles Grant, tous deux de Digby.

Ils étaient sur un doric au large du phare de Lurcher lorsqu'une tempête fit chavirer leur embarcation.

Une poudrerie fait explosion

Vancouver, C. A., 23. — La poudrerie de Departure Bay, Ile Vancouver, a fait explosion hier. J. Defreiss, Wm. Doe, et J. Wilcox ont été tués et plusieurs autres blessés.

LA BANQUE D'ÉPARGNE, LES MAISONS DE CHARITÉ

Elle leur distribue une somme de $9,350

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal vient de distribuer $9,350, intérêt sur le fonds des Pauvres, aux institutions de charité, comme suit:

Soeurs Grise	$813
L'Asile Saint-Joseph	240
La Salle de l'Asile St-Joseph	98
L'Asile des Aveugles	240
La Salle de l'Asile Nazareth	98
Soeurs de la Providence	576
La Salle de l'Asile, rue Visitation	162
L Asile des Sourdes-Muettes	289
L'Asile du Sacré-Coeur, rue Fpllum	98
Soeurs de la Miséricorde	400
Soeurs du Bon Pasteur	480
Orphelins Catholques, rue Sainte-Catherine	196
Asile des Sourds-Muets, Côteau St-Louis	186
Hospice St-Vincent de Paul	98
Hôpital Notre-Dame	480
Hôtel-Dieu	300
Hospice Auclair	51
Hôpital des Incurables	400
Patronage St-Vincent de Paul	400
Union Nationale Française	65
St. Patrick's Orphan Asylum	575
St. Bridget's House of Refuge for aged and infirm destitute persons	280
St. Bridget's House of Refuge for night refuge for destitute poor	320
The Little Sisters of the Poor	200
Montreal General Hospital	480
Protestant House of Industry and Refuge	380
Montreal Dispensary	155
Ladies' Benevolent Society	150
Protestant Orphan Asylum	80
Protestant Infants' Home	200
Protestant Industrial Rooms	100
University Lying-in Hospital	100
Hervey Institute	100
Protestant Church Home	50
Mackay Institute for Protestant Deaf Mutes	75
Womans's Hospital	50
Samaritan Free Hospital for Women	50
Western Hospital	150
Hebrew Benevolent Society	100
Hebrew Ladies' Benevolent Society	50
Hebrew Ladies' Aid Society	
	$9,350

La ville de Québec municipalise

ELLE ACHETE LES TERRAINS, BATISSES ET LE MATERIEL DE LA COMPAGNIE D'EXPOSITION.

(Spécial au "Devoir")

Québec, 23. — Le Conseil de ville a voté hier soir la municipalisation de la compagnie d'exposition de Québec. La compagnie va céder ses terrains à la cité, à raison de 4c. ½ le pied et ses bâtisses droits, matériel, etc., à 50 p.c. de la valeur de l'évaluation de la cité. Les terrains ont une superficie de trois millions de pieds, qui à 4c. ½ représentent une somme de $135,000. Les bâtisses ont été évaluées à $73,843 et la ville les acquierra pour la somme de $36,921.50. Tout le matériel sera vendu pour $60.50. Le prix total est de $178,000, mais de cette somme doit être déduit une somme de $5,000 que la ville a souscrite pour la dernière exposition. La ville déboursera par conséquent $173,000 pour la municipalisation de la Cie de l'Exposition.

Il y aura annuellement une exposition à Québec, et les terrains serviront aussi pour des amusements.

On fête M. Lassalle

A L'OCCASION DU CINQUIEME ANNIVERSAIRE DU CONSERVATOIRE.

Les élèves du Conservatoire Lassalle avaient organisé en secret, une jolie petite fête qu ia eu lieu hier soir. A l'heure où M. Lassalle montait pour donner son cours, il trouva tous les élèves en toilette et quelques invités qui l'attendaient. C'est au son de la "Marseillaise" qu'il fit son entrée dans la salle.

Après lecture d'une adresse fort bien tournée et mieux lue encore par Mlle Fisher, on présenta au directeur du Conservatoire un bronze de Moreau, et à Mme Lassalle une pièce d'argenterie. Après une brève réponse de M. Lassalle, les élèves ont donné un intéressant concert, partie musique, partie diction.

Les tramways à Ottawa

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23. — L'avenir réserve des développements intéressants dans le service des tramways d'Ottawa, si la commission des chemins de fer possède, comme elle le prétend, une juridiction sur la compagnie des tramways d'Ottawa, c'est que la commission prétend qu'elle a cette juridiction sur la compagnie d'Ottawa, vu que cette dernière possède une charte fédérale. D'autre part, la compagnie prétend qu'elle a obtenu la charte fédérale dans le but de pouvoir faire son service jusqu'à Hull qui se trouve dans la province de Québec, mais que, en réalité, elle n'a à proprement parler qu'une charte municipale. La commission des chemins de fer n'est pas de cet avis, et agira, paraît-il, en conséquence avec la compagnie d'Ottawa.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

ON SE DISPUTE LE TERMINUS

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23. — Le ministre des chemins de fer recevra la semaine prochaine, des délégations de Saskatoon et de Prince Albert, deux villes qui veulent avoir le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le ministre étudie la question en ce moment.

Il résigne son poste

eBrlin, 23. — Le D. Wm. S. Solf, ancien gouverneur de Samoa, a été nommé secrétaire d'état pour les colonies. Il succède au Dr. Lindequiest, qui a résigné son poste n'étant pas satisfait du traité franco-allemand sur la question marocaine.

Une guerre de tarif

LA DOUMA RUSSE VEUT IMPOSER DES DROITS PROHIBITIFS SUR LES MARCHANDISES AMERICAINES.

St-Pétersbourg, 23. — Un projet de loi décrétant l'imposition de droits sur les marchandises américaines à l'expiration du traité de commerce et de navigation de 1832, a été proposé à la Douma par le président Guchkoff et d'autres députés représentant les partis octobriste et nationaliste. La mesure pourvoit à l'imposition d'un droit de 100 pour cent sur des articles qui sont admis en franchise à l'heure actuelle.

Le projet de loi comporte en outre la surélévation des taxes imposées sur les marchandises d'outre-mer imposée par la loi du 21 juin 1901 et l'imposition d'une taxe double sur le tonnage des vaisseaux. Si les Etats-Unis élevaient au détriment de la Russie leur taxe sur le tonnage des navires, la Russie élèverait aussi les siennes dans la même proportion.

La mesure sera applicable à tous les pays qui n'accordent pas à la Russie le traitement de la nation la plus favorisée en matière de commerce et de navigation.

Mgr Stagnie fera une ordination

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23. — Mgr Stagni doit aller demain président à l'ordination de M. l'abbé Doyle dans le diocèse de Pembroke. Le délégué apostolique a accepté l'invitation, à cause de l'impossibilité de Mgr Lorrain, qui est malade, de faire l'ordination de ce prêtre de son diocèse.

Le pont Bank à Ottawa

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 23. — Les entrepreneurs Girouard et Jones ont obtenu le contrat pour la construction du pont de la rue Bank, au coût de $99,500. L'évaluation de ce travail faite par l'ingénieur de la ville était de $108,500. Il y avait huit soumissions dont la plus élevée était de $120,000.

Les bijoux de Mme Lanteline

Paris, 23.— Toute l'histoire racontée au sujet du prétendu vol des bijoux de Mme Lanteline est fausse. L'officier chargé de s'enquérir des faits est entré hier dans le caveau où repose Mme Lanteline. Il a trouvé les bijoux en question, soigneusement enveloppés dans une enveloppe et cachés sous la tête de la morte.

La navigation d'hiver

Québec, 23. — Jusqu'ici, la navigation d'hiver dans notre part s'est faite sans encombresf Hier soir, le bateau Carleton est entré sans misère dans le bassin Louise. Il arrivait de l'Ile d'Anticosti. Le capitaine Edouard Groulx a conduit brudemment son vaisseau à travers les champs de glace. C'est la première fois qu'un bateau entre dans notre port aussi tard dans la saison. On excepte cependant le "Montcalm".

Pauvre Juif

IL RECOIT UN HERITAGE DE $60,000,000.00.

Toronto, 23. Un Juif du nom de Harold Price Donn gagnant péniblement sa vie, ici, comme tailleur, vient d'apprendre qu'il est l'héritier d'une fortune s'élevant à soixante millions.

Il avale un sou

Brockville, Ont., 23.—Lundi dernier, l'enfant de 3 ans de George Mooxn, de Prescott, a avalé un sou de la monnaie canadienne. L'enfant fut transporté à l'hôpital et examiné aux rayons X. On a découvert le sou dans l'aesophage, près de l'estomac. L'enfant l'a renvoyé sans trop de douleur.

Perse et Russie

LA PREMIERE BAISSE PAVILLON SUR TOUS LES POINTS EN LITIGE. — LA SATISFACTION A LONDRES.

Londres, 23. — Les affaires sont à peu près nettes entre les deux pays. La Perse a prévenu la Russie de la démission de M. Shuster et, de plus, elle fait apologie pour l'insulte à M. Pétroff ,le vice-consul à Téhéran, lors de la saisie des propriétés du frère de l'exshah.

La chose n'a pas encore été rendue publique à Téhéran, car on craint de l'agitation.

Il n'est pas probable que les troupes russes quitteront le territoire persan tant qu'il y aura à craindre des émeutes comme celles de Tabriz.

Ils sont deux mille cosaques près de cette ville et tous les jours le détachement fournit des gardes pour les banques et le consulat.

Les rapports de l'affaire d'avant-hier ne sont pas complets, mais il paraît que plusieurs soldats russes ont été tués.

La presse anglaise en général, exprime sa satisfaction de l'heureuse issue du conflit.

On félicite le cabinet persan de sa détermination, car l'entêtement n'eût servi qu'à envenimer les choses, sans profit pour la Perse qui courait à une ruine certaine.

Une razzia à Ste-Agathe

LA POLICE VIDE PLUSIEURS DEBITS CLANDESTINS DE SPIRITUEUX ET FAIT UNE ARRESTATION.

La police de Sainte-Agathe, aidée par des détectives de l'agence Thiel, a fait hier une razzia dans des débits clandestins d'alcool. Elle a saisi 250 caisses de boissons alcooliques valant environ $2,000. Ca n'est cependant pas sans peine que cela s'est fait. Une foule menaçante a suivi la police jusqu'à la gare et un homme a braqué son revolver sur les agents. Il a été arrêté et conduit à Montréal. Quand le convoi passa à Saint-Jérôme, un juge de paix, un avocat et un agent de police vinrent intimer aux détectives l'ordre de relâcher leur prisonnier, mais on leur répondit qu'on n'en ferait rien. L'homme a été amené à Montréal et emprisonné au poste No 12.

Il y a deux ans, la majorité des citoyens de Sainte-Agathe avait voté pour la tempérance totale et il s'était aussitôt établi un certain nombre de débits clandestins. C'est ce qui a amené la descente d'hier.

Gros incendie à New-York

New-York, 23. — Un des plus gros incendie dont New-York ait eu à souffrir depuis plusieurs années, a presque totalement détruit les entrepôts Terminal, un édifice de sept étages, situé sur la onzième avenue, entre la 27ème et la 28ème rue. On a sonné trois alarmes et trois bateaux-pompes lancèrent, de la rivière, des jets d'eau sur les flammes. Les pertes seront de $500,000 ou plus.

L'enquête sur le français

On trouvera dans une page intérieure le questionnaire de l'Association de la Jeunesse et les avis qui l'accompagnent. Certains de ces avis, le No 5 notamment, ne visent que les membres de l'Association, mais l'ensemble est utile à connaitre.

Nous espérons que nos amis feront tout leur possible pour aider au succès de l'enquête.

NAISSANCE

DUCHARME.—En cette ville, le 20 décembre 1911, au No. 404A Dorchester-Est, l'épouse de M. Thomas Ducharme, N. P., un fils Joseph, François-Xavier, Thomas.

Parrain et marraine, M. et Mme F. X. Benoit, grands-parents de l'enfant.

DEMANDEZ NOS PRIX
POUR TOUS VOS TRAVAUX
d'Impressions
si vous voulez avoir un ouvrage soigné et bien fait, donnez vos commandes au
"DEVOIR"
71a ST-JACQUES
Tél. Main 7461
SATISFACTION GARANTIE